Julien-David Le Roy (1724-1803). Correspondance avec le marquis de Voyer (1766-1777)

Philippe Cachau

Il est toujours passionnant de retrouver la correspondance de grandes figures du monde de l'art. C'est le cas de celle de Julien-David Le Roy[1] (fig. 1), célèbre anticomane et théoricien de l'architecture néo-classique – néo-grecque plus précisément –, au XVIII[e] siècle avec Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, dit le marquis de Voyer (1722-1782) (fig. 2), un des grands mécènes du temps.

Avant d'entrer dans le détail de cette correspondance, conservée dans le fonds de la famille Voyer d'Argenson à la Bibliothèque universitaire de Poitiers et découverte en 2013[2] dans le cadre de nos recherches sur les décors de l'hôtel parisien de la rue des Bons Enfants[3], il convient de rappeler l'importance de la figure de Julien-David Le Roy.

Julien-David Le Roy, précurseur des antiquités grecques et du goût « à la grecque ». Éléments biographiques

Le premier à nous renseigner valablement sur la figure de Le Roy est Bon-Joseph Dacier (1742-1833), fameux helléniste de la fin du XVIII[e] et du début du XIX[e] siècle, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont Le Roy était membre. Il rédigea en 1815, soit douze ans après sa mort, une

1. Nous adoptons ici l'orthographe « Le Roy » telle que l'auteur-architecte l'adoptait lui-même dans sa signature et telle qu'elle apparaît dans son portrait conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (fig. 1). Cette orthographe est aussi celle du catalogue de l'exposition, *La dynastie des Le Roy, horlogers du Roi*, musée des Beaux-Arts de Tours, Tours, 1987.

2. Poitiers, Bibliothèque universitaire, fonds ancien, P 157.

3. Cf. Ph. Cachau, *Les décors de l'hôtel de Voyer d'Argenson, dit Chancellerie d'Orléans (1765-1772). Recherches et analyse des trois pièces sur le jardin du Palais-Royal*, étude pour le World Monuments Fund Europe, 2013.

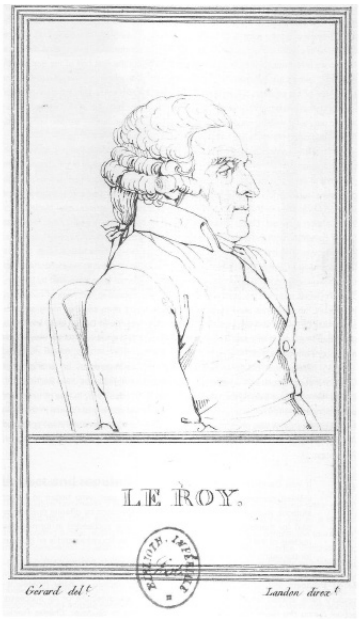

Fig. 1. – François Gérard, Julien-David Le Roy (BNF, Est., N2 Le Roy).

Fig. 2. – Charles-Nicolas Cochin, Marc-René de Voyer d'Argenson, marquis de Voyer (gravure par Claude-Henri Watelet, 1754, Londres, British Museum, Kk 7.13).

Notice historique sur la vie et les ouvrages de Julien-David Leroy fort instructive. Il y souligne l'importance, non seulement de la figure de notre homme, mais aussi de toute sa famille. Il convient d'évoquer enfin, et surtout, les travaux de Christopher Drew Armstrong, professeur associé et directeur des études d'architecture à l'Université de Pittsburg (USA), auteur d'une thèse à son sujet soutenue en 2003 à l'Université de Columbia à New York, publiée en 2012[4].

Julien-David naquit le 6 mai 1724 à Paris. Il était le dernier des quatre fils de Julien Le Roy (1686-1759) (fig. 3), fameux horloger de Louis XV, considéré comme l'artisan du renouveau de l'horlogerie française. Il fut l'auteur de nombreuses communications et présentations devant l'Académie royale des Sciences dont, en 1717, sa célèbre pendule capable de marquer la véritable heure solaire. Il devint ainsi le premier directeur de la Société des Arts, de 1715 à 1719, et obtint le brevet

4. Cf. B.-J. Dacier, *op. cit.*, p. 267-284 ; Christopher Drew Armstrong, *Julien-David Leroy and the making of architectural history*, New York, 2012.

Fig. 3. – Jean-Baptiste Perroneau, Julien Le Roy, horloger du roi
(gravure par Pierre-Étienne Moitte, BNF, Est., N2 Le Roy [Julien]).

d'horloger du roi en 1739. Son atelier de la rue de Harlay, sur l'île de la Cité, était couru de toute la capitale.

L'habileté technique du père devait rejaillir non seulement sur Julien-David, dans ses préoccupations en matière de marine et dans le soin apporté à l'examen des éléments grecs observés, comme nous le verrons, mais aussi sur ses trois frères : Pierre (1717-1785), l'aîné, qui prit la relève de leur père (à ne pas confondre avec leur oncle du même nom, aussi célèbre que leur père) ; Jean-Baptiste (1719-1800), le second, qui s'illustra en tant que géomètre et physicien à l'Académie royale des Sciences, notamment en tant qu'auteur de la première machine électrique positive et négative qui ait été employée ; Charles (1726-1779) enfin, qui joua un rôle important dans la médecine du XVIII[e] à Montpellier, puis à Paris[5].

Ils collaborèrent, à des degrés divers, aux articles de la célèbre *Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert dont le premier tome fut dédié, rappelons-le, en 1751 au comte Marc-Pierre de Voyer d'Argenson, père du marquis de Voyer. Ceci mérite d'être souligné car c'est là un des éléments de rapprochement entre Le Roy, sa famille et le marquis.

5. Cf. note 1, catalogue de l'exposition du musée de Tours.

L'autre élément décisif fut l'origine des parents de Julien-David. Son père était en effet d'origine tourangelle puisque né à Tours en 1686, ville où la famille Le Roy fut établie de 1587 à 1713, date de son arrivée à Paris. Sa mère, Jeanne Delafond était, quant à elle, poitevine et hérita à la mort de son époux en 1759, du domaine de La Martinière à Usseau (fig. 4), situé non loin des Ormes. Son frère, Charles, de constitution fragile, y séjourna un temps [6].

Ceci devait, on s'en doute, contribuer grandement à la proximité entre nos deux hommes puisque, rappelons-le, le marquis de Voyer avait hérité à la mort de son père en 1764 du domaine familial des Ormes (fig. 5), près de Descartes et de Châtellerault, partagé entre Touraine et Poitou. Le Roy déclare ainsi au marquis, en 1767, qu'il ira le voir « avec grand plaisir (…) passer quelques semaines a votre belle terre, voir la plus belle province de la France, celle qui a donné le jour à Descartes, et à mon père (…) » ! Ajoutons que son oncle, Pierre Le Roy l'Aîné (1687-1762), se forma chez Pierre Gaudron, horloger du Régent, allié des D'Argenson et que, comme son frère Julien, il fut le fournisseur des Orléans [7].

Outre les missives de Julien-David, on trouvera dans le même dossier quatre autres de ses frères au marquis de Voyer sans qu'on puisse clairement les identifier, tous signant indistinctement « Le Roy ». Seule la différence d'écriture permet d'établir l'origine. Signalons enfin la présence, dans une pochette distincte, d'une lettre de Le Roy père au marquis [8].

Julien-David se forma à l'architecture auprès de Jacques-François Blondel, fameux théoricien et professeur de l'Académie royale d'Architecture, qui avait beaucoup contribué à la pédagogie en ce domaine à travers sa fameuse *École des arts*, créée en 1743 et fermée en 1754. Il se forma également auprès de deux autres figures marquantes de l'architecture du milieu du XVIII^e^ : Louis-Philippe de La Guépière (1715-1773), architecte du duc de Wurtemberg, ancien élève de Blondel, et de Jean-Laurent Legeay (vers 1710-1786), grand initiateur du retour à l'antique dans les années 1740. C'est probablement par le biais de Blondel, un des conseillers artistiques du marquis de Voyer, que Le Roy lia connaissance avec lui [9]. Legeay ne

---

6. *Ibid*., p. 13 et 24-26. Cf. Louis Dulieu : « Un Parisien professeur à l'Université de Médecine de Montpellier : Charles Le Roy (1726-1779) », *Revue d'Histoire des Sciences et de leurs Applications*, t. VI, n° 1, 1953, p. 50.

7. *Ibid*., p. 28-34. Sur le domaine des Ormes, cf. Philippe Cachau, *Le château des Ormes*, Poitiers, Service de l'Inventaire de Poitou-Charentes (Parcours du patrimoine), 2013.

8. Poitiers, BUP, FA, P 157 : Lettre du 11 février 1767. Dans les quatre lettres des frères de Julien-David, deux sont de Charles et deux autres de Jean-Baptiste sans que l'on ne puisse les attribuer précisément puisque signées seulement « Le Roy ».

9. Le portrait de Jacques-François Blondel figure au salon de l'Académie de Saint-Luc en 1751, organisé par notre marquis, son protecteur. Il est mentionné au livret sous le n° 123, non loin de celui de

Fig. 4. – Le village d'Usseau (Vienne), près des Ormes, où vécut Julien-David Le Roy dans sa jeunesse (cl. Ph. Cachau).

Fig. 5. – Le château des Ormes (Vienne) (cl. Ph. Cachau).

devait pas être non plus étranger à ce rapprochement en tant que protégé de son cousin germain, le marquis de Paulmy [10].

Les voyages d'Italie et de Grèce (1751-1755)

Suite à l'obtention du grand prix de l'Académie royale d'Architecture en août 1750, Le Roy arriva dans la Ville éternelle en juin 1751, animé de la joie de découvrir enfin les antiquités dont il avait tant entendu parler mais aussi tous les monuments de la Renaissance et du Baroque, à commencer par la basilique et la place Saint-Pierre. Homme intelligent et avant-gardiste, il développa un goût particulier pour les sources grecques des monuments antiques de Rome dont il fit le relevé. Ce goût se renforça quand il apprit par la colonie artistique de la ville que les Britanniques Stuart et Revett travaillaient aux relevés des antiquités d'Athènes pour en faire une publication analogue à celle que leur concitoyen Robert Wood publia, en 1753, sur Palmyre. Suivra, en 1757, l'ouvrage sur les ruines de Baalbec avec son camarade James Dawkins. Deux ouvrages que Le Roy évoquera en introduction de son futur *opus* [11].

Ambitionnant d'attacher son nom à des découvertes archéologiques majeures, il décida de se rendre lui aussi, en 1753, à Athènes avec toutes les recommandations et protections nécessaires. Rappelons que depuis les relevés précis du Parthénon en 1674 par Arnould de Vuez (1644-1720) dans le fameux *album Nointel*, ou la description de la Grèce par le médecin lyonnais, Jacob Spon (1647-1685), et le botaniste anglais, George Wheler (1650-1723) en 1675, il n'y avait guère eu d'ouvrages à ce propos [12]. Tous avaient connu l'Acropole avant l'explosion du Parthénon en 1687. Le Français François Graviers d'Ollières et l'ingénieur militaire vénitien, Gian Maria Verneda, étaient parvenus, quant à eux, à lever alors

---

Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (n° 118), architecte et ami du marquis (cf. *Archives de l'Art français*, t. IX, 1915, p. 477). Mansart de Sagonne et Blondel se disputaient la faveur de celui-ci (cf. Philippe Cachau, *Les Mansart. Trois générations de génies de l'architecture*, à paraître). L'architecte Charles De Wailly fut aussi sans doute l'autre médiateur de cette rencontre, cf. *infra*.

10. Cf. Michel Gallet, *Les architectes parisiens du XVIII^e siècle. Dictionnaire biographique et critique*, Paris, 1995, p. 317.

11. *Ibid* et cf. note 4.

12. Arnould de Vuez accompagnait le marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV près la Sublime Porte, dans son voyage à Constantinople en 1674. Cf. Jean-Pierre de Ricke, « Arnould de Vuez, auteur des dessins du Parthénon attribués à Carrey », *Bulletin de correspondance hellénique*, n° 131, 2007 ; Jacob Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676*, Lyon, 1678 (3 tomes).

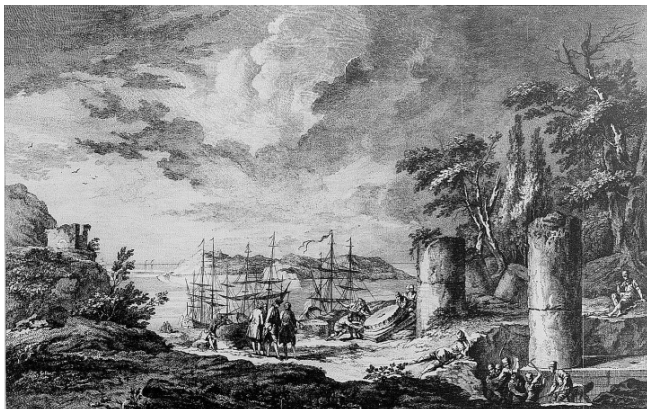

Fig. 6. – Julien-David Le Roy, *Vue de quelques fragments d'un Temple, situé dans un lieu de l'Attique appelé Thoricion* (Thorikos), planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Jacques-Philippe Le Bas, 1re partie, pl. II, 1758).

un plan de l'Acropole et de la ville d'Athènes [13]. Signalons enfin le périple au Levant du botaniste Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) en 1700-1702, sur ordre de Louis XIV également, qui put sillonner plusieurs îles des Cyclades. Périple qui fut relaté dans un ouvrage posthume publié en 1717 [14]. Si le joug turc ne facilitait guère la visite de la Grèce continentale, Le Roy parvint toutefois à ses fins.

Si l'on en croit ses propos dans une lettre au comte de Vergennes, ministre de Affaires étrangères, en décembre 1777 : « je dois principalement à l'honneur que vous me fites en 1754 de me recommander à Mr Desaleurs [15], le succes de mon voyage de grece ». Et de rappeler : « et vous m'aves donné de nouvelles marques de bontés et d'interet quand je suis entré à l'académie des belles lettres ». En quelques lignes, Le Roy rappelait ce qu'il devait au ministre de Louis XVI et confirmait la part prise par lui dans la préparation du séjour en Grèce, ce que l'on ignorait jusqu'ici [16].

Le Roy se rendit à Venise en avril 1754 et embarqua le 5 mai suivant pour Constantinople. Grâce à ses protections diplomatiques, dont celle susdite auprès du consul de France à la Sérenissime, Étienne Léoson, et du comte des Alleurs, ambassadeur près la Sublime Porte, il obtint des autorités ottomanes les

13. Cf. n. 10, p. 341 ; *Pianta del Castello d'Acropolis e Città d'Athene ove s'osservono le cose piu copiscue che contengono tanto antiche quanto moderne, fatta con l'accuratezza maggiore del Ingenere Verneda d'ordine dell' Eccellentissimo Signor Francesco Moresini Kavalier Procurator Capitan general, dopo il glorioso acquisto che ne fece in otto giorni d'assedio li 28. 7bre 1687 S.N.*

14. Joseph Pitton de Tournefort, *Relation d'un voyage fait au Levant par ordre du roi*, Paris, 1717 (2 vol. in-4) et Lyon (3 vol. in-8).

15. Comte des Alleurs (cf. note 226).

16. Cf. lettre du 14 décembre 1777. Le Roy consigne en préface de la première édition des *Ruines (…)*, le détail de ses recommandations (1758, p. vj). Vergennes n'apparaît en effet pas.

sauf-conduits nécessaires et se rendit à Athènes via les Cyclades (fig. 6)[17]. Il fit escale à Délos où il vit le temple d'Apollon. Son enthousiasme redoubla à la vue de chaque île, qu'il regrettait de ne pouvoir visiter toutes, et à la perspective d'Athènes où il arriva le 1er février 1755. Là, il visita l'Acropole mais aussi les autres monuments de la ville. Il se rendit ensuite au Pirée, à Sounion, Corinthe, Thorikos, Sparte, puis repassa par Athènes. Il embarqua en avril 1755, soit un an après son arrivée, à Orope pour Rome afin de comparer les monuments de la cité papale avec ceux vus en Grèce. En juin, il se trouvait à Bologne où il fut fait membre de l'Académie Clémentine. Il revint à Paris fin 1755, riche de connaissances nouvelles en matière d'antiquités gréco-romaines[18].

Les publications

Le voyage de Le Roy fit, on s'en doute, sensation et contribua grandement à la mode des grecqueries qui se développera alors dans tous les domaines (architecture, décoration, mobilier, mode…)[19]. Nombreux étaient ceux qui attendaient la publication de ses relevés. Soucieux de les publier avant ses homologues britanniques, Le Roy bénéficia du soutien du comte de Caylus (fig. 7), autre grand anticomane du moment, et de la collaboration de Louis-Joseph Le Lorrain, artiste protéiforme, à qui l'on doit le premier grand exemple de mobilier à la grecque (Château de Chantilly) (fig. 8) et de Pierre Patte, architecte et théoricien, disciple de Blondel, pour les planches notamment (fig. 14 et 31).

L'ouvrage tant attendu fut publié en 1758 et dédié au marquis de Marigny, directeur des Bâtiments du roi. Ce sont les fameuses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce (…)* dont Le Roy donnera une édition corrigée et augmentée en 1770 (fig. 9-10)[20]. Cette édition se voulait une réponse aux critiques émises à son encontre par son rival Stuart. Le retentissement de cet ouvrage fut bien entendu considérable.

---

17. Cf. note 4.

18. *Ibid*.

19. À ce propos, cf. notamment Daniel Rabreau, « Méthodologie du goût à la grecque sous Louis XV », in *Repenser les limites : l'architecture* à *travers l'espace, le temps et les disciplines*, actes du colloque de l'INHA, Paris, 2005 (article mis en ligne en 2008).

20. *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce : ouvrage divisé en deux parties. Où l'on considère, dans la première, ces Monuments du côté de l'Histoire ; et dans la seconde, du côté de l'Architecture*, Paris et Amsterdam, 1758 ; *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce, considérées du côté de l'Histoire et du côté de l'Architecture*, Paris, 1770 (édition revue et augmentée). Une première ébauche de l'ouvrage fut publiée peu de temps après son retour à Paris, sous la forme d'un recueil de dessins et sous le titre *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce ; ou le recueil de desseins et de vues de ces monuments, avec leur histoire et des réflexions sur les progrès de l'architecture*, Paris, 1756.

Fig. 7. – Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty, Anne-Claude-Philippe de Tubières, comte de Caylus (BNF, Est., LP 70-81).

Fig. 8. – Louis-Joseph Le Lorrain, Mobilier grec pour Ange-Laurent Lalive de Jully (Château de Chantilly, 1756-1758, cl. RMN).

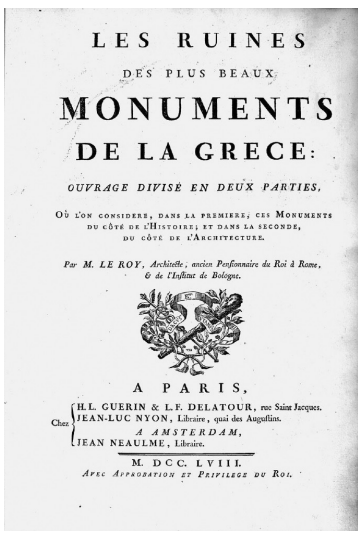

LES RUINES
DES PLUS BEAUX
MONUMENTS
DE LA GRECE:
OUVRAGE DIVISÉ EN DEUX PARTIES,
OÙ L'ON CONSIDERE, DANS LA PREMIERE, CES MONUMENTS DU CÔTÉ DE L'HISTOIRE; ET DANS LA SECONDE, DU CÔTÉ DE L'ARCHITECTURE.
Par M. LE ROY, Architecte, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, & de l'Institut de Bologne.
A PARIS,
Chez { H.L. GUERIN & L.F. DELATOUR, rue Saint Jacques.
JEAN-LUC NYON, Libraire, quai des Augustins.
A AMSTERDAM,
JEAN NEAULME, Libraire.
M. DCC. LVIII.
Avec Approbation et Privilege du Roi.

Fig. 9. – Page de titre *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Paris et Amsterdam, 1758.

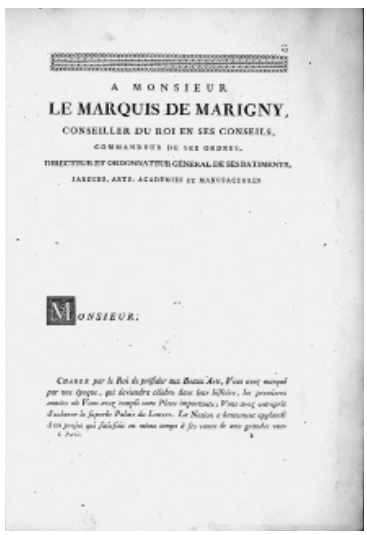

A MONSIEUR
LE MARQUIS DE MARIGNY,
CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,
COMMANDEUR DE SES ORDRES,
DIRECTEUR ET ORDONNATEUR GÉNÉRAL DE SES BATIMENTS,
JARDINS, ARTS, ACADÉMIES ET MANUFACTURES.

MONSIEUR,

Fig. 10. – Dédicace à Abel-François Poisson de Vandières, marquis de Marigny.

Les Anglais, furieux, publièrent une version dénaturée, qui donna lieu à toutes leurs critiques. Stuart et Revett ne publieront, quant à eux, leur premier tome qu'en 1762, soit quatre ans après Le Roy [21].

Par cet ouvrage, son titre de gloire, Le Roy posait les jalons d'une redécouverte de la Grèce sur des connaissances authentiques (fig. 11-13). Il éleva également en principe la supériorité de l'Antiquité sur le Moyen Âge, considération qui prévaudra jusqu'au début du XIX[e] siècle.

Il marqua également la supériorité des Grecs sur les Romains et concourra à une science nouvelle : l'hellénisme. Il est considéré ainsi, à juste titre, aux côtés de l'Allemand Winckelmann, comme le grand promoteur et théoricien du néo-classicisme européen et le pionnier de l'hellénisme français (fig. 14).

Son ouvrage, présenté à Louis XV lors de sa publication, lui valut d'intégrer l'Académie royale d'Architecture la même année en tant qu'historiographe [22].

Le Roy poursuivit ses investigations sur les sources de l'architecture en publiant en 1764, soit l'année où le roi posait la première pierre de l'église Sainte-Geneviève, actuel Panthéon (fig. 15), bâtiment emblématique de l'architecture néo-classique française, une *Histoire de la disposition et des formes que les Chrétiens ont données* à *leurs temples depuis le règne de Constantin jusqu'à nous* (fig. 16). Il était devenu entre-temps, en 1762, adjoint du professeur Blondel à l'Académie, prenant sa succession à sa mort en 1774. Il rédigera son éloge tout comme il le fit alors pour l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Louis de Régemorte (1709-1774), dont le fils Noël, rappelons-le, fut au service des D'Argenson [23].

Une activité longue et protéiforme

Soucieux des honneurs et des fonctions rémunératrices, Julien-David Le Roy intégra, non sans mal, nous le verrons, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1770 en qualité d'associé. L'institution fut, semble-t-il, moins sensible à ses

---

21. James Stuart et Nicolas Revett, *The Antiquities of Athens*, t. I, Londres, 1762. Suivront quatre autres tomes jusqu'en 1816. Cet ouvrage, par son ampleur et sa plus grande exactitude, fait aujourd'hui davantage autorité auprès des archéologues et des hellénistes que celui de Le Roy.

22. Cf. note 4.

23. Cf. B.-J. Dacier, *op. cit*. (n. 4), p. 279. Le nom de Régemorte n'est pas signalé dans l'ouvrage de Drew Armstrong cité n. 4. Sur le service des Régemorte auprès des D'Argenson, cf. Y. Combeau, *Le comte d'Argenson Ministre de Louis XV*, *in* Mémoires et documents de l'École des Chartes, n° 55, Paris. 1999, et N. de Blomac, *Voyer d'Argenson et le cheval des lumières*, Paris, 2004. Cf. Julien-David Le Roy, *Histoire de la disposition et des formes différentes que les Chrétiens ont donné à leurs Temples, depuis le règne de Constantin le Grand, jusqu'à nous*, Paris, 1764.

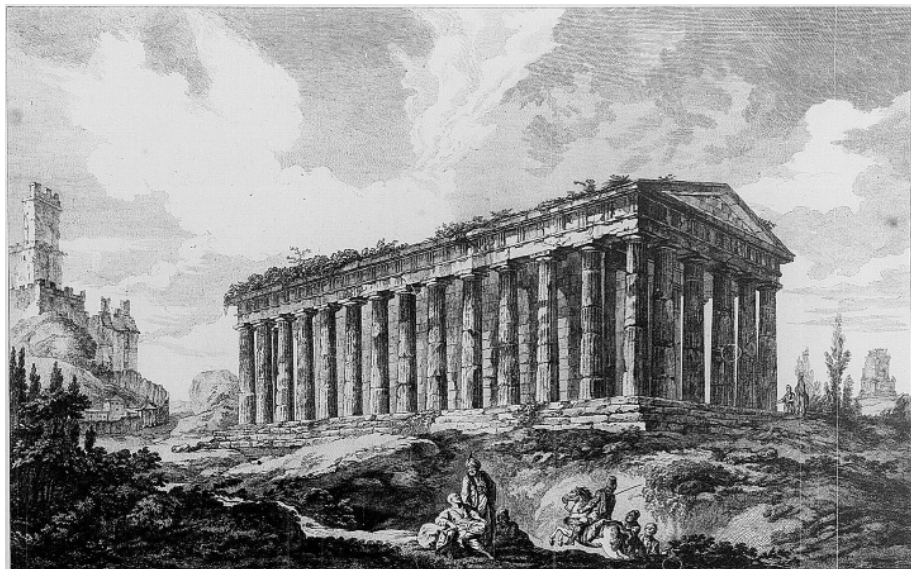

FIG. 11. – Julien-David Le Roy, *Vue du temple de Thésée à Athène* (*sic*), planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Jacques-Philippe Le Bas, 1re partie, pl. XI, 1758).

FIG. 12. – Julien-David Le Roy, *Vue du temple de Minerve à Athène*, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Jacques-Philippe Le Bas, 1re partie, pl. IV, 1758).

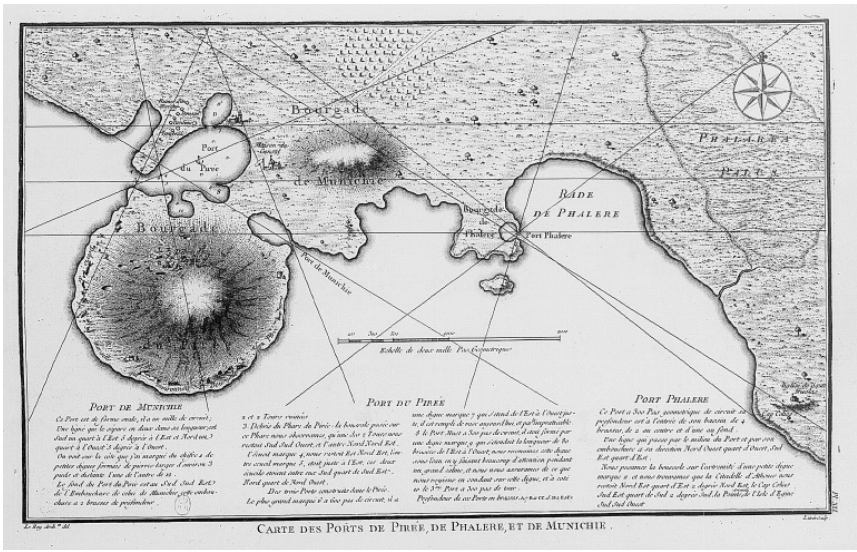

Fig. 13. – Julien-David Le Roy, *Carte des ports de Pirée, de Phalere, et de Munichie*, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Claude-Antoine Littret de Montigny, 1re partie, pl. XVI, 1758).

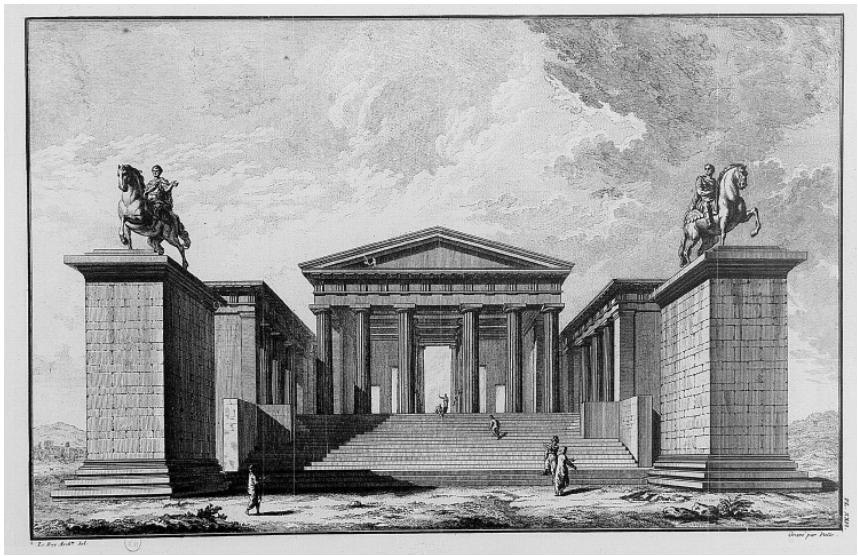

Fig. 14. – Julien-David Le Roy, Restitution des Propylées d'Athènes, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Pierre Patte, 2e partie, pl. XIII, 1758).

Fig. 15. – Pierre-Antoine Demachy, Cérémonie de pose de la première pierre de Sainte-Geneviève de Paris, le 6 septembre 1764 (Paris, Musée Carnavalet).

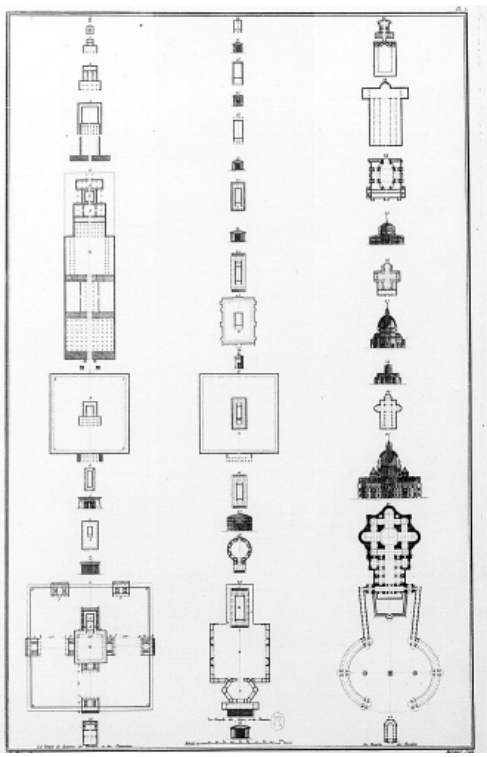

Fig. 16. – Julien-David Le Roy, Tableau de l'évolution des temples des Égyptiens à Saint-Pierre de Rome, planche de *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, 2e éd. (dessin par Le Moine et gravure par Michelinot, 1re partie, pl. I, 1770).

découvertes archéologiques que celle d'Architecture. Peut-être avait-elle deviné en lui un dilettante, de talent certes, mais qui ne mit jamais en pratique ses préceptes, comme il l'avouera au marquis de Voyer [24] ?

Le Roy ne bâtit jamais en effet. À l'Académie royale d'Architecture, il se contenta d'une activité d'historien et de théoricien, se livrant à des observations sur l'ordre dorique et sur d'autres considérations architecturales autour des antiquités grecques.

Le seul grand projet d'architecture qu'on lui connaisse est celui du nouvel Hôtel-Dieu de Paris en 1773 où il reprit, sur les conseils de son frère médecin, Charles, et suivant le modèle développé en 1756 par Alexander Rovehead à Plymouth, qu'il avait pu voir lors de ses séjours en Angleterre dont celui de 1769, le type de l'hôpital pavillonnaire. Type qui répondait aux préoccupations hygiénistes du temps. Le projet demeura sans lendemain [25].

Le Roy se consola à travers son autre passion : la marine. Dacier, son biographe, la fait remonter à ses voyages en Méditerranée orientale, « sur des bâtiments à voile et à rames de grandeurs et d'espèces différentes ». Julien-David ne manqua pas là aussi de se pencher sur ses origines. Il tenta de résoudre certaines difficultés en la matière par l'invention de navires d'un nouveau genre. Ainsi, sur la base des textes anciens et de combinaisons ingénieuses, il publia en 1777, *La Marine des anciens peuples (…)* (fig. 17). Suivirent, en 1783 et 1786, deux petits ouvrages intitulés, l'un, *Les Navires des anciens (…)*, l'autre, *Nouvelles recherches sur le vaisseau long des anciens (…)* (fig. 18) [26].

En homme des Lumières, Le Roy voulut partager l'enthousiasme de ses découvertes avec le grand Benjamin Franklin (fig. 19), profitant de sa présence en France entre 1776 et 1785. Il continua de correspondre avec lui et, encouragé par ses conseils, il mit en œuvre en 1787 à Rouen son projet de navire propre à naviguer sur fleuve et sur mer : le *naupotame*. Il parvint à ses fins et parcourut la Manche, visitant différents ports, avant de remonter la Seine et de jeter l'ancre devant le Louvre, en octobre 1787, avec un chargement de 24 milliers de plomb laminé. L'équipage n'était composé que de quatre hommes ! Il démontra l'efficacité du navire en naviguant entre le Pont Royal et le Pont Neuf, suscitant une fois encore l'admiration générale. L'expérience et les échanges avec Franklin furent relatés en 1788 dans les

---

24. Cf. B.-J. Dacier, *op. cit*. (n. 4), p. 279 et *infra*.

25. *Ibid*.

26. *Ibid*., p. 279-281 ; Julien-David Le Roy, *La Marine des anciens peuples expliquées et considérées par rapport aux lumières qu'on peut en tirer pour perfectionner la Marine moderne avec des figures représentant les vaisseaux de guerre de ces peuples*, Paris, 1777 ; *Les Navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on en pourroit faire dans notre marine*, Paris, 1783 ; *Nouvelles recherches sur les vaisseaux longs des anciens, sur les voiles latines, et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs*, Paris, 1786.

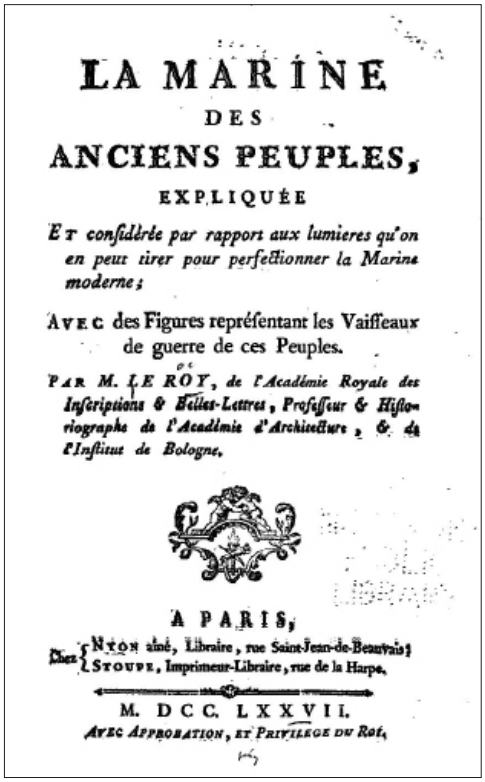

LA MARINE
DES
ANCIENS PEUPLES,
EXPLIQUÉE
Et considérée par rapport aux lumieres qu'on en peut tirer pour perfectionner la Marine moderne;
Avec des Figures représentant les Vaisseaux de guerre de ces Peuples.
Par M. LE ROY, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Professeur & Historiographe de l'Académie d'Architecture, & de l'Institut de Bologne.
A PARIS,
Chez { Nyon aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; Stoupe, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.
M. DCC. LXXVII.
Avec Approbation, et Privilege du Roi.

Fig. 17. – Page de titre
La Marine des anciens peuples, Paris, 1777.

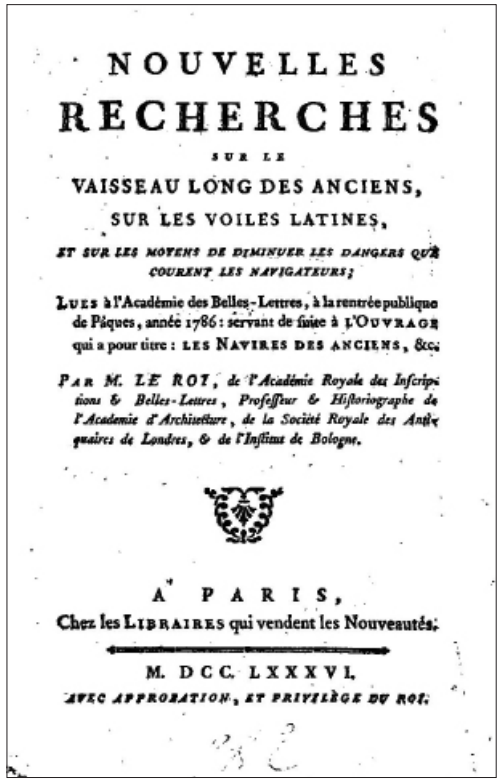

NOUVELLES
RECHERCHES
SUR LE
VAISSEAU LONG DES ANCIENS,
SUR LES VOILES LATINES,
ET SUR LES MOYENS DE DIMINUER LES DANGERS QUE COURENT LES NAVIGATEURS;
Lues à l'Académie des Belles-Lettres, à la rentrée publique de Pâques, année 1786: servant de suite à l'Ouvrage qui a pour titre: LES NAVIRES DES ANCIENS, &c.
Par M. LE ROY, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Professeur & Historiographe de l'Academie d'Architecture, de la Société Royale des Antiquaires de Londres, & de l'Institut de Bologne.
A PARIS,
Chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.
M. DCC. LXXXVI.
Avec Approbation, et Privilège du Roi.

Fig. 18. – Page de titre *Nouvelles recherches sur le vaisseau long des anciens (…)*, Paris, 1786.

Observations et Mémoires sur la physique, l'histoire naturelle et sur les arts (…), dédiés au comte d'Artois par MM. l'abbé Rozier, Mongez et La Métherie [27].

Fort de l'expérience, Le Roy proposa des navires encore plus ambitieux, capables de charges toujours plus importantes et de naviguer jusqu'en Chine ! Il ouvrit à cet égard une souscription mais les circonstances lui furent cette fois défavorables et le second projet de *naupotame* – dont nous n'avons aucune représentation, hélas – sombra dans les affres de la Révolution.

27. *Ibid*. Cf. Julien-David Le Roy, « Troisième lettre de M. David Leroy, à M. Franklin, Sur la Marine & particulièrement sur les moyens de perfectionner la Navigation des Fleuves », in *Observations et Mémoires sur la physique, l'histoire naturelle et sur les arts et métiers dédiées* à *Mgr le comte d'Artois*, par l'abbé François Rozier, Jean-André Mongez et Jean-Claude de La Métherie, juillet 1788, t. XXXIII, Paris, 1788, p. 136-144.

La fin de sa vie fut marquée par un retour plus sage à l'architecture via l'enseignement. Les académies royales ayant été supprimées en 1793, Julien-David se lança, à l'instar de son maître Blondel, dans la création d'une école d'architecture dans son logement du Louvre, nantie d'une importante bibliothèque. École qui fut reconnue par le ministère de l'Intérieur en 1795, année de création de l'Institut de France où furent recréées et regroupées les anciennes académies. Il y dispensa gratuitement ses leçons avec un zèle propre à son tempérament passionné. Il distingua les meilleurs élèves par des médailles d'encouragement et en recommanda certains au gouvernement. Parmi ses disciples, citons le fameux Charles Percier (1764-1838). Le Roy s'éteignit à Paris, sans postérité, le 29 janvier 1803[28].

Le Roy et le marquis de Voyer : une amitié intense

La correspondance de Julien-David Le Roy au marquis de Voyer comprend trente-deux lettres, datées de 1766 à 1777, avec une interruption entre 1772 et 1777[29]. Vingt-huit sont adressées directement au marquis, trois sont des copies de courriers (deux des ministres Sartine et Vergennes à Le Roy et une de Le Roy au prince de Montbarrey), et une est une missive de Montbarrey à Voyer, ces dernières étant datées de 1777.

N'ont été conservées visiblement que les lettres les plus précieuses, celles pouvant attester pour la postérité de la valeur des échanges et de la protection accordée par Voyer à cette figure importante du monde des arts au milieu du XVIII^e^ siècle. Cette correspondance porte sur les thèmes les plus variés. Elle entend informer le marquis de l'actualité de la capitale, tant politique qu'artistique, ou se fait plus personnelle (projets et carrière de Le Roy, chantiers du marquis). Depuis sa démission de la direction des haras du roi en 1763, lassé des intrigues de la cour et de la persécution de la marquise de Pompadour, Voyer s'était retiré en effet de la vie parisienne, demeurant principalement sur sa terre des Ormes afin de mettre en œuvre ses projets d'architecture et de haras[30].

---

28. Cf. note 4.

29. Cf. note 2.

30. Marc-René, marquis de Voyer, avait démissionné de la direction des haras du roi en juillet 1763, quelques mois avant le décès de la marquise de Pompadour en avril 1764. Il céda son haras d'Asnières, haut lieu du cheval en France à cette époque, en décembre 1763. S'il avait entamé en 1762 les remaniements de l'hôtel parisien, la mort de son père en juillet 1764 lui permit d'effectuer les transformations suivant son goût, lesquelles furent confiées à Charles De Wailly et à une pléiade d'artistes (Pajou, Fragonard, Durameau, Lagrenée le jeune, Le Monnier, Boiston…). Séparé de corps de son épouse depuis 1760, Voyer lui laissa la jouissance de l'hôtel, préférant demeurer principalement aux Ormes où il pouvait enfin réaliser ses

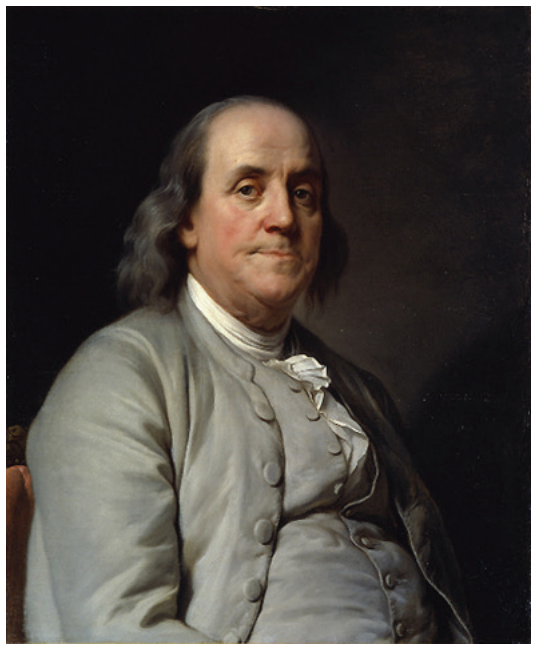

Fig. 19. – Joseph-Siffrein Duplessis, Benjamin Franklin, 1785 (Washington, National Portrait Gallery).

Outre Jacques-François Blondel, les liens du marquis avec Le Roy remontait probablement à 1754, année qui vit les premiers contacts des deux hommes avec l'autre grande figure du néo-classicisme français : l'architecte Charles De Wailly. Le Roy et De Wailly s'étaient rencontrés en effet lors de leur séjour à Rome cette année-là tandis que le marquis contribuait au séjour du second auquel il venait de commander sa nouvelle salle à manger d'Asnières. Il sera souvent question de lui dans notre correspondance à propos du chantier de l'hôtel de Paris dans les années 1760 et de la triste affaire de sa nomination à l'Académie royale d'Architecture en 1767[31].

ambitions : constituer un haras suivant ses conceptions novatrices (actuel haras-relais de poste) et remanier le domaine des Ormes, à commencer par la construction de la vaste grange-écurie devant le château, œuvre méconnue de De Wailly et de Pajou (identifiée par nos soins en 2011), ainsi que la reconstruction du logis central par le même et le jeune Bernard Poyet qui suivait également le chantier de la grange. Voyer se lança dans bien d'autres réalisations sur son domaine poitevin (remaniement du château de La Guerche notamment). Cf. notre article « Le "goût de la bâtisse" du marquis de Voyer », *Annales de la Journée d'Histoire 2013*, Château des Ormes, Châtellerault, 2014, p. 21-58 ; cf. notes 3 et 7.

31. Cf. note 3 ; Philippe Cachau, « Le mécénat du marquis de Voyer au château et aux haras d'Asnières-sur-Seine : enjeux politiques et culturels (1750-1755) », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 2013, 2014, p. 159-160 (Asnières) et *infra*. Sur les liens Le Roy-Blondel-Voyer, cf. note 9.

L'enthousiasme de Le Roy autour de la personnalité du marquis de Voyer explique grandement les louanges et les demandes de service qu'il lui fit régulièrement. En retour, Marc-René sollicitait ses conseils pour les chantiers de Paris et des Ormes. Tout cela, on le voit, n'était qu'échanges de bons procédés.

En 1767, Le Roy écrit ainsi : « j'ai mille remerciemens à vous faire de la bonté que vous avet bien voulu avoir de faire prendre des informations sur la terre de Marcounay, je les ai communiquées à un de mes commis qui desiroit particulièrement les avoir et à qui elles ont fait le plus grand plaisir ».

Il réitère ses compliments en 1768 : « je vous dois mille remerciemens de vos bontés et de votre conseil ». Dans une autre lettre de la même année, il déclare : « Si votre terre des Ormes n'avoit été qu'à quelques lieues de Paris je serois parti sur le champ pour vous aller remercier de vos bontés et je vous avoue avec sincerité que l'interest que vous me marquez de votre belle lettre a diminué beaucoup la peine que j'ai ressentie de la nouvelle facheuse qu'elle contenoit »[32]. Leur proximité était, on le voit, authentique et il l'évoque clairement, en août 1772, comme « son cher protecteur ».

En février 1768, il écrit d'ailleurs : « vous m'honoré de votre bienveillance et meme, vous m'avez permis de le dire, de votre amitié ; (…) ». En 1767, il acheva son propos par la formule : « je suis pour la vie le plus attaché de vos serviteurs » !

C'est, semble-t-il, à lui en priorité qu'il s'ouvrit de son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en février 1770 : « Monsieur, Persuadé de l'intérêt tout particulier que vous prenez à ce qui me regarde je me hate de vous marquer que j'ai été reçu de l'Académie des belles lettres et que j'y ai pris seance hier pour la premiere fois »[33].

Les éloges de Le Roy se portaient également sur les chantiers et les connaissances en architecture du marquis : « en vérité », écrit-il en 1767, « je ne sçaurois vous faire trop de complimens sur les progrès que vous et M^r^ de Colmont avez faits dans l'Architecture et j'ai bien de l'impatience de vous voir ici [à Paris] pour savoir si le dessein que nous avons fait ensemble reussit un peu en exécution ». Le Roy et Voyer dessinaient donc ensemble l'architecture, y compris avec ses intimes. On le verra de nouveau pour le projet des Ormes. Sur le chantier de Paris, Julien-David déclarait la même année : « on commence enfin à reconnaître de toutes parts dans votre belle Maison [celle de Paris] qu'un artiste plain de génie [Charles

32. Cf. lettres s. d. (1767), 17 mars 1768 et s. d. (1768).
33. Cf. lettres s. d. (1767), 28 février 1768, 21 février 1770 et 28 août 1772.

Fig. 20. – Alexandre Roslin, Abel-François Poisson de Vandières,
marquis de Marigny (portrait avec mobilier grec, château de Versailles, 1764).

De Wailly] y a travaillé pour un homme [Voyer] qui a véritablement ce que tant de gens qui n'ont que de la fortune se flatent d'avoir » [34].

Cette proximité lui valut de pouvoir s'ouvrir à lui en toute confiance. Le Roy se livre ainsi à des confidences sur sa famille (le retour de son frère [Jean-Baptiste] de Hollande, avec M. de Courtanvaux, en 1767 pour l'expérience de la « pendule de mer », par exemple), son tempérament : «j'ai un penchant irresistible », écrit-il, « pour ce que je crois juste » ; ses faiblesses : « j'ai beaucoup plus de confiance en vos lumières que dans les miennes sur la conduite que je dois tenir », dit-il en 1769, « et je suis persuadé que vous voulez autant mon bien que moi-même. Ainsi je ferai exactement ce que vous me conseillerez » [35].

La confiance entre les deux hommes était telle qu'il n'hésitait pas à lui livrer la profondeur de ses sentiments. Ainsi, à propos de ses relations compliquées avec le

34. Cf. lettres début 1767, 11 février 1767 et cf. *infra*.
35. Cf. lettres de septembre 1767 et du 9 octobre 1769.

marquis de Marigny (fig. 20), directeur des Bâtiments du roi, il déclare : « si javois été aussi libre avec Mr de Marigny que vous m'avez permis de l'être avec vous, s'il avoit eu pour moi les honnetetés que je reçu de vous et de quelques personnes considérables et qu'il avoit eu pour beaucoup de gens qui ne me valoient peut être pas, j'aurois sans doute eu avec lui une conduite differente, j'aurois peut être osé lui dire des vérités, ou ce que je regardois comme des Vérités ; mais j'avoue », ajoute-t-il, « que je ne l'ai jamais abordé sans une espèce de crainte, de timidité et de gène que les autres hommes ne m'inspirent pas ordinairement, et je ne suis pas le seul qui ait été saisi a son aspect de ces sentiments qui empêchent l'âme de se dévoiler a son respect »[36].

Le Roy se sentit si mal disposé à l'égard de son supérieur qu'il sollicitera régulièrement les conseils et des lettres de recommandation du marquis de Voyer au point de lasser celui-ci. Ce ne sont en effet pas moins d'une dizaine de lettres que l'architecte envoya à ce propos. Cette lassitude est perceptible lorsque, en 1768, l'architecte commence ainsi ses missives : « Monsieur, j'espèrois que vous me feriez l'honneur de m'écrire et n'ayant reçu aucune nouvelles de votre part, j'ai crains ou que vous n'ayez fait en ma faveur sans me le communiquer quelque tentative très malheureuse (…) »[37].

Échanges politiques, littéraires et théâtraux

Outre l'architecture, Julien-David se plut à entretenir le marquis de mille choses, voyant là, comme il l'écrit en 1766, « l'envie de vous donner quelques foibles marques de mon attachement »[38].

S'agissant de l'actualité politique, il évoque, en mars 1766, la visite faite par Louis XV au Parlement de Paris en vue de réaffirmer son autorité sur les parlements, principalement ceux de Béarn et de Bretagne (nous sommes en pleine affaire La Chalotais). Il est aussi question de l'affaire Lally-Tollendal, militaire français d'origine irlandaise, qui fut rendu responsable de la perte des Indes lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763) et exécuté en place de Grève en juin 1766. Cette affaire était d'autant plus sensible à nos deux hommes qu'ils étaient anglophiles. Le Roy reproduit d'ailleurs *in-extenso* en anglais l'avis de Britanniques à ce propos[39].

---

36. Cf. lettre s. d. (1768).
37. Cf. début de la lettre ci-dessus. Sur Marigny, cf. également lettres s. d. (1767), 17, 22 et 27 mars, 9 mai 1768.
38. Cf. lettre du 5 mars 1766.
39. Cf. lettres des 5 mars et 13 juin 1766.

Autres sujets propres à intéresser le marquis : la mort et les obsèques du roi Stanislas, beau-père de Louis XV, et l'incident survenu à Neuilly dans un cabaret entre un garde suisse et les laquais des comte et marquis de Duras. Le premier événement intéressait Voyer car Stanislas lui avait permis d'échanger en 1764 avec le roi, ses haras d'Asnières-sur-Seine contre celui de Sarralbe en Moselle. Le second le concernait aussi car Neuilly faisait partie des domaines du marquis depuis la mort de son père cette même année et le refus du don qui lui fut fait par Louis XV [40].

Tous deux hommes de lettres et amateurs de spectacles, Le Roy se fit auprès de Voyer l'écho de l'actualité théâtrale parisienne : il lui livre ainsi ses commentaires, peu flatteurs, sur la tragédie *Gustave* de Jean-François de La Harpe (1739-1805), auteur aujourd'hui oublié, tragédie donnée au Théâtre-Français en mars 1766. Il l'informe également « du peu de réussite (*sic*) » de *La bergère des Alpes* de Jean-François Marmontel (1723-1799). En septembre, ses propos sur l'*Ataxerce* d'Antoine-Marin Lemierre (1733-1793) furent un peu plus élogieux. Il est à nouveau question de Lemierre à la fin de l'année à propos de son *Ésope*, d'après l'*Ésope au Parnasse* de Charles-Étienne Pesselier (1712-1763) daté de 1739, évoqué subrepticement [41].

Ceci lui donna l'occasion d'aborder le jugement de Louis Caradeuc de La Chalotais, le fameux procureur général du Parlement de Bretagne, soutenu par l'opinion. Le Roy relate à son propos une scène survenue en septembre 1766 au Théâtre-Français où Calonne, le futur contrôleur général des Finances de Louis XVI, alors son homologue de Flandre et considéré par lui comme son « accusateur » dans l'affaire qui le concernait, fut hué par toute l'assistance à son arrivée : « il a été hué », écrit Le Roy, « aussi unanimement que M^r^ de Saxe – le fameux maréchal – fut applaudi à l'opéra quand M^elle^ de Mèts lui présenta une couronne » [42] !

Outre le théâtre, il est aussi question de littérature : Le Roy annonce ainsi au marquis, fin 1766, la sortie prochaine et l'envoi du roman *Bélisaire* de Marmontel, hôte régulier des Ormes depuis le comte d'Argenson, publié en 1767 [43].

---

40. *Ibid*. Sur l'échange du haras d'Asnières, cf. N. de Blomac, *op. cit*. (n. 23). Sur Neuilly, cf. Y. Combeau, *op. cit*. (n. 23), et note 76.

41. Cf. lettres du 5 mars 1766 (de La Harpe, Marmontel) et du 3 septembre 1766 (Lemierre).

42. Cf. lettre du 3 septembre 1766. À propos de « Melle de Mèts (*sic*) », cf. note 110. Dans la même lettre, Le Roy évoque la célèbre M^lle^ Arnould (cf. note 104).

43. Cf. lettre du 27 décembre 1766. Sur les liens Marmontel-comte Marc-Pierre d'Argenson, cf. Y. Combeau, *op. cit*. (n. 23).

Le Roy honore enfin le marquis de Voyer de poèmes : il lui adressa ainsi, en septembre 1766, « le morceau de poésie qui a remporté le prix de l'Académie française et d'une autre pièce qui a eu accessit ». Il lui fait part aussi de l'achat d'un poème, *Les ruines*, qui semble être celui d'Aimé-Ambroise-Joseph Feutry (1720-1789), paru en 1767. Sa lettre d'août 1772 est presque tout entière consacrée aux vers de Voltaire sur la Saint- Barthélémy. Il évoque ensuite la sortie du poème allégorique en six chants d'Helvétius, un des grands esprits du siècle, dénommé *Le Bonheur*. Voltaire est de nouveau à l'honneur en 1777 lorsque Le Roy entame sa lettre au prince de Montbarrey par quatre vers du grand auteur et philosophe. La récurrence de ce dernier n'était pas innocente car, comme Marmontel, il était l'intime des D'Argenson et l'hôte régulier des Ormes [44].

Le Roy : un correspondant intéressé et inquiet

Julien-David Le Roy s'entretint aussi de sa carrière et de ses projets. Le marquis de Voyer fut assailli de lettres autour de ses difficultés ou de ses espérances au sein des Académies royales d'Architecture et des Belles Lettres. S'agissant de la première, l'année 1768 est presque entièrement consacrée à la mort prochaine de son secrétaire et professeur, le grand mathématicien et astronome français, Charles- Louis-Étienne Camus, décédé en mai 1768 à son domicile du Louvre, et dont une lettre de Le Roy se fait l'écho. L'architecte, qui convoitait sa place de secrétaire, suivit attentivement l'évolution de sa maladie qu'il prétendait être « un ulcère bien considérable à la poirine (*sic*) » – un cancer visiblement –, qu'il savait être incurable. On ne trouve pas moins de six lettres à ce sujet [45].

« Honni soit qui mal y pense », comme dit si bien la devise britannique, car Le Roy n'obtint finalement pas la place tant convoitée malgré les appuis du marquis de Voyer. Il s'en ouvrit à lui en 1768. Il s'estimait d'autant plus légitime dans cette fonction « que depuis long temps », écrit-il en février, « j'ai toujours fait fonction de secrétaire [et] que j'ai lieu de croire même que Monsieur le Marquis de Marigny le voyait avec satisfaction et me destinoit cette place puisqu'il a eu la bonté d'obtenir

44. Cf. lettres des 3 septembre (Marmontel) et 27 décembre 1766 (Feutry), 28 août 1772 (Voltaire, Helvétius) et 30 novembre 1777. Voltaire fut élève, avec le comte d'Argenson, au collège Louis-le-Grand. Les deux hommes ne se quitteront plus et entameront une abondante correspondance, en partie conservée à la Bibliothèque universitaire de Poitiers. Sur les liens Voltaire-D'Argenson, cf. Y. Combeau, *op. cit*. (n. 23).

45. Cf. lettres des 28 février, 22 mars, 4 et 9 mai 1768 et deux autres s. d. (1768).

Fig. 21. – Augustin Pajou, Buste de Charles De Wailly (Lille, Musée des Beaux-Arts).

pour moi de Sa majesté, que je fusse chargé d'en faire la fonction la plus importante, celle d'écrire l'histoire de l'Académie d'Architecture »[46].

Mais Julien-David savait que, à cause de « malheureuses circonstances dans lesquelles [il s'est trouvé en]fermé », il n'était plus dans les petits papiers du marquis de Marigny. L'angoisse de la défaveur à son sujet fut telle que Voyer se vit régulièrement informé et relancé dans les premiers mois de cette année pour l'obtention de recommandations ou de lettres types au directeur des Bâtiments. L'architecte alla même jusqu'à retranscrire une lettre adressée à celui-ci pour s'assurer auprès du marquis qu'il n'avait pas commis d'impairs[47] !

46. *Ibid*.

47. Cf. lettre s. d. (1767). À la fin de cette lettre, est celle, en minuscules, d'un projet de lettre à Marigny soumis à Voyer. Cf. également lettres des 17, 22 et 27 mars, 9 mai 1768 et autre s. d. (1768).

Au fond de lui, Le Roy savait que Marigny n'avait pas du tout apprécié l'ambiguïté de sa position, en 1767, dans l'affaire de la nomination de Charles De Wailly (fig. 21) à la première classe de l'Académie sans passer par la seconde. Nomination qui avait soulevé l'indignation générale des membres de l'institution car elle se faisait au mépris des statuts. Le Roy, qui avait reçu les ordres du directeur général pour qu'« on ne mit aucun obstacle à son installation », fit une confession sidérante dans une lettre du 27 mars 1768, avouant toute l'origine de sa défaveur : à sa « grande honte (*sic*) », écrit-il, il ignorait la réforme des statuts adoptée en 1756 ! Pour sa défense, il estimait « vraisemblable » que l'entourage de Marigny n'y ait pas non plus prêté attention. Le Roy était d'autant plus gêné dans cette affaire que De Wailly était un ami et qu'il savait la grande protection que Marigny et Voyer lui accordaient. Surtout, l'architecte l'avait mis dans la confidence de sa nomination prochaine en mai 1767, quels que fussent le rang et le scrutin, fort de la parole donnée par le directeur général. Confidence dont Le Roy s'ouvrit au marquis. Il se consolera finalement de cette défaveur passagère par la nomination à la place de professeur en 1774[48].

Parmi les travaux évoqués au sein de l'Académie royale d'Architecture, Le Roy annonçait, en 1767, la publication d'une « brochure », qu'il dénomme aussi « ouvrage » dans une autre lettre, entreprise avec Marigny sur l'histoire de l'institution et qui « est devenue, en la travaillant, plus considérable qu'[il] ne l'imaginai[t] ». Il annonçait également la remise aux académiciens de ses « recherches sur les mesures grecques », c'est-à-dire sur les ordres grecs. Il envisageait enfin la rédaction, sous la direction de Marigny et avec le concours de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, d'une histoire générale des arts[49].

La nomination à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres fut presque aussi angoissante que celle au secrétariat de l'Académie d'Architecture. Le Roy relate ainsi dans le détail l'échec de son élection en 1767, liée en partie à l'absence de M. de Malesherbes qui lui était favorable « et [à] une perfidie qui [lui] a été faite par un académicien » qu'il se garda bien de désigner. Il fut – paradoxalement – moins disert sur sa réussite à l'élection de 1770, se contentant de consigner son rival, un certain Duterpe, officier de la garde[50], et le nombre de

48. *Ibid*. et cf. lettre du 1er mai 1767. Sur le scandale de l'affaire De Wailly, cf. Daniel Rabreau et Monique Mosser, *Charles De Wailly, peintre architecte dans l'Europe des Lumières*, catalogue de l'exposition, Paris, Caisse nationale des Monuments historique et des Sites, 1979, p. 22, et *infra*. Sur les liens entre De Wailly et le marquis de Voyer, cf. note 2 et Ph. Cachau, *op. cit*. (n. 7), *op. cit*. (n. 30), p. 21-58, et *op. cit*. (n. 31), p. 159-160.

49. Cf. lettres s. d. (1767) et du 9 mai 1768.

50. Non identifié.

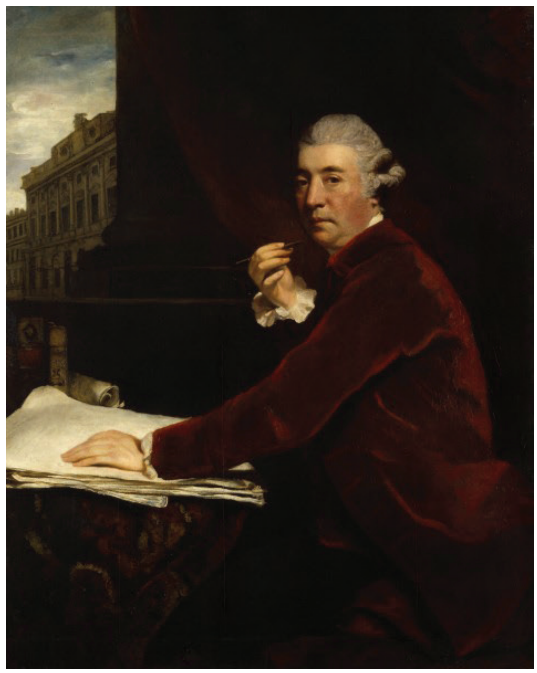

Fig. 22. – Joshua Reynolds, William Chambers, vers 1780 (Londres, Royal Academy of Arts).

voix obtenues (24 contre 8). Élection dans lequel Voyer avait eu, semble-t-il, sa part comme il lui rappelle en 1777.

L'activité de Le Roy au sein de l'Académie des Belles-Lettres est à peine évoquée : on ne trouve, dans la correspondance, que mention de l'envoi des parties de son ouvrage sur l'histoire de l'Académie d'Architecture où elle est abordée [51].

Passion commune pour l'Angleterre et la marine

S'il est des sujets dans lesquels Le Roy fut plus prolixe, ce sont bien l'Angleterre et la marine. Là aussi, il savait combien ils intéressaient le marquis. Comme beaucoup de contemporains, Marc-René de Voyer d'Argenson faisait partie, malgré l'hostilité ambiante entre la France et l'Angleterre, des anglomanes du XVIII[e] siècle. Ce pays l'intéressait autant pour sa modernité politique (une monarchie

51. Cf. lettres des 1[er] mai 1767, s. d. (1767), 21 février 1770 et 14 décembre 1777.

parlementaire), son libéralisme économique, que, et surtout, pour son architecture (ses liens avec l'architecte William Chambers sont bien connus) et ses méthodes d'élevage des chevaux (il fut le grand introducteur de ces méthodes et des fameux *yearlings* en France). Autant d'aspects qui sont bien étudiés désormais. Rappelons que Le Roy se rendit à trois reprises en Grande-Bretagne (1769, 1774 et 1777) et parlait parfaitement l'anglais [52].

Sa correspondance est d'autant plus intéressante à cet égard qu'elle apporte un éclairage nouveau sur sa personnalité et les liens qu'il établit avec Voyer et les personnalités anglaises du moment. Il est ainsi question d'un officier britannique, Milord Forbes, à propos d'une course de chevaux engagée avec M. de Lauragais, ami du marquis, en mars et septembre 1766 et de la perte essuyée par celui-ci ; du comte Patrice d'Arcy (1725-1779), mathématicien et militaire français d'origine irlandaise, dit le chevalier d'Arcy ; et, bien entendu, de son ami et confrère William Chambers (fig. 22) que Le Roy visita dans sa famille lors du séjour de 1769. Il écrit à ce propos : « chambers, sa femme et ses filles vous font mille complimens. Nous avons bien souvent parlé de vous, et nous n'avons pas fait un diner que vous n'ayez été nommé dans nos tost (*sic*) » ! On sait combien l'architecte anglais prit intérêt aux ouvrages du marquis de Voyer à son hôtel de Paris dans les années 1760 [53].

Le voyage de Le Roy à l'été 1769 est, semble-t-il, la grande révélation de cette correspondance. Il évoque même un second voyage, effectué sur ordre du ministre Sartines, mais dont la date n'est pas précisée. Voyer prit, sans aucun doute, une part non négligeable dans le premier puisque Le Roy confesse l'avoir fait sur son conseil et celui d'un certain Gayot, souvent évoqué, à savoir François-Marie Gayot (1699-1776) que Choiseul avait placé à la tête des bureaux du ministère de la Guerre et fait intendant général des armées du roi en 1767. Plus loin, Julien-David fait allusion à « plusieurs de nos projets » sans préciser lesquels. L'architecte fait part, en octobre, de son passage au château de Douvres, à l'arsenal de Wolvich, à Londres et à Plymouth, ainsi que dans de nombreuses provinces anglaises dont le Kent et le Sussex [54].

Les finalités de ce voyage sont révélées dans la correspondance adressée en 1777, non seulement à Voyer, mais aussi au ministre de la Marine, Antoine de

52. Sa parfaite connaissance de la langue de Shakespeare est attestée par la transcription et la traduction faite au marquis de l'opinion anglaise sur l'exécution du comte de Lally (lettre du 13 juin 1766). Sur le marquis de Voyer, Le Roy et l'Angleterre, cf. N. de Blomac, *op. cit*. (n. 23),et J. Barrier, *William Chambers. Une architecture empreinte de culture française, suivi de Correspondance avec la France* (Art'Hist), Paris 2010.

53. Cf. lettres des 5 mars et 3 septembre 1766 (Forbes ; d'Arcy), 30 septembre (1769 ; Chambers).

54. Cf. lettres des 30 septembre (1769), 9 octobre 1769, 19 septembre 1777, 14 décembre 1777, autre de décembre 1777 au prince de Montbarrey. Sur Gayot, cf. note 203.

Sartines, et à celui de la Guerre, le prince de Montbarrey, en vue de réclamer le remboursement des frais effectués à cette occasion. Il s'était rendu là, expose-t-il, sur « un ordre verbal et secret du ministre de la guerre » d'alors, Choiseul, donné par Gayot. Les frais n'avaient pu lui être remboursés, malgré ses demandes, car Choiseul avait été destitué entre-temps. Il déclarait avoir accompli ce voyage « pour être utile à l'état (…) dans un temps ou tout sembloit faire prévoir la guerre ».

Dans la lettre à Sartines, il expose clairement que son périple avait « pour objet la marine et la guerre ». Il apparaît ainsi que Le Roy, fort de ses contacts sur place, de sa connaissance de l'anglais, de son intérêt pour le pays, s'y rendit non seulement pour espionner les ports et arsenaux anglais, mais aussi pour prendre des notes sur les navires de Sa Majesté en vue de la publication de son ouvrage sur *La marine des anciens peuples*. C'est en effet dans le cadre de la sortie de celui-ci, qu'il s'apprêtait à présenter au roi, mais aussi, probablement, à la suite du séjour que Voyer venait d'accomplir dans le pays au printemps, que Julien-David se souvint des frais effectués. On ignore s'il obtint gain de cause par l'entremise du marquis, lequel avait été sollicité, une fois encore, pour attester la véracité de ses propos [55].

En tant que commandant militaire de la façade atlantique en Poitou, Aunis et Saintonge, Marc-René s'intéressait tout autant à la marine et Le Roy se fit un plaisir de lui relater ses travaux. En août 1777, il l'informait avoir offert son ouvrage sur *La marine des anciens peuples* au roi, à la famille royale et à tous les ministres. « J'ai tout lieu de croire », écrit-il, « que les gens de lettres en sont contents ». Il se fit ainsi le plaisir de consigner à Voyer, souligné dans le texte, le compliment adressé dans un billet à son frère par un voisin de Passy, un certain Deslaing, s'excusant de lui adresser un exemplaire aussi tardivement [56].

Le goût de Le Roy pour la marine était fort ancien, ainsi qu'il l'expose dans un long courrier de novembre 1777, presqu'entièrement consacré au sujet : « (…) depuis 23 ans que j'ai pris dans mon voyage de grèce les premières idées sur la marine », dit-il, « cette science a été ma principale passion et ma principale étude ». Au début de son courrier, il confessait avoir « rêvé toute la nuit marine et débarquement et il m'est venu », ajoute-t-il, « sur ce sujet une foule d'idées nouvelles ». Plus bas, il annonçait : « (…) le jugement favorable qu'ont porté à mon dernier ouvrage, les marins les plus célèbres, me donne la confiance de juger à cet égard mes opinions moi-même (*sic*) ». Cette entrée en matière n'était pas innocente [57].

---

55. *Ibid*. et lettre de Monbarrey à Voyer du 21 décembre 1777 pour confirmation du séjour de 1769.

56. Cf. lettre du 18 août 1777. Sur l'activité du marquis de Voyer en Poitou, Aunis et Saintonge, cf. N. de Blomac, *op. cit*. (n. 23). Sur l'identité de ce Deslaing, cf. note 223.

57. Cf. lettre du 30 novembre 1777.

Julien-David déclarait en effet au marquis souhaiter une place au ministère de la Marine ou de la Guerre, le « mettant à portée de faire au commencement de l'année prochaine quelques voyages au havre ou à Dunkerque ». Son goût des voyages était décidemment insatiable et il précisait que la place qu'il lui plairait serait celle d'historiographe de la marine, s'estimant homme de lettre avant tout. Sa prétention le poussa à désirer une place complémentaire d'inspecteur de vaisseaux. Si le miracle arrivait, il en serait, dit-il, « parfaitement content (*sic*) ».

Une fois encore, Voyer était sollicité pour une recommandation auprès des ministres concernés. Afin de contrer le jugement défavorable qui pourrait résulter de sa présence aux Académies d'Architecture et des Belles-Lettres, Julien-David afficha, avec assurance et une belle prétention, des arguments qui attestent sa volonté de changer de cap : « Les ministres à qui vous parlerez de moi », écrit-il, « auront de la peine à croire qu'un savant de l'Académie des belles lettres, qu'un Professeur de l'Académie d'architecture puisse avoir sur la Marine et sur la guerre des idées utiles ; mais », ajoute-t-il, « j'ose vous prier de leur faire considérer que je suis le fils et le frère des plus grands méchaniciens de l'Europe (*sic*), que je n'ai point apauvri mon esprit par l'étude des détails de l'Architecture ; que je n'ai jamais voulu rien bâtir que je n'ai enfin étudié, que je n'enseigne de l'architecture que ce qui a rapport à l'histoire, aux lettres et aux parties de la théorie les plus sublimes de cet art »[58].

Pour confirmer sa position, Julien-David rappela le voyage effectué – qu'il évoque également à Sartines la même année – au port de Brest pour le roi, en 1761 (1763 en vérité), « pour un projet de marine ». Il assurait avoir « sacrifié plusieurs années et beaucoup d'argent à faire faire des modèles de vaisseaux ». Enfin, « tous les sçavants et tous les marins » s'étaient montrés ravis de son ouvrage et nul autre que lui n'avait « une aussi grande connaissance (…) de toutes les espèces différentes de navires des anciens ». Avec de telles prétentions, Le Roy ne pouvait, semble-t-il, guère espérer les places tant convoitées car nombreux étaient ceux en effet qui, à la même époque, en affichaient de semblables. La marine était au XVIII^e^ siècle, rappelons-le, ce que l'informatique est à notre XXI^e^ siècle ! On a vu cependant comment Le Roy, personnage obstiné et compétent assurément, parvint à démontrer, dix ans plus tard, ses aptitudes à travers sa fameuse expérience de *naupotame*[59].

58. *Ibid*.
59. *Ibid* et cf. lettre de Sartines à Le Roy du 19 septembre 1777. Sur le *naupotame*, cf. *supra*.

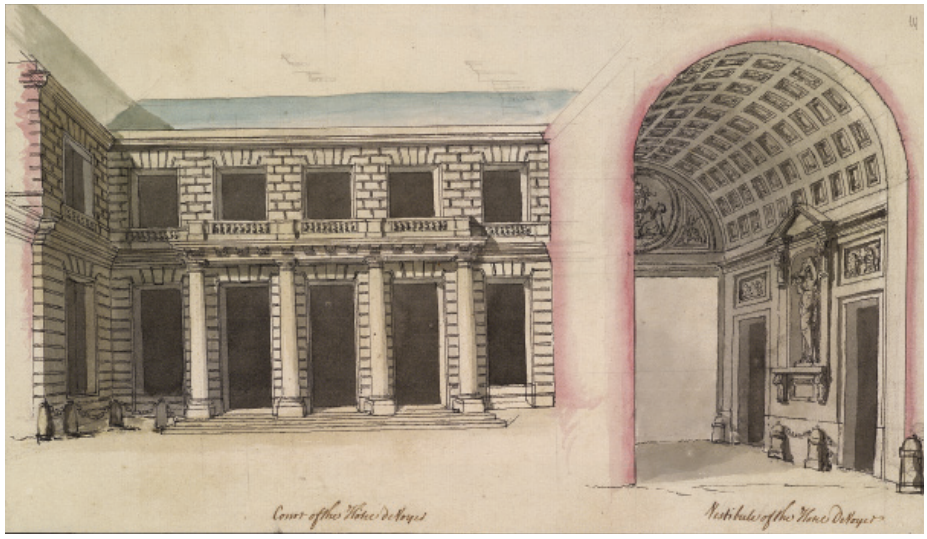

FIG. 23. – William Chambers, Cour et passage de porte cochère de l'hôtel de Voyer (Londres, Royal Institute of British Architects, nº 22300, 1774).

Le Roy, conseiller en architecture du marquis de Voyer

Avec le voyage de Grèce de Le Roy en 1754-1755, Marc-René de Voyer avait pressenti toutes les opportunités qui en découleraient en matière artistique. Homme à la pointe du goût, il lui fallait assurément un conseiller tel que Julien-David pour ses prochains chantiers. L'hôtel de la rue des Bons-Enfants allait lui permettre de faire ses preuves.

L'hôtel de la rue des Bons Enfants

Entre 1764 et 1772, le marquis fit procéder à la remise au goût du jour de l'hôtel familial (fig. 23, 26, 28-30), bâti et décoré dans le style rocaille dans les années 1700 par Germain Boffrand. Tous les grands artistes du moment (les peintres Fragonard, Lagrenée le jeune, Durameau, Briard, Charles Monnet, les sculpteurs Augustin Pajou et Jean-Baptiste Boiston) furent sollicités afin de constituer l'une des grandes réalisations artistiques de la capitale. Le jeune et talentueux Charles De Wailly fut chargé de l'opération qui visait non seulement la décoration intérieure, mais aussi le remaniement total des élévations sur cour et sur

Fig. 24. – Anonyme, Marie-Jeanne-Constance de Voyer d'Argenson, marquise de Voyer, s. d. (DRAC Poitou-Charentes).

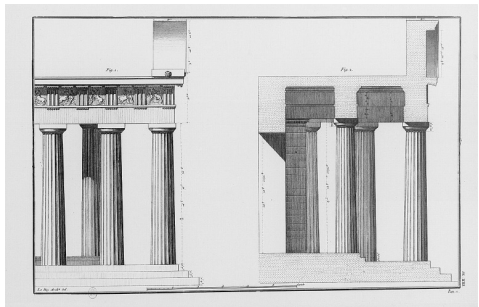

Fig. 25. – Julien-David Le Roy, Coupe et élévation du Parthénon et son ordre dorique sans base, planche *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Pierre Patte, 2e partie, pl. VIII, 1758).

le jardin du Palais-Royal, ainsi que l'entrée et le passage de porte cochère sur la rue. Non content d'obtenir le rapport de De Wailly sur l'évolution du chantier – Voyer suivait cela depuis les Ormes –, Le Roy l'informa précisément de la situation et lui prodigua ses conseils éclairés.

En juin 1766, il écrit au marquis : « j'ai vu votre bâtiment encore ce matin mais je trouve qu'il n'avance guerre et dewailli s'en plaint. j'aurai l'honneur de vous écrire plus amplement la dessus dans peu de jours ». Il réitéra le propos en septembre, en s'excusant presque : « pardon encore si je vous mande simplement sur votre batiment que s'il n'avance pas aussi promptement que vous le désiriez. Il me semble cependant qu'on ne peut pas trop faire de reproches aux ouvriers qui y travaillent avec beaucoup de zèle ». En décembre, il déclare brièvement à propos de la chambre de Madame de Voyer (fig. 24 et 29): « je compte que de Wailli tiendra parole a Madame la Marquise à qui je vous prie de présenter mes respects, je vous ecrirai plus au long sur cet article mardi (…) »[60].

Les courriers sur l'hôtel en 1767 sont plus circonstanciés. Nous sommes en effet au plus fort du chantier de décoration, lequel concerne les fameuses pièces du rez-de-chaussée sur le Palais-Royal (salle à manger, grand salon et chambre de

60. Cf. lettres des 13 juin, 3 septembre et 27 décembre 1766.

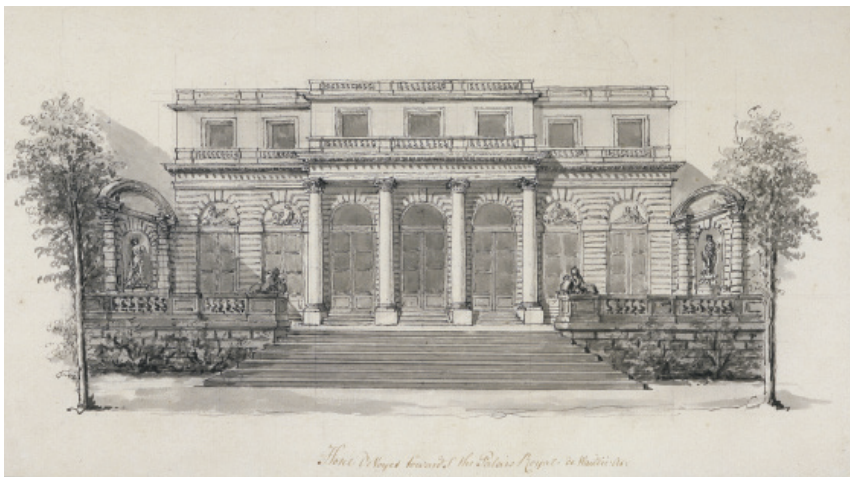

Fig. 26. – William Chambers, Élévation de l'hôtel de Voyer du côté du Palais-Royal, 1774 (Londres, Royal Institute of British Architects, n° 12085, 1774).

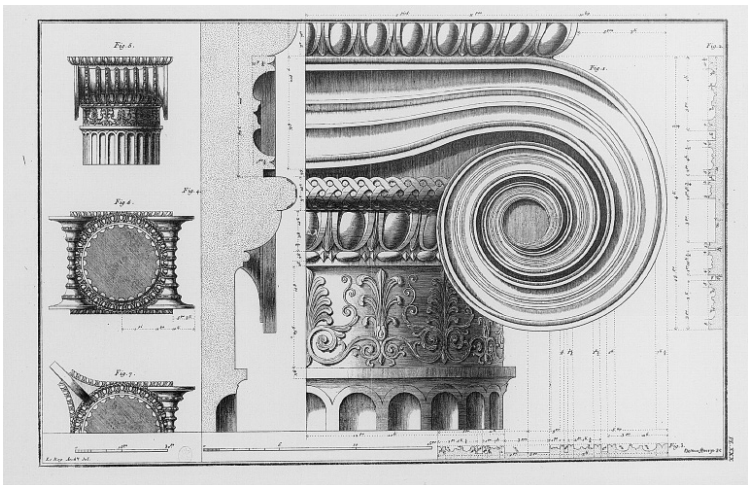

Fig. 27. – Julien-David Le Roy, Modèle d'ordre ionique grec, planche *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Jean-François de Neufforge, 2e partie, pl. XIX, 1758).

Madame) tandis que celui de rénovation extérieur est en voie d'achèvement : « La façade de votre hotel sur la rue », écrit-il le 11 février, « est entièrement libre et achevé. Le stile en est comme vous l'avez vu, simple et noble, et on ne pouvoit guère esperer de tirer un meilleur parti des vilains trous alongés (*sic*) qu'on y voyait. » « La cour (fig. 23) », poursuit-il, « est aussi presqu'entièrement terminé, les refends que de Wailli a substitué aux archivoltes maigres qui couronnoient les arcades rendent la décoration plus large et y retablissent l'accord qui manquoient et ce que je regarde comme une très grande perfection ; l'ordre comparé a tout ce qui l'environne est très grand. L'attique qui le couronne est bas, les bases des colonnes posent par terre (le dorique est pourtant avec base sur la vue de Chambers) (fig. 24). La corniche a peu de hauteur et je crois en general, achève-t-il, dans toute cette décoration, reconnaitre la marche (*sic*) [marque] de Palladio ». Quoi de plus prestigieux, en effet, qu'un rapprochement avec le grand architecte de la renaissance italienne, si apprécié, on le sait, des Anglais que Voyer estimait tant[61] !

Le Roy poursuivit son propos avec les colonnes de la façade et des niches latérales sur le Palais-Royal (fig. 26-27) : « ce même esprit de sacrifier les choses les moins importantes dans une decoration pour faire valoir ce qu'elle offre de plus noble, je remarque encore dans la façade de votre hotel qui donne sur le jardin l'echelle sur laquelle les ordres s'exécutent quoiqu'elle soit grande, ne suffit pas pour les faire parroître (*sic*) grands, ce sont les niches qui portent les ordres, ce sont les masses qui les couronnent, ce sont les ouvertures qu'on perce entre leurs parties ou a coté de leurs parties, qui les font paroître colossales quelque fois quoi qu'elles ne le furent pas et qui les font au contraire juger petites quoiqu'elles soient colossalles » !

Suivent les commentaires sur la décoration intérieure. Sur le fameux plafond du salon (fig. 28), peint par Antoine Coypel en 1706 sur le thème des *Amours des dieux*, il déclare: « Le plafond de votre salon gagne extremement a etre netoyé, il semble a mesme que Colins – fils du grand peintre-restaurateur de l'époque, François-Louis Colins (1699-1760) – y travaille, qu'il leve un voile epais qui le couvroit, j'en ai été on ne peut plus surpris. Cette pièce qui dailleurs gagne beaucoup ne sera pas reconnoissable » !

Concernant la salle à manger, il écrit : « vous avez grondé de wailli sur ce qu'il a changé de projet sur la decoration du plafond de la sale de cariatydes ; il a un peu tort sans doute par rapport à la dépence et au temps ; », admet-il complaisamment, « mais parce que j'en ai vu, je crois qu'il fera un bien meilleur effet sculpté, qu'il ne

61. Cf. lettre du 11 février 1767. Il semble que l'ordre ait été modifié par la suite car Chambers présente un dorique avec base sur la cour (fig. 23).

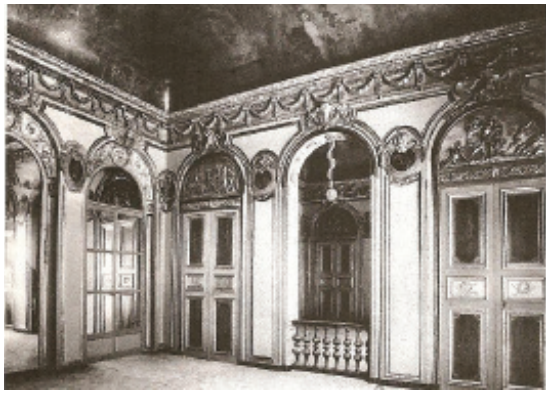

FIG. 28. – Vue du grand salon central de l'hôtel de Voyer en 1898 (Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, cl. Godefroy).

FIG. 29. – Vue de la chambre de la marquise de Voyer avant démolition (Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, cl. Atget).

l'avoit fait peint. Boston – le sculpteur Jean-Baptiste Boiston – y travaille avec tant d'ardeur qu'il a gagné une courbature dont il est guéri et hernam – le stucateur Jean-Baptiste Hermand – y est tout a fait etabli de puis le commencement de cette semaine et y travaille aussi a force »[62].

Vint ensuite le point sur la chambre de la marquise (fig. 29) : « la chambre a coucher est libre et les massons vont y travailler. Je ne serois on ne peut plus surpris si la décoration que Dewailli vous a fait voir ne reussissoit pas. Ce qui est certain c'est que ce batiment interesse beaucoup de gens de goût et particulièrement la maison d'orléans », voisine et amie du marquis au Palais-Royal, on le sait. Et de préciser : « Mr le duc de chartres s'en est allé voir deux ou trois fois. Mr le duc D'orléans – son père – y a été cette semaine. Dewailli qui s'y est trouvé », relate-t-il, « la conduit partout. On dit qu'il en a été très content ». Le marquis pouvait donc être rassuré[63] !

En mai 1767, l'architecte informait le marquis de l'achèvement de la décoration du vestibule par le peintre-doreur Médard Brancourt mais, hélas, les reliefs feints de son homologue Gabriel Briard ne l'étaient toujours pas. Il en fit la remarque à ce dernier qui l'assurait y travailler bientôt « avec force ». La décoration de la salle à manger avançait elle aussi : les stucs de marbre blanc étaient polis, les pilastres

62. *Ibid*. Si la présence d'Hermand était connue, celle de Boiston est une des révélations de cette correspondance. Il n'est en effet pas mentionné dans les études de Noël Francœur en 1984 et d'Anne Leclair en 2002 (cf. bibliographie). Sur Boiston, cf. note 136.

63. *Ibid*.

façon améthyste posés et ils faisaient « très bon effet sur le fond blanc ». Ils surprirent beaucoup de gens par leur véracité. Le plafond de Fragonard serait, pensait-il, achevé à l'arrivée prochaine du marquis. S'agissant du salon, le mobilier, la cheminée-poêle et les fonds mosaïqués étaient aussi terminés. Il ne restait plus qu'à réaliser les figures de Charles Monnet sur les portes, figures sur lesquelles il exprima une fois encore quelque crainte quant à la petitesse. Enfin la dorure de la chambre à coucher serait achevée la semaine suivante [64].

Soucieux d'une relative objectivité, Le Roy annonça que « la seule chose qu'il ait été trouvé a redire », était l'étroitesse du passage menant à la bibliothèque et la petitesse de la balustrade au-dessus des ordres.

En spécialiste d'architecture grecque antique, Le Roy ne manqua pas de donner son avis sur les fameuses cariatides de la salle à manger qui firent tant sensation et que William Chambers reproduira lors de son séjour à Paris en 1774 (fig. 30). Il s'agit là d'un commentaire majeur car, pour la première fois, semble-t-il, Le Roy appliquait ses observations et connaissances acquises en Grèce à une réalisation privée contemporaine. Il disserta ainsi sur le couronnement des cariatides (fig. 31), leur appréciation par les connaisseurs et la réputation qui en découlerait si elles étaient pourvues de corbeilles de fleurs plutôt que d'un coussin et d'un chapiteau : « Monsieur », écrit-il, « J'ai encore beaucoup causé avec de Wailli des cariatydes qui décorent une des sales de votre bel appartement. Il a senti, ainsi que moi, toute la force de vos remarques et je présume qu'il supprimera le coussin qu'elles ont sur la tête dans le modele, et au dessus duquel il devait encore y avoir un chapiteau : a moins qu'il n'y trouve de l'impossibilité. Les artistes ont des principes, sur les choses qui plaisent ou qui déplaisent à la vue, et particulièrement sur leur arrangement, qui ne sont sentis que par un petit nombre de gens de goût. Ceux qui moins versé dans les arts, et qui presque insensibles à la beauté qui résulte de la belle disposition de plusieurs masses entre elles ne jugent des ouvrages des arts de goût que sur les pensées qu'ils contiennent, ont souvent principes fort différents. Ils ne veulent rien d'inutile dans les ouvrages. Ils ne pardonnent pas une pensée fausse, quand elle produiroit l'effet le plus pittoresque. Le coussin porté sur la tête de la figure, et au dessus duquel serait encore un chapiteau les révolteront. En vain leur dirait on, le coussin est une masse large qui contraste avec celle de la cariatyde, et celle du chapiteau, ils diroient toujours une figure humaine n'a pas besoin de coussin pour porter un chapiteau, ces deux parties mobiles ne paroissent

64. Cf. lettre du 1er mai 1767.

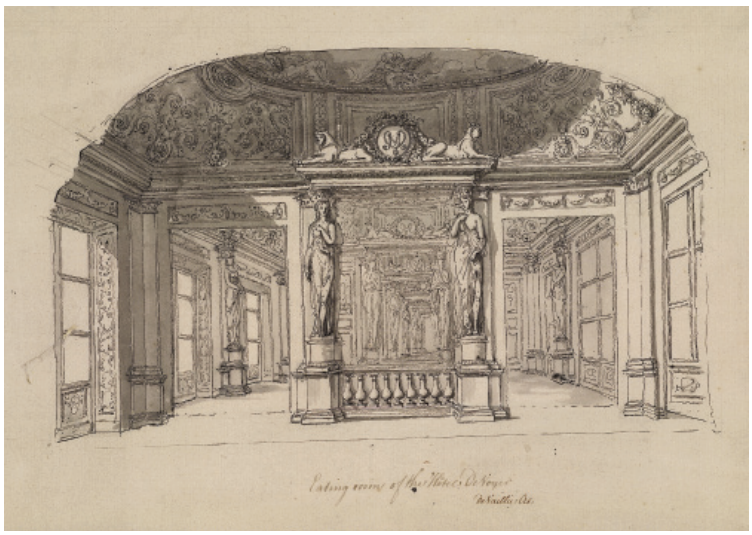

Fig. 30. – William Chambers, Salle à manger de l'hôtel de Voyer (Londres, Royal Institute of British Architects, 22301, 1774).

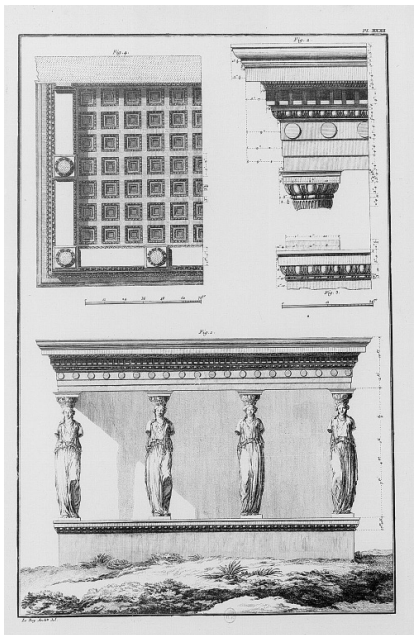

Fig. 31. – Julien-David Le Roy, Coupe et élévation de l'Erechthéion d'Athènes, planche *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (gravure par Pierre Patte, 2e partie, pl. XXXII, 1758).

pas une assiette assez solide aux pièces de marbre ou de bois qui sont portées dessus s'il fallait ou supprimer le coussin ou supprimer le chapiteau »[65].

« Je pense donc, Monsieur », ajoute-t-il, « que de Wailli ayant restauré avec tant de goût et d'intelligence toutes les parties de votre hotel, il doit éviter que l'on ne fasse des cariatydes, telle critique qui ne seroit pas sans fondement. Je suis bien de votre avis, et c'est aussi le sentiment de de Wailli, qu'il vaut mieux conserver le chapiteau, et abandonner le coussin. Je crois même qu'il pourroit pour le dessin du chapiteau, rappeller dans l'esprit des spectateurs lettrés des idées agréables. Ces chapiteaux pourroient représenter des corbeilles, et les figures faites de la main de pajou pourraient peut être devenir aussi célèbres que des figures semblables qu'on admiroit à Athènes ».

Et Le Roy d'avancer ses connaissances en la matière : « Il y avait a athènes près du temple de Minerve Poliade », rappelle-t-il, « une maison habitée par deux vierges, que les athéniens appellaient du nom de canéphores, porteuses de corbeilles* le jour de la fête de la Déesse, elles allaient la Nuit à son temple ; et recevoient de la pretresse de Minerve des corbeilles qu'elles portaient dans une caverne creusée naturellement, près de la vénus au jardin. Là elles quittaient ces corbeilles pour en reprendre d'autres, et les repporter au temple de Minerve Poliade sur leur tête, comme elles avoient porté les premières ». « Cette cérémonie étoit apparement si célèbre à Athènes », dit-il, « que les sculpteurs les plus fameux la représentèrent. Policlète fit deux statues représentant les canéphores dont Cicéron dans son 6eme plaidoier contre Veres parle comme de deux statues de la plus grande beauté. Scopas en fit aussi deux autres dont pline parle avec éloge. Si l'idée de faire que les cariatydes de votre sale représentent les canéphores vous étoit agréable, Monsieur, faites moi l'honneur de me le mander, j'en causerai avec pajou. Et peut être l'envie est venu qu'il a de vous plaire et de faire parmi nous des statues qui deviennent aussi célèbres que celles de Polyclette et de Scopas le porteront elles a se surpasser dans les figures (*sic*) ».

On voit combien ces cariatides « canéphores » revêtaient une grande importance pour la réputation de l'hôtel au même titre que les ordres grecs extérieurs ou la décoration du salon. Le Roy confirme par ailleurs l'exécution, longtemps sujette à caution, des figures par Augustin Pajou[66].

---

* Souligné dans le texte.

65. Cf. lettre du 16 juillet 1766.

66. *Ibid*. et cf. J. D. Draper et G. Scherf, *Pajou, sculpteur du roi, 1730-1809*, catalogue de l'exposition, Paris, Musée de Louvre 1997, p. 85-99.

Fig. 32. – Charles De Wailly, Grande grange ou grange-écurie du château des Ormes, dite aussi « bergerie », 1766-1768 (cl. Ph. Cachau).

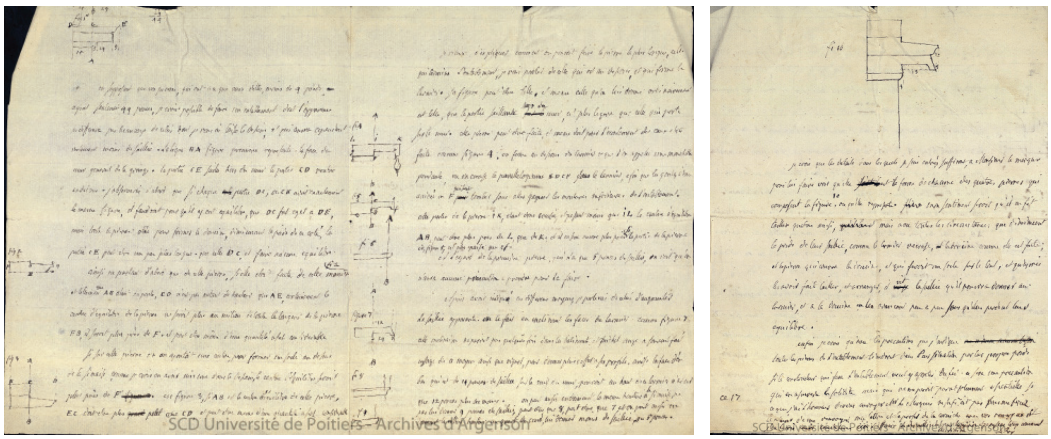
SCD Université de Poitiers - Archives d'Argenson

Fig. 33-34. – Julien-David Le Roy, Croquis pour le profil de la corniche de la grange des Ormes (Poitiers, Bibliothèque universitaire, fonds ancien, P 157, s. d.).

La grange des Ormes

Fort des conseils prodigués pour son hôtel parisien, Marc-René fit de nouveau appel à Le Roy pour les Ormes. Il sollicita d'abord son avis pour la fameuse grange (1766-1768) (fig. 32) – connue depuis le XIX^e^ siècle sous le nom de *bergerie* – sise devant les grilles du château et qui devait jouer son rôle dans la scénographie envisagée là. Dans une lettre de 1767, alors que la grange est en travaux, il

recommande « de la construire avec économie, et par conséquent de se servir des matériaux que l'on a tacher (*sic*) et surtout que leur arrangement ne soit pas trop compliqué par des liens trop fréquent de fer ou d'autres ressources ». L'architecte faisait allusion ici à l'emploi de la pierre armée, employée depuis la fin du XVII^e^ siècle, notamment sur les chantiers fameux de la Colonnade du Louvre, des Invalides ou de la chapelle royale de Versailles. Procédé constructif qui était très usité par les contemporains de Le Roy (Gabriel, Contant d'Ivry, Soufflot…)[67].

L'objet du courrier de Le Roy n'était pas tant la construction de la grange elle-même que l'importance et le profil qu'il fallait consigner à son entablement. L'architecte se lança dans une série de conseils et d'opérations, croquis à l'appui (fig. 33-34), afin de répondre au mieux aux attentes du marquis. Le propos couvre ainsi trois feuillets, manière d'attester sa compétence.

Le chantier de la grange avait été confié à un collaborateur de De Wailly, élève de l'ingénieur Régemorte que nous avons évoqué : Bernard Poyet (1742-1824). Il œuvra aux côtés de l'architecte-ingénieur des Ormes, Jean-Baptiste Vautier. L'homme connaîtra son titre de gloire à travers la fameuse colonnade du Palais-Bourbon (1806-1810). Il fut envoyé aux Ormes par De Wailly, qui était retenu sur le chantier de l'hôtel parisien, afin de répondre aux besoins du marquis. Poyet trouvait là l'occasion de fourbir ses armes en vue du concours de l'Académie royale d'Architecture en 1768 qui devait le conduire, lui aussi, à l'Académie de France à Rome de 1769 à 1773. La grange des Ormes constitua donc, avec le château et l'hôtel de Paris, l'un de ses tous premiers chantiers. Ayant rencontré le jeune homme à Paris, Le Roy annonçait au marquis en 1768 : « je viens de rencontrer Poyette qui m'a dit que votre grange faisoit assez bien pour la masse, mais qu'il y avoit des choses a dessiner pour les détails. Je suis bien impatient », ajouta-t-il, « de voir les projets qu'il a fait pour votre château et qu'il doit m'apporter au premier jour »[68].

---

67. Cf. lettre de janvier (?) 1767. Sur cette grange, cf. Y. Comte, *Les Ormes. Grande grange du château dite « Bergerie ». Note historique d'après les documents d'archives*, CRMH Poitou-Charentes, 2002, et Ph. Cachau, *op. cit.* (n. 30), p. 42-43.

68. *Ibid* et lettre s. d. (1768). La collaboration de Poyet à ce chantier de De Wailly, comme à celle du château qui suit, est aussi une autre révélation importante de la correspondance de Le Roy après celle sur les cariatides de Pajou.

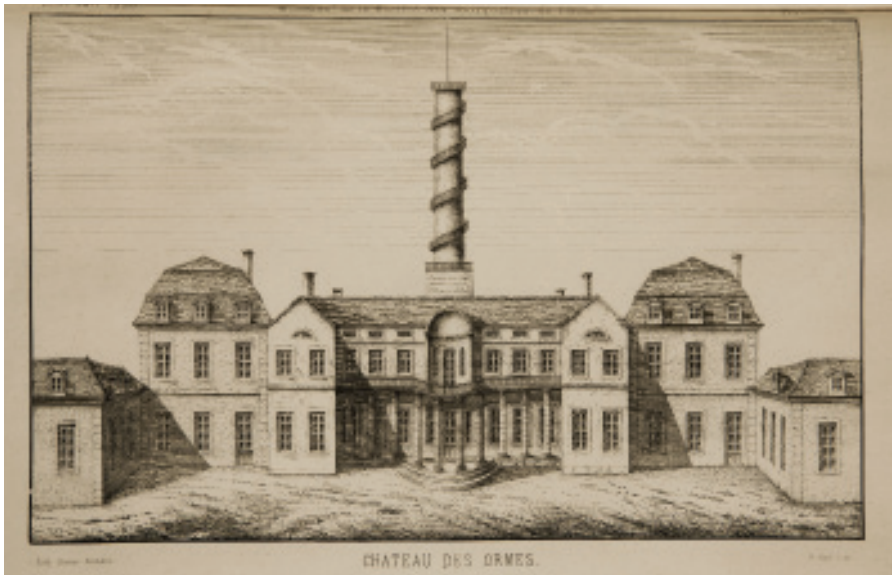

Fig. 35. – Le château des Ormes à la fin du xviii[e] siècle avec le corps central et son portique grec par Charles De Wailly (démoli en 1822) (lithographie de Pichot et A. Gué, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXII, 1855).

Le château des Ormes

La reconstruction du corps central du château des Ormes (fig. 35) fut la dernière grande entreprise architecturale du marquis de Voyer. Commencé en 1768, le gros œuvre fut achevé en 1775 mais le chantier de décoration intérieur se prolongera jusqu'en 1783, date à laquelle on décida sa suspension, suite au décès du marquis en septembre 1782. Quoique les plans et les élévations soient de De Wailly, Le Roy confirme que Poyet – qui assura le début du chantier jusqu'à son départ pour l'Italie en 1769 – eut aussi sa part dans leur élaboration [69].

Il livre ainsi, en mars 1768, ses commentaires sur les propositions du jeune architecte : « Poyette », dit-il, « est venu me voir et je vais avoir l'honneur de vous mander ce que je pense de ses projets et ce que je lui ai dit a lui-même. Le changement proposé pour l'escalier qu'on trouve à droite en entrant dans le château me paroit fort serré. je ne suis pas du sentiment », poursuit-il, « de faire au salon et

69. Sur le château des Ormes, cf. Y. Comte, *Poitou-Charentes. Vienne. Château des Ormes, dossier documentaire de protection au titre des monuments historiques, C.R.M.H. Poitou-Charentes*, 2011 et note 7.

a la pièce qui le précede, les changemens qu'il propose, il n'y a selon moi aux ormes que trop de grandes pièces. Le salon ainsi que l'antisalon deviennent énormes dans ce projet, et tout cela me paroit tres dispendieux. L'avantage qui en résulteroit pour les enfilades est asses imaginaire. Ordinairement, on en jouit presque jamais »[70].

Le Roy poursuivit son analyse de la distribution avec, parfois, une logique implacable : « l'apartement de Madame de voyer me paroit asses bien distribué, excepté la sale de compagnie dont il me semble qu'il la pourroit séparer, ayant le salon si près d'elle, et pouvant recevoir quelques personnes qui iroient la voir en particulier ou dans sa chambre à coucher, ou dans son boudoir ».

S'agissant de cette partie du château, il confirme la présence d'un théâtre envisagé en pendant de la bibliothèque : « Si la necessité de repeter la longueur prodigieuse de la bibliothèque oblige de faire un batiment assez grand après l'apartement de madame de voyer, le Theatre peut etre placé ou on l'a mis, si vous ne vous piquez pas de repeter la longueur de l'aile gauche du batiment et que vous voulussiez pour rendre le boudoir plus agréable, ménager devant un petit jardin. Je pense », nuance-t-il, « par souci d'économie, qu'il faudroit mettre le theatre dans une des ailes de la cour, dans quelque batiment dont a la rigueur vous pourriez vous passer pour d'autres usages »[71].

Il nous révèle, par ailleurs, la présence de personnes inédites dans la distribution. Il est en effet question ici de Mademoiselle de Morteveille : « mon avis est que le percé projeté (*sic*) depuis l'escalier de Mademoiselle de mortevel, peut se terminer a la sale a manger, le changement qui en résulteroit pour les autres parties, pour la sale a manger ordinaire, me paroit avantageux, ainsi que les changemens qu'il a fait a [la] sale a manger qui auroit plus de percé et plus d'air et seroit mieux etant peinte »[72].

Et, après ces suggestions, Le Roy de proposer à son tour d'autres idées en collaboration avec Poyet : « je trouve tant que vous preniez beaucoup de plaisir a batir, mais si vous voulez vous amuser dans votre terre de cette manière, je vous proposeroi différentes idées pour embelir qui seront je crois plus neuves que la decoration plus ou moins régulière de quelques chambres. Je crois », ajoute-t-il, « qu'il faut compléter cette maison en profitant autant qu'il est possible de ce qui est

70. Cf. lettre du 3 mars 1768.

71. *Ibid*. Non localisé précisément, ce théâtre ne pouvait se situer que dans la partie gauche du château, du côté des pièces de réception du rez-de-chaussée (salle à manger, salon de compagnie), la partie droite étant dévolue à l'appartement du marquis, la bibliothèque de son père ensuite, les communs et autres bâtiments de service. On y trouvait également un appartement des bains dans le pavillon à l'extrémité de l'aile droite (actuelle orangerie). Il n'apparaît plus dans le procès-verbal de visite et d'estimation du château des 17 novembre 1784 et 7 janvier 1785 (BUP, FA, D8), sans doute supprimé après la mort du marquis de Voyer en 1782.

72. *Ibid*. Sur M^lle^ de Morteveille, cf. note 170.

fait, et avec bien plus de simplicité et de noblesse qu'il sera possible et », achève-t-il, « faire quelques batimens entiers choses agréables que je vous proposeroi quand vous serez ici et que poyette pourroit composer sous vos yeux et sous les miens ». La composition en commun des projets du marquis se confirme donc [73].

Est-ce le château ou l'hôtel parisien qui est évoqué lorsque Julien-David demande à Voyer, en octobre 1769 ? : « il seroit bon a votre retour de rapporter nos mémoires ou les copies de nos mémoires si cela ne donne pas trop d'embaras a retrouver et les brouillons que je vous ai laissés en partant. Si on souhaite que nous continuions a les travailler sur le projet, il seroit bon de demander s'il faut en approfondir toutes les parties ou simplement quelques unes ; et de savoir aussi les objections principales qu'on a faites sur son exécution afin que nous les examinions de nouveau » [74].

Une correspondance exceptionnelle

La correspondance de Julien-David Leroy avec Marc-René, marquis de Voyer, apporte, on le voit, un éclairage nouveau, non seulement sur les chantiers de ce dernier et leur collaboration à cet égard, mais aussi et surtout sur la personnalité même de Le Roy relativement méconnue jusqu'ici. Les études réalisées sur sa personne portaient en effet principalement sur les principaux aspects de sa vie, ses écrits, ses inventions et son approche de la théorie architecturale contemporaine au regard des connaissances acquises en Grèce.

Nous disposons désormais d'un authentique aperçu de ce que fut Le Roy en tant qu'homme d'influence et de progrès, tour à tour amateur de théâtre, de poésie et de littérature, mais aussi de voyages qu'ils fussent en Grèce, en Grande-Bretagne ou en France. Il se révéla également un véritable homme de cour, navigant entre Versailles, Fontainebleau et Compiègne, se plaisant à révéler au marquis les confidences de quelques puissants. Son activité d'espion des côtes anglaises pour le secret du roi, on l'a vu, est aussi une des révélations notables de cette correspondance. Ses missives le montrent enfin soucieux de sa carrière et des honneurs sous des airs de dilettante. On sait, à travers ses projets de marine notamment, qu'il n'en était rien.

Cette correspondance nous offre enfin un beau panorama de la vie parisienne de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Outre les personnalités évoquées, on y trouvera des personnages aussi variés que Buffon, Cochin ou Trudaine de Montigny…,

73. *Ibid*. et cf. note 35.
74. Cf. lettre du 9 octobre 1769.

souvent en lien avec le cénacle Argenson-Orléans. Le souci de complaire au marquis de Voyer conduira Le Roy à solliciter la rencontre de son grand ami, véritable habitué des Ormes, le moine philosophe Dom Deschamps [75].

Julien-David Le Roy fut, on le voit, un homme des Lumières, éclairé, multiple et enthousiaste dans tout ce qu'il entreprenait. C'est pourquoi il séduisit tant le marquis de Voyer. Il était quelque part un peu comme son égal : soucieux de reconnaissance à travers ses ambitieux projets.

75. Cf. lettre du 27 décembre 1766.

Correspondance Le Roy-Marquis de Voyer

La présente correspondance a été retranscrite fidèlement avec l'orthographe, les accents, la ponctuation, les redondances et les expressions de l'auteur. L'absence ou l'emploi des majuscules, les fautes d'accord dans les conjugaisons et les pluriels sont les siennes. Suivant l'expression italienne « Traduttore, traditore », il nous a paru plus opportun, en effet, de conserver la correspondance dans son état initial plutôt que de la transcrire en français moderne. Le lecteur pourra ainsi se familiariser avec la manière d'écrire de Le Roy, son état d'esprit et celui de son temps.

Lettre du mercredi 5 mars 1766 à Paris

Monsieur

Votre départ que j'appris en recevant de votre part un billet de neuilli[76], m'empecha d'avoir l'honneur de vous aller faire sur le champ mes remerciemens. j'espere que vous me permettrai de ne pas differer plus long temps a m'acquiter de ce devoir. cette faveur que je vous dois, Monsieur, m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai senti croître en moi ce mouvement qui porte les âmes vraies vers les hommes qui ont la bienveillance dans le cœur, et non pas sur les lèvres, par la manière infiniment obligeante avec laquelle vous me l'accordates, quand je vous en parloi.

L'envie de vous donner quelques faibles marques de mon attachement me fait chercher depuis votre départ[77] l'occasion de vous mander de Paris quelques nouvelles qui puissent vous intéresser. je crois l'avoir enfin trouver.

---

76. Le château de Neuilly était la propriété du comte d'Argenson, père du marquis de Voyer, depuis 1740. À son décès en 1764, le comte le concéda, par testament, au roi en souvenir de leur amitié et de leur action commune au ministère de la Guerre durant quinze ans (1742-1757). Louis XV le refusa. Il demeura alors la propriété du marquis de Voyer jusqu'en juillet 1766, date à laquelle il fut cédé au financier Radix de Sainte-Foy. Voyer disposait, non loin de là, de son propre domaine à Asnières, entre 1750 et 1769.

77. Voyer s'est retiré au château des Ormes, sur ses terres du Poitou et de Touraine, en 1764, suite à sa démission des haras du roi en décembre 1763, victime du harcèlement de la marquise de Pompadour comme l'avait été son père en 1757. Celui-ci avait été démis de ses fonctions et exilé sur les mêmes terres par Louis XV. Pour Voyer, il s'agissait en l'occurrence d'un exil volontaire, fuyant les intrigues de la Cour de Versailles, les médisances et les jalousies sur son compte à Paris.

La cour semble dans ce moment animée du même esprit qui poussoit ce Ministre si célèbre, dont tout le monde a pleuré la perte avec vous[78], a défendre avec tant de chaleur les intérets du Roy contre les Parlemens. on a tenu à versailles la semaine dernière de fréquens conseils, dont rien n'a transpiré dans le public. Dimanche, à 4 ou 5 heures du matin, le Roy fit dire au premier président[79] qu'il viendroit le lundi à 10 heures au Parlement et l'ordre fut envoyé en même temps aux oficiers des gardes françaises, et suisses, de se trouver sur son passage et d'y ranger leurs troupes. Le Roy est arrivé effectivement à l'heure qu'il avoit marquée, et il a traversé la ville avec tant de rapidité que les mousquetaires, les gens d'armes, les gardes Du Roy, courant au grand galop et sans ordre avoient de la peine à le suivre. il n'est resté qu'une demie heure environ au Palais, et y a effacé lui-même sur les registres du parlement, quelques articles concernant des délibérations prises au sujet des parlemens de Bretagne et de Pau et s'en est retourné à versailles avec autant de célérité qu'il étoit venu[80].

La réponse qu'il a faite à ce corps illustre, et que j'ai l'honneur de vous envoyer sous l'envelope de M^r^ de Montigni Trudaine[81], vous instruira mieux du reste que je ne le pourrois le faire. je n'ai ni une connaissance assez profonde des loix du Royaume, ni assez de témérité pour oser juger si les parlemens du royaume ont des prétentions qu'ils ne doivent point avoir ; mais ce que je peux vous marquer, c'est que chez M^r^ de Bufon[82] où je passois hier la soirée, la réponse du Roy fut trouvée très bien faite, – écrite avec la plus grande noblesse, et qu'on assure que c'était le Roy lui-même qui l'avoit écrite entièrement. il est assez singulier que le Roy fasse lui-même des réponses que les gens de lettres admirent, et que Notre Archevêque[83] fasse faire ses Mandemens. cette réponse n'est pas encore publique, elle ne le sera que dans trois jours, ce qui m'a fait que je pouvois vous l'envoyer avant qu'on ne vous en écrivit et détermine a les faire parler meme avant cette lettre.

---

78. Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson (1696-1764), ministre de la Guerre, semble-t-il.

79. René-Nicolas de Maupeou (1714-1792), premier président du Parlement de Paris (1763-1768). Sur celui-ci, cf. note 173.

80. Visite du roi au Parlement de Paris du 3 mars 1766. Face à la fronde des Parlements, solidaires de celui de Bretagne en pleine affaire La Chalotais, Louis XV vint réaffirmer avec force son autorité.

81. Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777), fils du célèbre Daniel-Charles Trudaine (1703-1769), directeur des Ponts et Chaussées. Intendant des finances et membre du bureau du commerce, il finança avec sa fortune les travaux de nombreux savants et leurs voyages, dont sans doute notre Le Roy.

82. Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707-1788), fameux naturaliste, mathématicien et biologiste français du siècle des Lumières, également philosophe et écrivain, membre de l'Académie royale des Sciences en 1733 et de l'Académie française en 1753. Auteur de l'*Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, parue en 36 volumes, de 1749 à 1789, son œuvre majeure. Confrère de Le Roy.

83. Christophe de Beaumont du Repaire (1703-1781), archevêque de Paris de 1746 à 1781.

Vous avez surement été instruit de la course de Mr de Lauraguais[84] contre Milords fourbs[85] et de ses circonstances, du peu de reüssite de la bergère des Alpes de Marmontel[86] qu'on avoit beaucoup ventée, et de quelques autres nouvelles de Paris de ce genre ; peut être n'êtes vous pas encore instruit de l'échec que Mr de la harpe vient de recevoir au Théâtre. on donna lundi pour la première et pour la dernière fois sa tragédie de Gustave[87], j'ai été témoin de sa chute, et j'en ai été peu surpris. il n'était guère possible de faire une aussi mauvaise pièce avec un aussi beau sujet. Il avoit été traité ce sujet, comme il devoit l'être pour le gros de notre nation par Pirron ; et par les anglois comme il devait l'être pour eux, dans la pièce dont vous avez lu la traduction avec tant de plaisir. Mr de la harpe qui a voulu éviter que sa pièce ressemblat à celles qui ont été faites, n'a aussi donné qu'un mauvais ouvrage. Son caractère de gustave est absolument manqué, on n'y reconnoit point cet homme extraordinaire, inébranlable dans les projets les plus hardis, gouvernant les hommes sans l'appareil du faste, par l'ascendant qu'a toujours la force et le génie sur les esprits ordinaires, enfin, ce Gustave, tel que l'image s'en est formé dans votre esprit et que les guerriers peuvent mieux peindre que les poètes. pardon Monsieur si je vous écris une si longue lettre sans vous parler de votre Bâtiment. je suis avec respect Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Roy

De Paris, ce mercredi 5 Mars 1766

---

84. Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauragais puis duc de Brancas (1733-1824). Ami de longue date du marquis de Voyer avec lequel il partageait un amour commun des chevaux et de l'Angleterre. Voyer se rendra acquéreur des chevaux de son haras de Canisy, en Normandie, en 1779. Les paris de Lauragais, joueur invétéré, sur ses propres chevaux, dans les années 1765-1766, défrayèrent la chronique curiale (cf. N. De Blomac, *op. cit*. [n. 23] , p. 259-261). Chambers évoque « tout [son] mérite » dans une lettre au marquis de Voyer du 20 octobre 1774 (cf. J. Barrier, *op. cit*. [n. 52], p. 259).

85. Milord Forbes, évoqué plus loin (cf. lettre du 3 septembre 1766). Probablement John Forbes (1714-1796), célèbre amiral de la *Royal Navy* et homme politique britannique.

86. *La bergère des Alpes, pastorale en trois actes et en vers, mêlée de chant* (1766) de Jean-François Marmontel (1723-1799), célèbre auteur, historien et philosophe français. Il fut l'ami et le confident du comte d'Argenson qui le convia régulièrement au château des Ormes (cf. Y. Combeau, *op. cit*. [n. 23]). Secrétaire des Bâtiments du roi en 1753 et conseiller du roi pour la distribution des pensions aux artistes, il n'était pas non plus étranger à Le Roy.

87. Jean-François de La Harpe (1739-1803), auteur et critique français, d'origine suisse, membre de l'Académie française en 1771. Auteur dramatique abondant, De La Harpe livra des pièces au succès mitigé, qui tombèrent rapidement dans l'oubli. En témoignent les propos de Le Roy sur la tragédie *Gustave* (1766), laquelle succédait à *Pharamond* (1765), deux échecs consécutifs.

Lettre du 13 juin 1766

du vendredi 13 juin

Monsieur

Je serois bien honteux d'avoir différé si long temps à avoir l'honneur de vous écrire si j'avois eu quelque chose d'intéressant* à vous mander, mais Paris depuis votre départ, est plongé dans une espèce de léthargie. on y a parlé long temps de la mort de Mr de Laly[88], et de la manière vague dont l'arrest qui le condamne etoit conçu. on a fait aussi beaucoup de contes sur l'argent qu'il avoit ici et que l'on avoit, dit on, recouvré, mais ces bruits sont tombés. même avant qu'on ait eu le temps d'en reconnoître la faculté, par les circonstances absurdes dont ils étoient revetues.

ce qui paroit bien prouvé sur son compte, c'est que de quelque manière qu'il ait trahi les intérets du Roy, il est certain, que au moins personne ne croit ici, qu'il ait eu aucune intelligence avec les anglois qu'on peut lui reprocher. ce sont les moyens violents qu'il a employés pour tirer de quelques particuliers Riches de l'argent qui l'ont conduit au suplice. j'ai été curieux de voir ce que les anglois pensois sur son compte et voici ce que j'ai trouvé dans leurs papiers.

They writ from Paris that very great disfatisfaction prevails there among People an account of the execution of general Lally , who was universally estimed to be a brave soldier, an honest man, and is supposed to have fallen a victim to covert intrigues, to screen the faults of the others. ou

on écrit de Paris qu'il y a un grand mécontentement dans le Peuple, au sujet de l'exécution du Général Lally, qui est généralement regardé comme un brave soldat, et un honnete homme. on croit qu'il a péri victime des intrigues de cour, et pour couvrir les fautes des autres.

Mr Lally was beheaded according to his sentence. the parliament had ordered the execution belewen (*sic*) [between] eight and nine at night but having some reasons to believe he would destroy himself, the execution was performed at five. he

---

* Écrit deux fois.

88. Thomas-Arthur, baron de Tollendal, comte de Lally, dit Lally-Tollendal, militaire et haut fonctionnaire français, d'origine irlandaise, né à Romans en 1702 et exécuté à Paris, en place de Grève, le 9 mai 1766.

was obscurely buried in a little church at Paris, in the 66th year of his age – he is supposed to have fallen a victim tou court intrigues. to, screen the falts (*sic*) of others.

Mr Lally a eu la tête tranchée selon son arret le parlement avoit ordonné qu'il seroit exécuté entre huit et neuf heure du soir ; mais comme on a quelque raison de croire qu'il vouloit se défaire l'exécution s'est faite à cinq heure. il a été obscurrement enterré dans une petite église de Paris, dans la 66eme année de son âge. on écrit qu'il a péri victime d'intrigues de cour et pour couvrir la faute des autres. Ou (une autre manière de vendre le meme passage). on écrit qu'il a été sacrifié à des intrigues de cour, et pour couvrir les fautes des autres.

vous voyez Monsieur le jugement que les anglois portent sur la condanation de Mr de Lally. et ce qu'ils regardent comme l'opinion générale du Peuple ici . en reconnoissant qu'ils se sont trompés, je ne puis m'empecher d'avouer que le lieutenant criminel chargé de faire exécuter les arrets du parlement, semble avoir par la dureté et par les procédés barbares qu'il a ordonnés et qui ont accompagnés la mort de Mr de Lally, donné lieu aux propos que les anglois tiennent.

ce général n'étoit certainement ni estimé ici comme un brave soldat , ni comme un honneste homme mais comme les anglois le supposent il avoit été victime des intrigues de courts, qu'aurrest on pu faire de mieux que de lui mettre un baillon. car Mr de Lally sans baillon, ne pouvoit dire que des faussetés ou démasquer des traîtres ; et il est important de les connoître de quelque qualité qu'ils soient et dans l'un et l'autre car le baillon devenoit inutile.

Ce seroit bien cruel, Monsieur, à un habitant de Neuilli, de ne vous pas informer d'une scène qui y est arrivée à Mrs de Duras, le marquis et le comte [89]. Le jour de la revüe quand elle fut finie, ils furent avec des filles boire du ratifiat dans un cabaret. leurs laquais burent aussi dans le meme cabaret, outre mesure, et y insultèrent un suisse, qui leur reprocha qu'ils n'étoient si insolens que parce qu'ils voyoient qu'il n'étoit point armé. il feignit de sortir un moment, fut à courbevoie

89. Emmanuel-Céleste-Augustin, marquis de Duras (1741-1800) et Charles-Armand-Fidèle, comte de Duras (1743-1804), fils d'Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras (1715-1789), pair et maréchal de France, et de sa seconde épouse, Louise-Françoise de Coëtquen, dame de Combourg (1724-1802). Le premier fut colonel d'infanterie des troupes boulonnaises et le second, colonel au régiment des Grenadiers de France. Outre le caractère scandaleux pour les fils d'un maréchal de France, héros des guerres de Louis XV, l'anecdote intéresse Le Roy car le duc de Duras était, outre l'ancien compagnon d'armes du marquis de Voyer, le directeur de la Comédie-Française et de la Comédie-Italienne depuis 1757. À l'instar du comte d'Argenson et du marquis de Paulmy, père et cousin du marquis, le duc possédait une importante bibliothèque. Celle des D'Argenson constitue, rappelons-le, le fonds primitif de l'actuel Bibliothèque de l'Arsenal à Paris.

chercher son sabre, et vint dans le cabaret reprendre sa place, résolu de ne rien dire aux domestiques s'ils ne l'insultoient pas de nouveau. ils ne manquèrent pas de le faire, il mit sur le champ le sabre à la main mais il fut bientôt désarmé et s'échapa de leurs mains et se refugia dans une chambre qu'il ferma. les domestiques en enfoncèrent la porte, et le suisse craignant qu'il ne le tua sauta par la fenetre et se blessa grievement en tombant. un de ses camarades le voyant ainsi maltraité entra dans le cabaret pour sçavoir de quoi il étoit question. là je ne sçais s'il forma contre les gens de Mrs de Duras, mais le fait est que ces Mrs eux-mêmes se mêlèrent à la querelle, et que le comte lui passa son épée au travers du corps. les suisses en grand nombre étant accourus pour venger la mort de leur camarade et ne voulant pas tuer Mrs de Duras qu'ils reconnurent on prétend qu'ils donnèrent un grand nombre de coups de tout ce qu'ils trouvoient sous leurs mains. ces Mrs furent, apparament le lendemain chez M^r^ de choiseul[90] a lui porter en particulier pour se plaindre, mais l'ayant apris il sortit dans la sale ou ils étoient, et ou il y avoit beaucoup de monde, et leur dit de haute voie : Mrs je sçais ce dont il est question et vous n'avez que ce que vous méritez.

on prononça hier l'oraison funèbre du Roy Stanislas. L'oraison a été comme vous sçavez [prononcée par] l'abbé de cucé, aujourd'hui Eveque de Lavaur. son oraison a de cette nouveauté , qu'elle n'a point eu de divisions. cependant sa vie du Roy Stanislas, y en faisoit remarquer naturellement une, le temps qui précède son séjour en lorraine, et celui qu'il employa à faire fleurir cette Province ou plustot le Roy Stanislas dans la grandeur, et dans l'abaisement ; et le roy Stanislas dans un état tranquile mais inférieur à celui de souverain[91].

cet Eloge très diferens de ceux qui ont le plus dinquentation. N'a point de ces grands traits qui caractérisent le génie et l'éloquence mais les détails qui paroissent

---

90. Étienne-François, duc de Choiseul (1719-1785), secrétaire d'État des Affaires étrangères (1758-1761), ministre à partir de 1758, puis secrétaire d'État à la Guerre (1761-1770) et à la Marine (1761-1766). Intime du marquis de Voyer et son voisin en Touraine, province dont il fut gouverneur à compter de 1760. En tant que surintendant des postes et relais, la même année, Choiseul était aussi le ministre de tutelle de Voyer, directeur des haras du roi jusqu'en 1763 et propriétaire du haras-relais des Ormes qui se trouvait sur la route royale de Paris à l'Espagne via Bordeaux. Les deux hommes échangèrent une abondante correspondance. Ils partageaient tous deux la même défiance de la marquise de Pompadour et le même goût de l'architecture (cf. la correspondance entre les deux hommes dans le fonds D'Argenson de Poitiers). On prétend que la colonne colossale derrière le château des Ormes par De Wailly faisait écho à la pagode chinoise de Chanteloup. Il s'agissait dans les deux cas de belvédères.

91. Stanislas Leszczinski (1737-1766), roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, beau-père de Louis XV. Le Roy évoque son souvenir car Voyer avait obtenu du roi en 1764 ses haras de Sarralbe et de Bouquenom (Moselle), en échange de ceux d'Asnières, par l'intermédiaire de Stanislas (cf. notre article cité n. 31, p. 161-163). L'oraison funèbre fut prononcée le 12 juin 1766 à Notre-Dame de Paris, en présence du Dauphin, par Jean de Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé (1732-1804). Lavaur, commune du Tarn.

plus appartenir à l'esprit en tous ses bien faits. on y a particulièrement admiré un tableau des agitations du gouvernement de la pologne dans le temps que le Roy de suède y étoit.

on a encore été frapé d'un morceau sur les lettres qui a paru très hardy dans la bouche d'un Eveque. Loin de déclamer contre les sciences et l'instruction il se déclare au contraire hautement en leur faveur. Et ce morceau est fait avec d'autant plus d'acroche, qu'il ajoute, que le tableau qu'il fait de leurs avantages, n'est que l'exposé des sentimens du Roy de Pologne qu'il nous a conservés dans ses écrits [92]. La pièce qui porte l'aiguille des minutes de votre montre étoit cassée, on la racommodée, et la montre est en très bon état. si on a dans votre maison une occasion favorable de l'envoyer. Mon frère vous l'adressera [93].

J'ai vu votre bâtiment encore ce matin mais je trouve qu'il n'avance guerre [94]. et dewailli [95] s'en plaint. J'aurai l'honneur de vous écrire plus amplement La dessus dans peu de jours. Je suis Monsieur avec respect

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Roy

Lettre du 16 juillet 1766

Monsieur,

j'ai encore beaucoup causé avec de Wailli des cariatydes qui décorent une des sales de votre bel appartement [96]. il a senti, ainsi que moi, toute la force de vos

92. Esprit éclairé et voltairien, le marquis de Voyer, qui se voulait proche d'une monarchie parlementaire sur le modèle britannique, fut sans doute intéressé par le propos de Le Roy.

93. Pierre Le Roy, frère aîné de Julien-David (cf. *supra*).

94. L'hôtel d'Argenson, dit alors « hôtel de Voyer », à Paris (cf. *supra*).

95. Charles De Wailly (1730-1798), architecte du roi, protégé du marquis de Voyer depuis 1754, date de son départ pour Rome. Sur les liens De Wailly-Le Roy-Voyer, cf. note 31. Sur sa carrière et son importance dans l'architecture française de la seconde moitié du XVIII^e siècle, cf. D. Rabreau et M. Mosser, *op. cit*. (n. 48).

96. Le Roy évoque les six cariatides en stuc de la salle à manger de l'hôtel réalisées par le sculpteur du roi, Augustin Pajou et figurées par William Chambers en 1774 (fig. 30). Cette lettre atteste le rôle joué par Le Roy dans leur dessin en tant que connaisseur des antiquités grecques. Il lui réserve là la primeur d'un exposé qui sera consigné plus sommairement dans la seconde édition des *Ruines (…)*, Paris, 1770, 1^re partie, p. 11.

remarques, et je présume qu'il supprimera le coussin qu'elles ont sur la tête dans le model, et au dessus duquel il devoit encore y avoir un chapiteau : a moins qu'il n'y trouve de l'impossibilité. les artistes ont des principes, sur les choses qui plaisent ou qui déplaisent à la vue, et particulièrement sur leur arrangement, qui ne sont sentis que par un petit nombre de gens de goût. ceux qui moins versé dans les arts, et qui presque insensibles à la beauté qui résulte de la belle disposition de plusieurs masses entre elles ne jugent des ouvrages des arts de goût, que sur les pensées qu'ils contiennent ; ont souvent principes fort différents. ils ne veulent rien d'inutile dans les ouvrages. ils ne pardonnent pas une pensée fausse, quand elle produirait l'effet le plus pittoresque. le coussin porté sur la tête de la figure, et au dessus duquel seroit encore un chapiteau les révolteront. en vain leur diroit on, le coussin est une masse large qui contraste avec celle de la cariatyde, et celle du chapiteau, ils diroient toujours une figure humaine n'a pas besoin de coussin pour porter un chapiteau, ces deux parties mobiles ne paroissent pas une assiette assez solide aux pièces de marbre ou de bois qui sont portées dessus s'il faloit ou supprimer le coussin ou supprimer le chapiteau.

je pense donc, Monsieur, que de Wailli ayant restauré avec tant de goût et d'intelligence toutes les parties de votre hotel ; il doit éviter que l'on ne fasse au sujet des cariatydes, telle critique qui ne seroit pas sans fondement [97]. je suis bien de votre avis, et c'est aussi le sentiment de de Wailli, qu'il vaut mieux conserver le chapiteau, et abandonner le coussin [98]. Je crois même qu'il pourrait par le dessin du chapiteau, rappeller dans l'esprit des spectateurs lettrés des idées agréables. ces chapiteaux pourroient représenter des corbeilles, et les figures de faites de la main de Pajou pourroient peut être devenir aussi célèbres que des figures semblables qu'on admiroit à Athènes.

il y avoit a athènes près du temple de Minerve Poliade, une maison habitée par deux vierges, que les athéniens appelloient du nom de canéphores, porteuses de corbeilles le jour de la fête de la Déesse, elles aloient la nuit à son temple ; et recevoient de la pretresse de Minerve des corbeilles qu'elles portoient dans une caverne creusée naturellement, près de la vénus aux jardins. la elles quittoient ces

97. Comme pour toutes ses réalisations, Voyer se voulait à la pointe du goût et ne pouvait souffrir aucune critique. Le décor fera sensation (cf. *infra*).

98. La tradition classique en matière de cariatides depuis le XVI[e] siècle était en effet de disposer un coussin entre la tête et le chapiteau. Ce sont bien des paniers de fleurs qui sont figurés par Chambers (fig. 29). Juchées sur socles et piédestaux, ces cariatides présentaient un aspect fort surprenant puisque les draperies, chapiteaux et paniers étaient dorés, les premiers et seconds en or mat, les derniers en or brun. Les figures, quant à elles, étaient bronzées de ce vert antique particulier, employé par Pajou sur les reliefs du salon. C'est ce que nous révèle le procès-verbal d'expertises des ouvrages du doreur, Médard Brancour, du 3 décembre 1770 (A.N., Z1 j 944, aimablement communiqué par M. Christian Baulez).

corbeilles pour en reprendre d'autres, et les repporter au temple de Minerve Poliade sur leur tête, comme elles avoient porté les premières. cette ceremonie étoit apparement si célèbre à Athènes, que les sculpteurs les plus fameux la représentèrent. Policlète fit deux statues représentant les canéphores dont Cicéron dans son 6eme plaidoier contre Veres parle comme de deux statues de la plus grande beauté. Scopas en fit aussi deux autres dont pline parle avec eloge. si l'idée de faire que les cariatydes de votre sale représentent les canéphores vous étoit agréable, Monsieur, faites moi l'honneur de me le mander, j'en causeroi avec pajou. et peut être l'envie est venu qu'il a de vous plaire et de faire parmi nous des statues qui deviennent aussi célèbres que celles de Polyclette et de Scopas le porteront elle a se surpasser dans les figures.

Il n'y a rien de nouveau ici depuis votre depart, qu'un arret du parlement qu'on crie dans le momment[99] et que j'ai l'honneur de vous envoyer sans L'avoir lû. Je suis avec respect Monsieur

Votre tres humble et tres
Obeissant serviteur

Le Roy

ce mercredi 16 juillet

Lettre du 3 septembre 1766

Monsieur

il y a déjà long temps que je remets de jour en jour à avoir L'honneur de vous écrire et j'ai toujours différé à le faire, parce que je ne sçavois pas en efet grand nombre de choses qui me paroissent dignes de vous intéresser : je prends enfin mon parti, et j'aime mieux vous écrire une lettre moins agréable que de différer plus longtemps à vous donner des preuves de mon respect.

je vous ai mandé comment Mr de Lauragais[100] s'étoit dédomagé de la perte qu'il a faite avec Milord forbes[101], et peut etre que vous avez déjà appris que l'envie de gagner, l'avoit porté trop loin. Il fit quelques jours avant la course avec Mr le marquis de Vilette[102] que vous connoissez pour une bonne tête, une gageure de

99. Arrêt du Parlement de Paris du 5 juillet 1766 relatif à l'affaire La Chalotais.
100. Cf. note 85.
101. Cf. note 84.
102. Charles-Michel de Villette (1736-1793), financier et avocat au Parlement. Il avait acquis en 1746 du comte d'Argenson, le vieil hôtel familial, premier du nom, rue vieille du Temple à Paris. Sur la carrière,

deux mille écus contre son beau tableau de vernet. mais ils la firent l'un et l'autre d'une manière si vague que la course achevée, Mr de Lauragais crut avoir gagné, et que Mr de Vilette cru n'avoir rien perdu. Mr de Lauragais écrivit au marquis de vilette pour avoir son tableau [103] ; le Marquis lui répondit que cela lui plaisait à dire ; mais qu'il n'avoit pas gagné. Ils se virent ensuite pour éclaircir l'affaire chez le Marquis de vilette et chez Mademoiselle Arnou [104] ; et se dire des paroles si fortes que le valet de chambre de Mr de vilette qui craignoit pour la vie de son maître, fut prudament chercher les maréchaux de france qui leur donnèrent des gardes. ils ont été jugés par le tribunal des Maréchaux, Mr de Lauragais a vendu le tableau que le marquis de vilette lui avoit anvoyé d'assez mauvaises grâces, et Mr de Lauragais a été condamné à aller passer un mois à la bastille et Mr de vilette le meme temps à l'Abaiye [105]. ils se sont écris de part et d'autre des lettres plaines de mépris qu'ils ont fait voir à tout le monde, et ils ont par la comme vous l'imaginez bien augmenté la réputation qu'ils avoient déjà l'un et l'autre.

on a donné aux françois une pièce de La Miere [106] traduite presque entièrement de Métastase ; et qui a fait beaucoup d'honneur au Poête Italien. c'est artaxerce [107]. je ne crois pas qu'elle lui en face autant a Mr La mière ; quoique cette pièce ne soit pas sans mérite. L'auteur a voulu éviter un défaut qu'on remarque assez souvent dans ses tragédies, c'est que les premiers actes en sont froids et languissans, mais pour éviter ce défaut, il est tombé dans celui qui lui est opposé. sa pièce commence

---

les fonctions et les biens du marquis de Villette (cf. Th. Claeys, *Dictionnaire biographique des financiers en France au XVIIIe siècle*, Paris, 2011, t. II, p. 2407-2411).

103. Il s'agirait du *Départ de la chaloupe* par Joseph Vernet. Une gravure fut exécutée en 1764 par Lempereur qui comportait au-dessous la mention suivante : « Dédié à Messire Pierre Charles de la Villette Chevalier Seigneur du Plessis Vilette &c, Commandeur de l'Ordre Royal Militaire de Saint-Louis, par son très humble et très obéissant Serviteur Lempereur, gravé d'après le tableau original de J. Vernet, du cabinet de Mr de Villette. A Paris, chez Lempereur graveur du roy rue et porte Saint-Jacques au-dessus du petit marché » (cf. http://peintres-officiels-de-la-marine.com/gravures/vernet.html, consulté en 2020).

104. Sophie Arnould (1740-1802), cantatrice de l'Opéra, était réputée pour sa beauté et son esprit. Elle était la maîtresse du duc de Lauragais, Louis-Léon-Félicité de Brancas, dont elle eut quatre enfants. À compter de 1769, elle devint la maîtresse de l'architecte François-Joseph Bélanger, protégé du marquis de Voyer (cf. sa déclaration sur le marquis, Ph. Cachau, *op. cit.* [n. 30], p. 52). Il dessina pour elle en 1773 un pavillon dédié à Euterpe, muse de la poésie lyrique, projeté dans le quartier à la mode de la Chaussée d'Antin, à la suite du *Temple de Terpsichore* érigée par Claude-Nicolas Ledoux pour Mlle Guimard, sa rivale, en 1770. Le pavillon ne sera jamais bâti.

105. Prison sise autrefois rue Sainte-Marguerite dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où son nom. Érigée au XVIIe siècle, elle fut démolie en 1854 lors du percement du boulevard Saint-Germain.

106. Antoine-Marin Lemierre (1733-1793), poète et dramaturge à succès, membre de l'Académie française en 1781. Il fut le protégé du fermier général, Louis-Claude Dupin, arrière-grand-père de George Sand.

107. Tragédie en cinq actes présentée au Théâtre Français, le 20 août 1766, relatant l'histoire d'Artaxerce, roi de Perse, vengeant la mort de son père Xercès. Le sujet fut traité par Métastase et Crébillon et marque le début des sujets historiques dans l'œuvre de Lemierre.

par une action si violente que je me suis bien douté en la voyant la première fois, que l'intérêt ne pouvoit pas se soutenir cinq actes. c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. je ne vous en direz rien de plus parce que j'imagine que vous en avez un extrait dans quelques feuilles, ou dans quelques journaux, et que vous ne tarderez pas à la voir.

j'ai l'honneur de vous envoyer le morceau de Poésie qui a remporté le prix à l'Académie françoise, et un autre pièce qui a eu accessit ; mais j'ai cru qu'il étoit inutile de vous envoyer d'autres morceaux qui ont concouru et qui m'ont paru plus faibles.

il est arrivé samedi, à la commédie françoise, une séne dont tous les honnetes gens ont été enchantés, et qui doit intimider, les lâches qui embrassent sans scrupule tous les moyens qui mènent à la fortune. Vous avez sans doute lû le mémoire de M^r^ de la chalotais [108], et vous y aurai vû de quelles couleurs il y peint un certain Calonne qui a été son usurpateur. Ce M^r^ Calonne [109] s'est avisé d'aller à la commédie, et il y a été hué aussi unanimement que M^r^ de Saxe fut applaudi à l'opéra quand M^elle^ de Mets lui présenta une couronne [110].

j'ai été ces jours passés d'une fête superbe ou vous avez été aussi déféré c'est M^r^ Le chevalier Darcy [111] qui la donnée a Madame de fourqueux [112]. Monsieur

---

108. Louis-René Caradeux de La Chalotais (1701-1785), procureur général du Parlement de Bretagne, héros de la résistance des parlements contre l'autorité royale suite au conflit né en 1763 avec le gouverneur de la province, le duc d'Aiguillon. L'affaire s'envenima et enflamma le royaume, ce qui lui valut son arrestation en 1765. Voltaire prit sa défense et forgea l'image du parlementaire, victime du pouvoir despotique de Louis XV. Transféré à la Bastille en 1766, il sera finalement exilé en 1767 à Saintes (cf. note 119). Voyer était alors commandant militaire de la Saintonge. La Chalotais ne sera réintégré au Parlement de Bretagne qu'en 1775 par Louis XVI.

109. Charles-Alexandre de Calonne (1734-1802). Avocat général au conseil supérieur de l'Artois, puis procureur général au Parlement de Flandre, il devient maître des requêtes en 1763. Il fut envoyé en Bretagne en 1765 pour négocier secrètement avec La Chalotais qui l'accusera de l'avoir trahi, d'où les huées relatées par Le Roy. Lié au milieu de la finance, il deviendra plus tard le fameux contrôleur général des finances de Louis XVI (1783-1787).

110. Comédienne de l'Opéra de 1744 à 1751. Le Roy évoque un épisode relaté par l'abbé de Fontenai dans son *Dictionnaire des artistes* (Paris, 1776), survenu à l'Opéra royal en mars 1747 : « Ce général [Saxe] étant dans les balcons de l'Opéra, la demoiselle de Metz, nièce de la demoiselle Antier, représentant la Gloire dans le même opéra d'*Armide*, lui présenta aussi la couronne de laurier, que sa modestie ne lui permit d'accepter qu'avec beaucoup de peine. Et ce maréchal, aussi généreux que grand guerrier, envoya le lendemain à la demoiselle de Metz pour dix mille livres de diamants » (cf. Arthur Pougin, *Pierre Jéliotte et les chanteurs de son temps. Un ténor de l'Opéra au XVIII^e^ siècle*, Paris, 1905, rééd. 1973).

111. Patrice d'Arcy (1725-1779), dit le chevalier d'Arcy, mathématicien, savant et militaire français d'origine irlandaise, membre de l'Académie des sciences en 1749. La famille du chevalier d'Arcy ne doit pas être confondue avec son homonyme française, originaire du Bourbonnais. Cette dernière était aussi de l'entourage du marquis de Voyer puisque Antoine-Joseph d'Arcy, comte de la Varenne, était le beau-frère de Claude-Alexandre de Villeneuve, comte de Vence, grand ami de Voyer, en tant qu'époux de sa sœur Claudine-Thérèse de Vence.

112. Marie-Louise Auget de Monthyon (1728-1798), épouse de Michel Bouvard de Fourqueux (1719-1789), procureur général de la chambre royale des comptes. Tous deux faisaient partie du cénacle des

Le Marquis de Paulmy [113] y étoit, et Mr Darcy se faisoit le plus grand plaisir de vous y inviter quant il a appris que vous étiez aux ormes. cette espece de fêtes est de celles dont vous avez entendu parler, qu'on appelle cafés. Mr Darcy en a donné deux ou trois si agréables que Duclos [114] ne l'appelle plus que Zima [115]. pardon Monsieur si ma lettre est si grifonnée. pardon encore si je vous mande simplement sur votre bâtiment que s'il n'avance pas aussi promptement que vous le desirez il me semble cependant qu'on ne peut pas trop faire de reproches aux ouvriers qui y travaillent avec beaucoup de zèle.

Suis avec respect Votre serviteur
Le Roy

ce 3 septembre

Lettre du samedi 27 décembre 1766

Monsieur,

Le désir de vous envoyer quelque nouveauté qui on mérité La peine ; La disete ou nous sommes, je ne dis pas de bons ouvrages nouveaux ; mais de Livres qui se puisse lire, et peut etre autant que tout cela des projets qui m'ont été passés par la tête et dont j'ai été occupé continuellement depuis mon retour ; m'ont empeché d'avoir l'honneur de vous écrire plustot. j'ai apris enfin qu'il paroissoit depuis trois jours le testament politique que je vous envoie, et on m'a dit qu c'étoit un livre qui

---

Trudaine dont Trudaine de Montigny évoqué plus haut. Elle tenait un important salon à Paris.

113. Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy (1722-1787), cousin germain du marquis de Voyer. Fils de René-Louis, marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères de Louis XV (1744-1747), il fut ambassadeur en Suisse et en Pologne, à Venise et à Rome, puis ministre de la Guerre (1757-1758). Il hérita de son oncle, le comte d'Argenson, en 1764, l'essentiel de sa bibliothèque. Elle fut transférée des Ormes à l'Arsenal à Paris où il logeait depuis 1757 en tant que bailli de l'artillerie royale. Il était membre de plusieurs académies dont celle des Inscriptions et Belles Lettres (1756), chère à Le Roy, à l'instar de son père (1733) et de son oncle (1749).

114. Charles Pinot Duclos (1704-1772), fameux écrivain et historien, originaire de Bretagne, apprécié des salons parisiens pour son esprit et son affabilité. Il fit ses débuts littéraires dans les recueils de facéties publiés par l'entourage du comte de Caylus, proche de Le Roy, mais qui n'est pas évoqué dans cette correspondance. Il devint membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres en 1739 et de l'Académie française en 1747 dont il fut le secrétaire perpétuel en 1755. Ardent défenseur de son compatriote La Chalotais, il dut quitter la France pour l'Angleterre en 1763.

115. Héroïne du roman libertin de Diderot, *Les Bijoux indiscrets* (1748). Elle gardait les *Confessions du comte de**** de Duclos sous son oreiller. Le Roy fait ici allusion au caractère léger et badin de la soirée du chevalier d'Arcy.

commençoit a faire quelque bruit. vous jugerez mieux que moi si ce bruit tombera bientôt mais sur quelques lettres que je viens de lire en courant il m'a paru être une de ces productions des françois réfugiés en holande, qui font de la politique et des livres pour vivre. je crois en vérité que les gens de lettres boudent contre le gouvernement et que les entraves qu'on a mis sur tout ce qui soit de la presse les portent tous à se livrer à la paresse vers la quelle les hommes ont naturellement tant de pente [116].

on nous promet une histoire de bélisaire de Marmontel [117] si elle parait avant le mois de janvier j'aurai l'honneur de vous l'envoyer, vous devez déjà sçavoir depuis long temps tout ce qu'on pense ici de la pièce de Lemière, et son Esope au parnasse [118] ; et le jugement de M[r] de la chalotais étoit une chose si intéressante que je me suis douté que vous l'auriez apris par trente lettres [119]. C'est ce qui m'a empeché de vous en écrire.

je suis infiniment sensible à l'absence que vous me donnez dans votre lettre et au malheur que j'ai eu de ne pas voir don deschamps [120] s'il est encore aux Ormes je vous pris de L'assurer que j'ai un très grand désir de faire connoissance avec lui.

---

116. Le Roy évoque le climat de défiance de la monarchie contre les gens de lettres et la presse, conséquence de l'affaire La Chalotais.

117. Roman publié en 1767 par Marmontel avec les commentaires de Voltaire qui prit le pseudonyme de « Bachelier ubiquiste ». Il y relate l'histoire du général byzantin Bélisaire sous l'empereur Justinien. Ce roman fit aussitôt scandale pour sa défense de la liberté d'opinion et de la tolérance religieuse. Il fut aussi considéré comme une attaque à peine voilée de Louis XV. Sa défense par le parti des philosophes, et surtout Voltaire, fit beaucoup pour son succès à travers toute l'Europe. Censuré en décembre 1767 par la Sorbonne en raison du chapitre XV qui vantait la tolérance religieuse, l'ouvrage fut frappé aussi de nombreux anathèmes religieux. On notera ici le caractère quelque peu subversif de la correspondance de Le Roy avec le marquis, ce qui se confirme avec son évocation de Dom Deschamps plus bas.

118. *Ésope* à *Cythère*, opéra comique donné à la Comédie-Italienne, le 15 décembre 1766. Le Roy se trompe de titre et confond avec la pièce de Charles-Étienne Pesselier (1712-1763), datée de 1739, dont elle est inspirée.

119. Le 22 décembre 1766, Louis XV abandonna les poursuites contre La Chalotais mais ordonna, en revanche, son exil à Saintes, dans la juridiction du marquis de Voyer (cf. note 108).

120. Léger-Marie Deschamps, moine bénédictin connu sous le nom de Dom Deschamps, naquit à Rennes en 1716 et mourut en 1774 à l'abbaye de Montreuil-Bellay, en Anjou, dont il était le prieur. Utopiste et métaphysicien, auteur de deux opus polémiques anonymes, *Lettres sur l'esprit du siècle* (1769) et *Voix de la raison contre la raison du temps* (1770), il put, grâce à la protection du marquis de Voyer, entrer en contact avec les grands esprits du siècle (Voltaire, Rousseau, Diderot, D'Alembert…). Redécouvert au milieu du XIX[e] siècle, il est considéré comme un des précurseurs de Hegel. Il forma aux Ormes une petite académie platonicienne, composée d'intimes des D'Argenson (cf. notamment : Éric Puisais éd., *Dom Deschamps, un philosophe entre Lumière et oubli*, Paris, 2001 ; *Correspondance générale*, établie à partir des archives D'Argenson, avec les *Lettres sur l'esprit du siècle*, 1769 ; *La Voix de la raison contre la raison du temps*, 1770, introduction, édition et annotation par Bernard Delhaume, préface de Jacques D'Hondt, Paris, 2006).

je compte que de Wailli tiendra parole a Madame La Marquise [121] à qui je vous prie de présenter mes respects je vous écrirai plus au long sur cet architecte mardi, car je ne vous envoie qu'un volume. et il forme mieux encore un paquet assez considérable, j'ai acheté un beau poème qui a pour titre les ruines et qui ne m'a paru bon qu'à faire une envelope [122].

ce samedi 27

Lettre de janvier (?) 1767 (fig. 32-33) [123]

Monsieur

je viens de réfléchir sur ce que vous me faites l'honneur de m'écrire. J'auroi desiré avoir le profil de l'entablement, dont je ne me souviens pas précisément quoique je soupçonne qu'il soit semblable a celui que je tracerai ici mais je crois cependant que les remèdes que je pourroi vous proposer son suffisants.

Il me paroit important de parler de ce principe. C'est une grange que l'on construit. il faut tacher de construire avec l'économie, et par conséquent de se servir des matériaux que l'on a tacher (*sic*) et surtout que leur arrangement ne soit pas trop compliqué, par des liens trop frequant de fer, ou d'autres ressources. partant de la ; et de la longueur des pierres, je crois qu'il faut tout simplement diminuer la saillie de l'entablement. mais il y a des acroches dont on se sert dans ces cas là ; qu'un lieutenant général ne sçait pas quelquefois et que je vais vous expliquer.

en supposant que vos pierres, qui ont à ce que vous dittes, moins de 4 pieds, ayant seulement 44 pouces, je crois possible de faire un entablement dont l'apparence ne differa pas beaucoup de celui dont je vous ai laissé le dessin, et qui aurra cependant visiblement moins de saillie. La ligne BA figure première représente la face du mur général de la grange. la partie Ce saille hors du mur la partie CD voulu endedans. J'observeroi d'abord que si chaque partie DC, ou CE avoit exactement la meme figure, il faudroit pour qu'il y eut équilibre, que DC fut

121. À propos de l'aménagement de sa chambre à l'hôtel parisien, commencé au printemps 1767.

122. Poème d'Aimé-Ambroise-Joseph Feutry (1720-1789), inventeur et homme de lettres comme Le Roy, originaire des Flandres (né à Lille).

123. Après celle du 16 juillet 1766 relative aux cariatides de la salle à manger de l'hôtel parisien, cette lettre atteste pleinement de l'importance jouée par Le Roy comme conseiller du marquis dans ses bâtiments, en l'occurrence ici à la grange-écurie des Ormes située devant les grilles du château (fig. 32).

égal a DE, mais toute la pierre otée pour former la doucine, diminuant le poids de ce côté, la partie CE peut être un peu plus longue. que celle DC et faire encore équilibre.

ainsi ne parlant que de cette pierre, si elle étoit faite de cette manière fi 2 [fig. 2] et tellement que AB alant en pente, CD n'eut pas autant de hauteur que AE, certainement le centre d'équilibre de la pierre ne seroit plus au milieu de toute la longueur de la pierre FB, il seroit plus près de F. et peut être meme d'une quantité assez considérable.

si sur cette pierre on en ajoutoit une autre pour former un socle au dessus de la simaise comme je crois en avoir mis une dans le dessin, le centre d'équilibre seroit plus près de F. cas figure 3, si AB est le centre d'équilibre de cette pierre, EC doit etre plus petit que CD et peut etre meme d'une quantité assez considérable.

je viens d'expliquer comment faire la pierre la plus longue, celle qui termine l'entablement, je vais parler de celle qui est au dessous, et qui forme le larmier. La figure peut ètre telle, et meme celle qu'on lui donne ordinairement est telle, que la partie saillante hors du mur, est plus légère que celle qui porte sur le mur. cette pierre peut etre faite, et meme doit pour l'écoulement des eaux etre faite comme figure 4. on forme au dessous du larmier ce que l'on appele une mouchette pendante, ou on creuse le parallelograme EDCF sous le larmier, afin que les goutes d'eau arrivée en F puissent tomber sans aller gagner les moulures inférieures de l'entablement. cette partie de la pierre IK, étant donc creusée, et pesant moins que IL le centre d'équilibre AB peut etre plus près de L que de K. et il en sera encore plus près si la partie de la pierre CD, figure 5, est plus épaisse que EF.

A l'égard de la première pierre, qui n'a que 6 pouces de saillie, on voit qu'on aura aucune précaution a prendre pour le faire.

Après avoir indiqué ces différens moyens, je parleroi celui d'augmenter la saillie apparante. on le fait en indiquant les faces du larmier comme figure 7 cette inclinaison ne paroit pas quelque fois dans les batiments et guichet auquel on a souvent fait ussage de ce moyen, ainsi que vignol, pour donner plus d'effet a ses profils. ainsi la face d'en bas qui est de 14 pouces de saillie sur le nud du mur, pouvoit au haut de ce larmier n'avoir que 12 pouces plus ou moins. On peut aussi en donnant la meme hauteur a la simaise, ne pas lui donner 9 pouces de saillie, peut etre que 8, peut etre que 7 et on peut aussi en donnant la meme hauteur au quart de rond, lui donner moins de saillie, que 6 pouces.

Je crois que les details dans les quels je suis entrer, suffiront, a Monsieur le marquis pour lui faire voir qu'elle est la forme de chacune des quatre pierres qui composent la figure 10. ou quelle représente. mon sentiment seroit qu'il fit tailler quatre ainsi, mais a vu toutes les circonstances qui diminuent le poids de leur saillie, comme le larmier recreusé, la doucine comme elle est faite ; et la pierre qui couve la doucine, et qui feroit un socle sur le tout, et qu'après les avoir fait tailler, et arranger, il vit la saillie qu'il pourra donner au larmier, et a la doucine, en les avançant peu à peu sans qu'elles perdent leur équilibre.

Enfin je crois qu'avec les précautions que j'indique toutes les pierres de l'entablement tiendront dans toute situation par leur propre poids si le constructeur qui fera l'entablement veut y ajouter du fer. ce sera une précaution qui en assurera la solidité mais qui ne me paroit pas absolument essentielle si ce que j'ai l'honneur de vous envoyer M^r^ Le Marquis ne suffisoit pas vous me ferez le plaisir de me renvoyer ma lettre et le profil de la corniche avec vos remarques et j'en ferois faire transferer ici l'affaire a devailli pour terminer et je ne sais pas trop comment elle finira.

ce 17

Le Roy

Lettre de début 1767

Monsieur,

J'ai vu avec grand plaisir, toutes le connoissances que vous et Monsieur de Colmont[124], avez acquis dans la bâtisse, et je compte bien au premier jour vous

124. Jeune et fidèle confident du marquis de Voyer, Henri-Camille de Colmont de Vaulgrenant, né à Paris en 1735 et mort sous la Terreur, âgé de 59 ans, avait servi comme officier dans le régiment de Berry-Cavalerie du marquis. Ils partageaient tous deux le goût de l'architecture, de l'Angleterre et de la philosophie de Dom Deschamps (cf. note 120). Colmont faisait partie ainsi de l'Académie platonicienne du château des Ormes animée par ce dernier. Il partageait tous les secrets de Voyer, y compris de sa vie privée, qu'il s'agisse de ses maîtresses ou de son épouse. Il se montra toujours un conseiller avisé. Voyer admirait sa vive intelligence et sa perspicacité. En matière d'architecture, Colmont fut présent au Salon du Louvre en 1773 lorsque Charles De Wailly présenta le dessin du magnifique double escalier du château des Ormes : « tout le monde », dit-il, « l'a admiré, les uns la bouche ouverte, les autres les yeux. Il n'a essuyé de critique que celle qui est nécessaire au succès » (cf. N. de Blomac, *op. cit.* [n. 23]). Il n'y a donc rien de surprenant à ce que Voyer lui fit partager son goût du dessin d'architecture avec Le Roy. Sur le chantier de l'hôtel parisien, cf. note 3 et *infra*.

demander des leçons pour l'art de faire de grands profits avec de petites pierres : je trouve que vous entendez assez bien. plaisanterie à part je suis on ne peut peu plus contant des essais que vous avez faits, et je suis fort d'avis que vous fassiez tous vos efforts pour rendre le profil à peu près comme j'ai fait. la seule chose que je crois que vous devez éviter c'est de creuser la pierre qui forme la cimaise en A, je craindroi que l'eau en y séjournant, ne la gela ainsi il faut donc renoncer selon moi a ce moyen. ce qu'on peut faire pour diminuer le poids de cette simaise autant qu'il soit possible ; sans qu'on ait lieu de craindre l'inconvénient dont je vous ai parlé, c'est de donner au dessous de la simaise, la courbe que j'ai dessiné dans la figure 2 ; mais de manière cependant, que A soit toujours un peu plus élevé que B, afin de faciliter l'écoulement des eaux.

Voila Monsieur toutes les observations importantes que je crois necessaire de faire sur le dessin que Monsieur de Colmont [125] m'a envoyé. je vous prie de lui faire mes excuses si je ne lui ai pas répondu pour cette fois directement ; et de l'assurer que je seroi fort aise d'etre son correspondant dans la suite. je crois qu'il est de quelque conséquence, dans la composition du profil, de ne pas faire l'Equilibre trop juste, afin qu'il ne puisse pas etre rompu par le plus petitaccident, ce qui pourroit arriver a l'entablement.

Les affaires de l'Académie avec Monsieur de Marigny [126] deviennent toujours plus serieuses, au sujet de la nomination de de Wailly, et j'imagine bien qu'il l'avoit écrit. Je suis avec respect Monsieur

Votre tres humble et
Très Obeissant serviteur

Le Roy

Bien des civilites s'il vous plait de ma part a Monsieur de Colmont, je vous avois ecrit plus tot au sujet de sa lettre, si ayant été a la campagne je n'avois pas été assez long temps sans le recevoir.

---

125. Voyer a visiblement consulté aussi son ami Colmont.

126. Abel-François Poisson, marquis de Vandières, puis de Marigny, directeur des Bâtiments du roi de 1749 à 1774, frère cadet de M^me^ de Pompadour qui le fit nommer à ce poste en remplacement de son oncle par alliance, Le Normant de Tournehem. Il sera beaucoup question de Marigny dans les lettres qui suivent et de ses liens difficiles avec Le Roy, suite à son attitude dans l'affaire de la nomination de Charles De Wailly à la première classe de l'Académie royale d'architecture en 1767 (cf. *infra*).

Lettre du 11 février 1767

Monsieur

L'invitation que vous me faites, m'honore et me flate infiniment ; et j'irais avec grand plaisir si vous êtes libre l'année prochaine, passer quelques semaines à votre belle terre. voir la plus belle province de la France, celle qui a donné le jour à Descartes, et à mon père [127], et la voir en votre compagnie ; c'est certainement une des choses les plus agréables que je puisse désirer. excusez moi je vous prie Monsieur, si j'ai différé si long temps à vous faire mes remerciemens : l'envie de vous marquer quelques chose de précis sur votre bâtiment [128], dont toutes les parties étaient attaquées tout à la fois, m'a fait remettre de jour en jour à vous écrire.

on commence enfin à reconnoître de toutes parts dans votre belle Maison qu'un artiste plein de génie y a travaillé pour un homme [129] qui a véritablement, ce que tant de gens qui n'ont que de la fortune se flatent d'avoir. ce sentiment fin, si difficile à définir, qui sçait dans toutes les productions reconnoître ce qui doit plaire et déplaire, qui porte quelque fois jusqu'à heuter (dans un art) le mauvais système d'une nation, consacré par l'habitude, pour lui en faire adopter un meilleur : ou plustot lui en créer un tout nouveau [130].

La façade de votre hotel sur la rue est entièrement libre, et achevée, le Stile en est comme vous l'avez vu simple, et noble, et on ne pouvoit guère espérer délivrer un meilleur parti des vilains trous alongés qu'on y voyait [131].

La cour est aussi presqu'entièrement terminée, les refends que de Wailli a substitués aux archivoltes maigres qui courronnoient les arcades, rendent la décoration plus large et y rétablissent l'accord qui y manquoit. et ce que je regarde comme une très grande perfection ; l'ordre comparé à tout ce qui l'environne est très grand. l'attique qui le courronne est bas, les bases des colonnes posent par

127. Julien Le Roy était né à Tours, le 6 août 1686. La terre des Ormes est partagée entre Touraine et Poitou. Le bourg de Descartes, en Touraine, se trouve à quelques kilomètres des Ormes.

128. L'hôtel de la rue des Bons Enfants à Paris.

129. Allusion à De Wailly et à Voyer.

130. Le Roy rend hommage au goût et à l'avant-gardisme du marquis.

131. Allusion aux anciens refends ou bossages du portail sur la rue.

terre [132], la corniche a peu de hauteur, et je crois en général dans toute cette décoration, reconnoitre la marche de Palladio [133].

ce même esprit de sacrifier les choses les moins importantes dans une décoration, pour faire valoir ce qu'elle offre de plus noble, je remarque encore dans la façade de votre hotel qui donne sur le jardin. l'échelle sur laquelle les ordres s'exécutent quoi qu'elle soit grande, ne suffit pour les faire parroître grands, ce sont les masses qui portent les ordres, ce sont les masses qui les courronnent, ce sont les ouvertures qu'on perce entre leurs parties, ou à côté de leurs parties, qui les font parroître toutes colossales quelquefois quoi qu'elles ne le soient pas : et qui les font au contraire juger petites quoi qu'elles soient colossales.

Le plafond de votre salon gagne extremement à être netoyé, il semble à même que Colins [134] y travaille, qu'il lève un voile épais qui le couvroit, j'en ai été on ne peut plus surpris. Cette pièce qui d'ailleurs gagne beaucoup ne sera pas reconnaissable [135].

Vous avezs grondé de Wailli sur ce qu'il a changé de projet sur la décoration du plafond de la sale ornée de cariatydes ; il a un peu tort sans doute par rapport à la dépence, et au temps ; mais parce que j'en ai vu, je crois qu'il fera un bien effet sculpté, qu'il ne l'avait fait peint. Boston [136] y travaille avec tant d'ardeur qu'il a

---

132. Le fameux dorique grec sans base.

133. Andrea Palladio (1508-1580), génie de l'architecture italienne de la Renaissance en Vénétie. Il fut très apprécié en Angleterre dès le début du XVIII^e^ et en France en cette seconde moitié du siècle par ses formules classiques originales, loin des formes ampoulées du baroque et du rocaille finissants.

134. Le Roy fait allusion ici au fils du fameux marchand et restaurateur de peintures, François-Louis Colins (1699-1760), bien connu du marquis de Voyer. Son père, véritable expert en art flamand, avait contribué à la constitution de sa collection de peintures dans les années 1740 et 1750. Sur ce plafond, cf. Ph. Cachau, *op. cit*. (n. 3), p. 61-62.

135. Réalisé en 1706 par Antoine Coypel (1661-1722), ce plafond figurait *Le triomphe des Amours sur les Dieux*, thème tiré des *Odes* du poète grec Anacréon. Il n'avait pas été restauré depuis sa création.

136. Jean-Baptiste Boiston (1734-1814), fameux sculpteur ornemaniste de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, d'origine franc-comtoise. Natif d'un village du Val de Morteau (Doubs), architecte à ses heures, Jean-Baptiste Boiston (1734-1814) participa à d'importants chantiers décoratifs. C'est sans doute à la suite du chantier de l'hôtel d'Argenson et de son engagement par Charles De Wailly qu'il collabora, de 1768 à 1789, avec Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), notamment pour le prince Louis V Joseph de Bourbon-Condé à l'hôtel de Lassay et au Palais-Bourbon. On lui doit parmi les plus splendides décors du règne de Louis XVI dont ceux de l'hôtel de Gallifet, rue de Grenelle, à Paris et de la maison d'Adrien-Louis de Bonnières, duc de Guines (1735-1806), à Courbevoie, dit « hôtel de Guines ». Émigré en Hollande à la Révolution, il y mourut en 1814. Sur la carrière parisienne de Boiston, cf. Yolande Zéphirin : « Un sculpteur franc-comtois à Paris : Jean-Baptiste Boiston, 1734-1814 », *Actes du 99^e^ congrès national des sociétés savantes, Besançon, 1974, section d'archéologie et d'histoire de l'art*, Besançon, 1977, p. 147-158.

gagné une courbature dont il est guéri, chernam [137] y est tout a fait établi depuis le commencement de cette semaine et y travaille aussi force.

La chambre à coucher est libre, et les massons vont y travailler [138]. Je serois on ne peut plus surpris que si la décoration que Dewailli vous a fait voir ne réussisoit pas. ce qu'il y a de certain c'est que ce bâtiment intéresse beaucoup de gens de goût. et particulièrement la maison d'Orléans. Mr le Duc de chartre [139] l'est allé voir deux ou trois fois. Mr le Duc D'orléans [140] y a été cette semaine. dewailli qui s'y est trouvé la conduit partout, on dit qu'il en a été très content. et quelques personnes m'ont assuré qu'il avoit plus de connoissances dans les arts que n'en ont ordinairement les Princes. la seule chose qu'il ait trouvée à redire, est la petitesse du passage qui va de la Bibliothèque sur la balustrade de l'ordre. mais si Dewailli l'avoit calculé sur la taille de ce prince, il n'auroit pas été possible. Je suis Monsieur avec respect

Votre tres humble et tres
Obéissant serviteur
Le Roy

Mon frère a l'honneur de vous assurer de son respect [et] de vous remercier si vous tiendrez parole.

ce 11 février

137. Le stucateur Jean-Baptiste Hermand. Il fut recruté suite à sa collaboration avec Victor Louis (1731-1800), architecte des Orléans, au décor du chœur de la cathédrale de Chartres (1766-1767).

138. Chambre de la marquise de Voyer, à gauche du salon, en entrant.

139. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (1747-1793), futur Philippe-Égalité.

140. Louis-Philippe, duc d'Orléans (1725-1785), père du précédent. La visite s'explique par les liens d'amitié qui unissaient les Orléans aux D'Argenson et ce depuis que le père du marquis était entré au service du Régent en 1723 comme chancelier. La proximité était également géographique puisque leur voisin immédiat au Palais-Royal suite à l'installation du comte d'Argenson dans l'hôtel. Les Orléans furent tous de grands amateurs d'art et d'importants mécènes. Ces liens de proximité contribueront beaucoup à la renommée de la nouvelle décoration engagée par le marquis de Voyer (cf. note 3).

Lettre du 1er mai 1767 à Paris

Monsieur,

Vous vous êtes forcément douté par mon silence que dans la dernière élection de l'Académie des belles lettres, je n'avais pas été aussi heureux que je le désirais, et que j'avais lieu de l'espérer. Cependant mes affaires à cet égard, loin d'être désespérées paraissent prendre une tournure assez favorable pour moi. Mr Rochefort [141], qui était mon concurrent pour les secondes voix, et moi, nous les avons toutes partagées en quelque sorte, il en eu 18, et j'en ai eu quinze : et sans l'absence de Mr de Malesherbes [142] qui m'était favorable, et une perfidie qui ma été faite par un académicien, je les aurais emportées. Cette espèce de parité des suffrages entre Mr de Rochefort et moi, m'a fait conseiller, par mes amis, de ne pas perdre un seul instant, et de travailler continuellement à être bientôt en état de publier un ouvrage pour déterminer en ma faveur quelques Académiciens qui m'ont été contraires.

voilà Monsieur, ce qui m'a fait différer de jours en jours à avoir l'honneur de vous écrire. J'avouerai encore que je me faisais scrupule de vous écrire sans vous parler de votre bâtiment, qui n'avance pas autant que vous le désirerez, malgré toute l'ardeur de de wailli a animer ceux qui y travaillent. voici cependant ce que je peux vous en marquer de positif. le Vestibule est entièrement fini de peindre pour ce qui regarde brancourt [143], mais les bas reliefs de Briard [144] ne sont pas achevés. La Salle à Manger avance asses. les stucs en marbre blanc sont presque tous polis. les pilastres de pierres d'Amestiste sont posés, et font très bon effet sur le fond blanc. la composition en est si belle qu'elle a surpris bien des personnes qui les ont pris pour la nature même. le plafond de Mr fragonard est fort avancé et je crois que vous le trouverez fini à votre arrivée [145].

---

141. Guillaume Dubois de Rochefort (1731-1809), helléniste, natif de Lyon, ancien fermier général en Languedoc (cf. son éloge dans *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres*, t. XLVIII, Paris, 1809, p. 393-400).

142. Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), magistrat fameux, futur ministre de Louis XVI (Maison du Roi), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1759.

143. Médard Brancourt, doreur, admis à l'Académie de Saint-Luc en 1742.

144. Gabriel Briard (1725-1777), peintre et décorateur, membre de l'Académie royale de peinture et sculpture en 1768. Ancien maître de Mme Vigée-Lebrun.

145. Jean-Honoré Fragonard (1732-1806). Ce grand maître de la peinture légère avait peint une nuée de putti qui a très probablement à voir avec les *groupes d'enfants dans le ciel*, aujourd'hui au Louvre, dont le modèle fut présenté au Salon en 1767. Le format ovale et la date correspondent en effet au chantier du plafond de notre salle à manger. L'œuvre, jugée par la suite ridicule et démodée, fut remplacée en 1772 par

Les mosaiques du Salon sont finies, il ne reste plus que les figures de Monet [146]. j'avoue que d'après l'effet que m'ont fait les pilastres des angles, qui sont tout en mosaique, j'aimerai autant que les figures de Mr Monet restassent toujours à faire, parce que je crains qu'elles ne deviennent petites, que les champs de mosaiques qui seront de chaque côté ne le deviennent aussi : et en tout que cet ouvrage dans le milieu des pilastres, ne nuise à l'ensemble qui résulterait de la continuité des mosaiques dans toutes les parties renfoncées.

par rapport au meuble la sculpture en est entièrement achevée, la cheminée poële est aussi fort avancée, il ne reste plus qu'un des bas reliefs à terminer. et que pajou [147] doit bientôt finir pour qu'on puisse le faire en Bronze. toute la dorure de la chambre à coucher sera achevée cette semaine, excepté les piédestaux [148].

il faut que je finisse ma lettre, comme les commédiens françois finissent leurs spectacles, ils tachent de faire rire les auditeurs et de les renvoyer contants. pour les imiter, je vous raconterai ce qui est arrivé et ce qui arrivera bientot d'avantageux a quelques personnes pour qui vous vous interessé. nous avons une place vacante à l'Académie d'Architecture, de Wailli la sollicite avec ardeur et il a la parole de Mr de Marigny d'être nommé quelque soit le rang qu'il ait dans le scrutin, parce qu'il lui a promis une des deux places qui restent a sa nomination. c'est un secret que de Wailli ma confié, et que je garde en ne le disant qu'à vous [149]. Poyette [150] a

---

une toile de Jean-Jacques Lagrenée, dit le Jeune (1724-1805), sur le thème d'*Hébé versant le nectar* à *Jupiter*. Sur ce plafond, cf. Ph. Cachau, 2013, p. 51.

146. Charles Monnet (1732-après 1808), peintre et dessinateur, ancien élève de Jean Restout, agréé par l'Académie royale de Peinture en 1765 mais qui ne fut jamais reçu. Il réalisa notamment à l'hôtel d'Argenson le décor des portes et dessus-de-porte du salon dont il est question ici. Cf. Ph. Cachau, *op. cit*. (n. 3), p. 33-34 et 56-57.

147. Augustin Pajou (1730-1809), fameux sculpteur du roi, ami de De Wailly. Il travaillera aussi pour le marquis aux Ormes (château et grange-écurie). Cf. Ph. Cachau, *op. cit*. (n. 30), p. 44-50.

148. Sur les décors des trois pièces en rez-de-chaussée de l'hôtel, cf. Ph. Cachau, *op. cit*. (n. 3), p. 44-78.

149. Intéressante confidence de Le Roy sur ce qui allait devenir le grand scandale de l'Académie royale d'Architecture en 1767. La protection excessive de Marigny vis-à-vis de De Wailly ne peut se comprendre, outre son talent indéniable, que comme une volonté d'apparaitre un mécène éclairé à l'instar du marquis de Voyer, son ancien rival à la direction des Bâtiments du roi en 1752 et premier protecteur de l'architecte dès 1754. C'est grâce à Marigny que De Wailly obtint en 1767 les commandes du décor de l'Opéra royal de Versailles et du Théâtre Français (Odéon). Outre son entrée directe à la première classe de l'Académie sans passer par la seconde, au grand dam des statuts de 1756, d'où le scandale, il le nomma également en 1767 contrôleur adjoint des bâtiments de Versailles.

150. Bernard Poyet (1742-1824), élève de De Wailly. Il seconda l'architecte sur les chantiers du marquis aux Ormes et à l'hôtel de Paris jusqu'à son départ pour l'Académie de France à Rome en 1769. Il avait obtenu l'année précédente la seconde place au grand prix. Il était particulièrement actif et en vue en cette fin des années 1760. Il entrera au service des Orléans à son retour de Rome en 1773 et intégrera l'Académie royale d'Architecture en 1786. On lui doit notamment la façade monumentale de l'Assemblée nationale (1806-1810).

aussi remporté un prix d'émulation à notre Académie, et son dessin avait le mérite d'être supérieur aux autres, et d'être en même temps très bien, ce qui comme vous le sçavez font deux espèces de mérite très distincts. enfin pour ce qui me concerne, la mort d'un ancien professeur de notre Académie [151] a augmenté les apointemens des deux places que j'ai, de 500 # [152] quoique cette augmentation fut désignée dans le brevet que j'ai de ces places, j'ai écrit à Mr de Marigny pour qu'il l'effectua, et l'en ai remercié comme d'une grace nouvelle. je suis Monsieur avec respect

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Le Roy

Paris le 1er may 1767
Briard que j'ai vu hier, et a qui j'ai fait des reproches d'amitié parce qu'il n'avançait pas beaucoup votre ouvrage, ma exprimé qu'on attendait pas après lui et qu'il allait travailler a force

Lettre de septembre 1767

Monsieur,

j'ai mille remercimens à vous faire de la bonté que vous avez bien voulu avoir de faire prendre des informations sur la terre de Marconnay [153], je les ai communiquées à un de mes commis qui desiroit particulierement les avoir, et a qui elles ont fait le plus grand plaisir. Et il m'a été dit que la seule chose qu'il auroit desiré apprendre de plus, etoit le nom de famille des personnes qui possedent actuellement Les Marconnay. Si sans vous donner beaucoup de peine, vous voulez bien le notter, vous me ferez un vrai plaisir de me le dire a votre retour.

puisque vous me permettez de vous entretenir de ma famille, je vous apprendrai que mon frère est de retour du voyage qu'il a fait en holande avec Mr de

151. Louis-Adam Loriot (1700-1767), professeur de l'Académie royale d'Architecture de 1748 à 1762. Il avait succédé et fut remplacé par deux personnalités proches de Le Roy, ses maîtres Denis Jossenay (1680 ?-1748) et Jacques-François Blondel (1705-1774).

152. Livres.

153. Terre située en Poitou, dans l'actuel département de la Vienne, sur la commune de Sanxay. Château du xve siècle. On est là sur les fiefs du marquis de Voyer.

Courtanvaux [154] et qu'on conçoit ici les plus grandes espérances de la reussite de sa pendule de mer. il a été presente au Roy et aux Ministres Dimanche passé avec Messier L'Astronome et le Père Pingré [155].

Mes affaires ne vont pas à beaucoup près aussi bien que celles de mon frere. j'ai un penchant si irresistible a faire ce que je crois juste, que les lettres de l'Academie que le temps m'a fait connoître m'ont fait juger qu'elle avoit été en droit de faire les representations qu'elle a faites a Mr de Marigny. Et on m'a tant pressé d'etre du nombre des deputés qui la poursuivent contre Mr de Marigny que je n'ai pu honetement me dispenser de l'accepter. Mr de Marigny prend cette affaire avec beaucoup de chaleur, et quoique je n'ay fait que ce que j'ai du il me paroit tout simple qu'il prenne de l'humeur contre moi. Quelque chose qu'il a resulté pour ma fortune je n'en serai certainement ni affligé ni surpris, car j'ai assez de philosophie pour me consoler si je n'attends plus rien dans L'Architecture. Même, pour perdre sans regret ce que j'ai déjà obtenu.

en vérité je ne sçaurois vous faire trop de complimens sur les propos que vous et Mr de Colmont avez faits dans L'Architecture et j'ai bien de L'impatience de vous voir ici, pour sçavoir si le dessin que nous avons fait ensemble reussit un peu en exécution je suis avec respect Monsieur

Votre très humble et très
Obeissant serviteur
Le Roy

Mes civilités s'il vous plait a Monsieur de Colmont
Mon frère l'horloger vous assure bien de ses respects

---

154. François-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, comte de Tonnerre et duc de Doudeauville (1718-1781), était l'arrière-petit-fils du ministre Louvois. Brillant militaire, il fut conduit, par son goût pour les sciences, à fréquenter Pierre et Jean-Baptiste Le Roy. Ils le conseillèrent pour la construction d'une montre marine, sujet du concours de l'Académie royale des Sciences en 1767. Accompagné de Le Roy fils, du chanoine Pingré et de l'astronome Charles Meissier, tous membres de l'Académie royale des Sciences et auteurs de deux de ces montres, Courtanvaux s'en alla vérifier leur fiabilité à bord, en mai 1767, en Manche et en Mer du Nord, le long des côtes de France, de Flandres, de Hollande et d'Allemagne. La pendule fut présentée au roi le 13 septembre 1767 (cf. *Gazette de France*, p. 178 [15 mai 1767] et p. 330 [21 septembre 1767]).

155. Pendule permettant de mesurer le temps en mer. Elle est évoquée, ainsi que sa présentation au roi en 1767, dans l'article publié par Pierre Le Roy, l'horloger, sur une expérience similaire relatée dans le *Journal des Savants* de janvier 1775 (p. 3-11).

Lettre sans date (1767)

Monsieur

il y a long temps que je desire que mon ouvrage [156] soit entierement acheve pour l'envoyer et vous conter tout ce qui m'est arrivé et par rapport à L'Academie, et par rapport à Mr de Marigny. La brochure que j'avois entrepris de faire imprimer est devenue, en la travaillant, plus considerable que je ne l'imaginois ; et m'a oblige d'envoyer aux membres de L'Academie des belles lettres, ce qui avoit un rapport direct à mon ouvrage, sans attendre que le tout fut achevés : ce n'est enfin que d'hier que j'ai fait remettre aux différents membre de cette compagnie les recherches sur les mesures grecques*

j'ai vu souvent ma fortune changer de face pendant le temps des sollicitations. Quelques fois je me flatois de l'emporter sur Mr de Rochefort, mon concurrent ; dans d'autres momens mes amis me donnoient tout lieu de craindre. une reponse a Mr Stuart que je n'ai fait remettre à L'Academie que cinq jours avant l'election a fait un si bon effet, que tout le monde m'assuroit que j'aurois les voix. mais aux Academies, compter sur les honoraires, c'est a peu près compter sur son hôte, Mr de Maurepas Mr Bignon [157] Mr Berthier [158] qui devoient aller a L'Academie et qui m'étoient favorables, n'y ont point été, et mon concurant a eu deux voix de plus que moi enfin je n'ai eu que les secondes voix.

sur ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, de voir Mr de Marigny et de lui parler avec franchise, et sur ce que j'ai apris de mes amis qu'il etoit très fache contre moi et que puisque si je l'allois voir de recevoir de lui un mauvais compliment j'ai pris le parti de lui ecrire la lettre qui suit [rédigé en plus petit]

---

156. *Observations sur les édifices des anciens peuples, précédées de réflexions préliminaires sur la critique des Ruines de la Grèce, publiées dans un ouvrage Anglois, intitulé les antiquités d'Athènes, et suivies de recherches sur les mesures anciennes*, Amsterdam et Paris, 1767.

157. Armand-Jérôme Bignon (1711-1772), avocat au Parlement et conseiller d'État. Il succéda à son frère, Jérôme Bignon de Blanzy, lui-même successeur de leur oncle, l'abbé Jean-Paul Bignon, dans la charge de bibliothécaire du roi en 1743. Il fut élu la même année à l'Académie française. Il devint prévôt des marchands de Paris de 1764 à 1772.

158. Jean-Baptiste Berthier (1721-1804), ingénieur-géographe du roi, architecte. Il fut l'auteur de l'hôtel de la Guerre (1759-1761) et des Affaires étrangères de Versailles. Père de Louis-Alexandre (1753-1815), célèbre maréchal d'Empire.

Mr

sur de m'etre conduit dans les demarches d'un corps dont je suis membre, par des principes que vous ne pourriez pas blamer si vous les connoissez parfaitement. sur de n'avoir laisse taire dans mon cœur les sentiments de la plus vive reconnaissance que quand j'ai cru voir clairement que mon devoir exigeoit absolument que je fisse ce sacrifice, j'ai été tenter de me presenter sans vous sans vous en prevenir la crainte que vous n'ayez pris de moi une opinion differente me fait prendre la liberté de vous en demander la permission.

je voudrois avoir l'honneur de vous presenter Mr, un ouvrage imprimé que je dois bientôt publier , et vous expliquer les motifs qui me l'ont fait entreprendre si vous avés la bonté de m'accorder cette grace, j'espere que vous voudrez bien y ajouter celle de me faire sçavoir le jour ou vous pourrez me faire la faveur de m'entendre je suis &c.

je n'ai point recu de reponce de Mr de Marigny, et ayant donné la brochure que je vous envoie a Mr Montuclas [159], pour la remettre a Mr de Marigny et sçavoir ce qu'il en pensoit. il m'a dit qu'il croyoit que Mr de Marigny s'aparderoit dans la suite mais qu'il ne me conseillot pas de l'aller voir a present. je suis son conseil et j'attends l'avenir le plus philosophiquement que je puis. j'ai bien du desir de vous voir ici pour vous eviter beaucoup de details. je suis sans reserve pour La vie le plus attaché de vos serviteurs

Le Roy

Lettre du 28 février 1768

Monsieur

vous m'honoré de votre bienveillance et meme, vous m'avez permis de le dire, de votre amitié ; et je croirois meriter ces avantages, si je négligeois de vous informer,

159. Jean-Étienne Montucla (1725-1799). Fils d'un marchand lyonnais, il montra très tôt un goût pour les sciences dont et surtout les mathématiques dont il rédigea l'histoire (1758). Il fréquenta chez le libraire Jombert les plus grandes célébrités de son temps dont D'Alembert, Diderot, Cochin, Blondel, Le Roy… Il devint rédacteur de la *Gazette de France* et censeur royal pour les ouvrages scientifiques. Au retour de son expédition à Cayenne en 1764, il fut nommé, grâce à Cochin, premier commis des Bâtiments du roi et donc du marquis de Marigny, fonction qu'il exercera jusqu'en 1789. Homme modeste et généreux, il était réputé toujours prompt à rendre service, d'où la brochure que lui adressa Le Roy.

que vous pouvez me rendre le service le plus important. M^r le Camus [160] est malheureusement, pour les sciences et pour tous ceux qui le connoissent dans un etat si triste, qu'à L'Academie des sciences qui regarde sa perte comme assurée, et qu'on ne croit pas même qu'elle tarde à arriver.

vous sçavez que depuis long temps j'ai toujours fait sa fonction de secretaire [161]. j'ai eu lieu de croire même que Monsieur le Marquis de Marigny le voyoit avec satisfaction, et me destinoit cette place, puisqu'il a eu la bonté d'obtenir pour moi de sa majesté, que je fusse chargé d'en faire la fonction la plus importante de celle d'écrire l'histoire de L'Académie d'architecture [162]. de malheureuses circonstances dans lesquelles je me suis trouvé, me donnent lieu de craindre que les bonnes intentions de M^r de Marigny à mon egard ne soient changées [163], vous m'obligeriez donc bien sensiblement M^r, de lui ecrire ce que vous avez eu la bonté de me dire tant de fois, que vous vous interessez singulierement a moi, et qu'il feroit le plus grand plaisir de m'accorder cette place, et particulierement, de me rendre sa faveur ; dont vous croyez pouvoir lui repondre que je ne me suis pas rebdu indigne. ce que je ne vous prirois pas de lui ecrire si ce n'étoit pas l'exacte verité. qu'on ne lui a peut etre pas presentée [164].

Je ne vous dis sur l'importance dont il est pour moi que j'obtienne cette place, car c'est en quelque sorte la seule a laquelle M^r de Marigny, L'Academie et le public m'ayant nommé, qui tacitement en quelque sorte, comme de concert ; les ouvrages periodiques qui ont parlé de ceux que j'ai publié, ayant presque tout dit, que le public veroit avec plaisir que j'entrepris de faire L'histoire de L'Architecture. il en resulteroit donc si je ne l'obtenois pas, non seulement que je serois privé des

160. Né en 1699 à Crécy-en-Brie, Camus décédera dans son logement du Louvre, le 4 mai 1768 (plusieurs lettres de Le Roy abordent sa fin proche, cf. *infra*). Mathématicien et astronome, il était à la fois membre des Académies royales des Sciences et d'Architecture, assurant le professorat et le secrétariat de cette dernière. Dénommé à tort « Le Camus » par Le Roy, il ne doit pas être confondu avec Louis-Denis Le Camus, architecte du duc de Choiseul à Chanteloup en Touraine.

161. Son frère Jean-Baptiste était membre de l'Académie royale des Sciences depuis 1751. Julien-David n'apparaît nullement comme secrétaire de cette académie. Ce serait là une information inédite ou une forfanterie de sa part ?

162. Le Roy fut désigné historiographe de l'Académie d'Architecture en 1762, puis adjoint à professeur de son maître Blondel quelque temps plus tard. Il présenta en juin de cette année un projet d'histoire de l'institution à l'instar de ce qui existait pour l'Académie royale des Sciences (cf. Chr. Drew Armstrong, *op. cit*. [n. 4], p. 210).

163. À cause de sa solidarité avec ses confrères de l'Académie royale d'Architecture dans l'affaire De Wailly (cf. *infra*).

164. Le Roy ne va cesser d'user des recommandations du marquis de Voyer pour son retour en grâce auprès de Marigny (cf. *infra*).

avantages du côté de la fortune qui pourroient me dédomager des depenses que j'ai faites dans mon voyage de grece, des risques que j'ai courus, et du travail considerable que j'ai fait pour mettre au jour le livre qui en a été le fruit. Mais même que j'en recevrois en espece de deshonneur, qui insufleroit sur toutes les choses auxquelles je pouvois pretendre. puisque Mr de Marigny sembleroit en la donnant a un autre, renoncer qu'il me croit incapable de remplir une place, que tout le monde juge qu'il m'avoit destinée. pardon Monsieur si je me suis si fort etendu sur les titres qui me donnent lieu de pretendre a cette place et sur l'importance dont il seroit pour moi de l'obtenir. Je suis avec respect et sans reserve Monsieur

Votre tres humble et très
Obeissant serviteur

Le Roy

de paris ce 28 fevrier 1768

Lettre du 3 mars 1768

Monsieur

Mr Le Camus est a toute extremité, je l'ai vu hier soir, et quoiqu'il fut dans son fauteuil, je suis persuadé qu'il ne verra pas encore quatre jours. Je ne sçai ce que vous avez fait pour moi, mais comme je ne doute pas de l'interet que vous prenez a ce qui me regarde, j'ai cru devoir vous le mander. Mr de Marigny surtout etant votre voisin [165].

Poyette est venu me voir, et je vais avoir l'honneur de vous mander ce que je pense de ses projets, et ce que je n'ai dit a lui-même. le changement proposé pour l'escalier qu'on trouve à droite, en entrant dans le château, me paroit fort serré [166].

165. En Touraine, au château de Ménars, près de Blois.

166. Il s'agit de l'escalier à volée centrale et volées doubles composé par De Wailly en 1769-1770 sur le modèle de celui proposé en 1759 par William Chambers au duc d'York pour sa résidence de Londres. Le concept devait être monumentalisé par Chambers dans le fameux *Navy staircase* (escalier de la Marine) de Somerset House dans les années 1770 (cf. J. Barrier, *op. cit.* [n. 52], p. 47-50).

je ne suis pas du sentiment de faire au salon et a la piece qui le précede, les changemens qu'il propose, il n'y a selon moi aux ormes que trop de grandes pieces [167]. le salon ainsi que l'antisalon [168] deviennent enormes dans ce projet, et tout cela me paroit tres dispendieux. l'avantage qui en résulteroit pour les enfilades est asses imaginaire ordinairement ; on en jouit presque jamais » [169].

L'apartement de Madame de voyer me paroit asses bien distribué, excepté la sale de compagnie dont il me semble qu'il la pourroit séparer, ayant le salon si près d'elle, et pouvant recevoir quelques personnes qui iroient la voir en particulier ou dans sa chambre à coucher, ou dans son boudoir.

si la necessité de repeter la longeur prodigieuse, de la bibliothèque, oblige de faire un batiment assez grand après l'apartement de madame de voyer, le Theatre peut etre place ou on l'a mis, si vous ne vous piquez pas de repeter la longueur de l'aile gauche du batiment [170], que vous voulussiez pour rendre le boudoir plus agréable, ménager devant un petit jardin, je pense qu'il faudroit mettre le Theatre dans une des ailes de la cour. dans quelque batiment dont a la rigueur vous pourriez vous passer pour d'autres usages.

mon avis est que la percé projeté depuis l'escalier de Madame et de Melle de mortenel [171], peut se terminer a la cheminée de la sale a manger, le changement qui en resulteroit pour les autres parties, pour la sale à manger ordinaire, me paroit

---

167. La folie des grandeurs du marquis de Voyer. Les intérieurs du château des Ormes demeureront inachevés à son décès en 1782.

168. Antichambre.

169. Cf. lettre du 3 mars 1768.

170. Grand amateur de théâtre comme on l'a vu à travers les relations des spectacles de Paris par Le Roy, le marquis disposait également d'une salle dans son château d'Asnières (cf. Ph. Cachau, *op. cit*. [n. 31]). Il s'agit de créer ici, côté jardin, une aile symétrique à l'aile gauche érigée par son père pour la grande bibliothèque, ensuite des appartements de M^me^ de Voyer. Cette aile ne fut jamais bâtie comme l'attestent les plans de la fin du XVIII^e^ et du début du XIX^e^ siècle.

171. Marie-Félicité, dite Mademoiselle de Morteveille, était la fille adultérine du marquis de Voyer avec Marie-Catherine d'Allington, épouse du comte Antoine de La Ferté-Morteveille. Née le 21 juillet 1744, elle était issue d'une des plus grandes familles d'Angleterre. Souhaitant la voir grandir, le marquis l'avait installée aux Ormes avant son mariage, le 27 juillet 1768, avec Philippe-Charles-Félix Macquart, baron de Rullecourt, chevalier seigneur de Dainville, la Gendronnière (…), qui était du même âge qu'elle puisqu'il était né le 9 juillet 1744. Elle passait alors pour la fille (adoptive en fait) du comte de La Ferté-Morteveille. Le jeune couple s'installa à la Gendronnière, près de Blois. Deux filles naquirent de leur union : Marc-Félicité et Philippe-Adélaïde (cf. François-Alexandre Aubert de La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. XII, Paris, 1778, p. 386, et N. de Blomac, *op. cit*. [n. 23], p. 48-49, note 33 [confusions de l'auteur dans les noms et certaines filiations]).

avantageux, ainsi que les changement qu'il a fait a sale a manger qui auroit plus de perce et plus d'air. et feroit mieux etant peinte.

je trouve tout meriter que vous preniez beaucoup de plaisir à bâtir [172], mais si vous voulez vous amuser dans votre terre dans cette manière, je vous proposerai differentes idees pour l'embelir qui seroient je crois plus neuves, que la decoration plus ou moins reguliere de quelques chambres, je crois qu'il faut completer votre maison en profitant autant qu'il est possible de ce qui est fait, et avec bien plus de simplicité et de noblesse qu'il sera possible. et faire quelques batimens entiers et choses agréables que je vous proposeroi. Quand vous serez ici et que poyette pourrait composer sous vos yeux et sous les miens. La santé de Mr Le President est a present infiniment meilleure [173]. je suis avec respect

ce 3 mars

Lettre du 17 mars 1768

Monsieur

je vous dois mille remerciemens de vos bontés, et de votre conseils car après y avoir bien reflechi, j'ai cru entrevoir que votre sentiement étoit que je ne donnasse pas la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. peut etre en effet auprès de ce Directeur [174], qui entre dans une espèce de fureur toutes les fois qu'on lui parle de cette malheureuse affaire de L'Academie [175], une lettre dans laquelle je n'ai pu me dispenser la rappeller, ne l'auroit elle pas bien disposé.

j'ai d'ailleurs été dans une espèce d'incertitude pendant quelques jours, à cause de l'état équivoque ou je voyois mr Le Camus [176]. qui me faisoit craindre de n'avoir pas le temps de vous informer assez tot de son etat, s'il empiroit, pour que vous puissiez encore ecrire une autre lettre a Mr de Marigny. mais sa Maladie que tout le monde juge incurable puisqu'il a un ulcere tres considerable a la poitrine peut a ce

172. Sur le goût de la bâtisse du marquis, cf. Ph. Cachau, *op. cit*. (n. 30).
173. René-Nicolas de Maupeou (1714-1792), sans doute (évoqué déjà plus haut, cf. note 79). Il sera remplacé par Étienne-François d'Aligre (1727-1798) cette année-là.
174. Marigny (cf. note 126).
175. L'affaire De Wailly (cf. notes 149 et 163).
176. Camus (cf. note 160).

que l'on pretend durer encore quelques semaines. voila Monsieur ce qui m'a fait tarder de quelques jours a vous remercier de votre lettre.

j'ai lieu de craindre, car l'intérêt extreme que vous voulez bien prendre pour moi me fait un devoir de vous rien disimuler, que Mr de Marigny ne soit a mon egard, dans des dispositions plus defavorables que je ne l'ai cru jusqu'à présent. voici ce qui me donne lieu de le soupçonner.

des Personnes qui sont dans la plus grande liaison avec Mr le comte DaVille [177] qui est dit son fort grand ami de Mr de Marigny ont voulu absolument engager Mr DalVille a lui parlé de moi, il ne l'a pas refusé d'abord. mais quelques jours apres il a dit qu'il sçavoit de ceux qui environnoient Mr de Marigni, qu'il etoit mal disposé pour moi et qu'il craignoit a cause de cela de lui parler en ma faveur. je crains donc, quoique Daville ne l'ait pas dit, et que je n'en aye aucune certitude que Mr de Marigny ne se soit explique lui-même sur mon comte de manière a donner peu d'esperances.

Voila Monsieur, qu'elle est ma situation par rapport a Mr de Marigny. je suis si convaincu de vos bontés pour moi et de la connoissance profonde que vous avez des hommes. que je prendrai la liberté de vous prier de faire une tentative en ma faveur. mais de la faire precisement de la manière que vous jugerez la plus avantageuse pour moi, que vous sçaurez surement infiniment mieux que moi même.

si on a rompu la glace, si on lui a parlé de moi on ne risque rien de lui en reparler une seconde fois et certainement un homme puissant qu'il aime et qui connoit la tournure de son esprit le fera avec succes s'il est chose possible, si on ne lui a pas encore parlé personne je le crois encore Monsieur n'est plus propre a le disposer en ma faveur que vous. vous m'obligerez donc sensiblement de lui écrire. une autre lettre que celle que vous avez eu la bonté de m'envoyer puisque votre avis est ce me semble de ne la pas donner.

---

177. François-Joseph d'Hallwyl (1719-1784), maréchal des camps et armées du roi, ancien colonel du régiment suisse de son nom. C'est sans doute cette proximité avec Marigny qui lui valut de confier à Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), autre célébrité de l'Académie royale d'Architecture, le remaniement de son hôtel de la rue Michel-le-Comte, à Paris, en 1766-1767. L'originalité de son parti néo-classique le fit considérer comme un des hôtels les plus modernes de la capitale au même titre que celui du marquis de Voyer. On ignore en effet réellement, outre les liens du comte avec la finance suisse (Thélusson, Necker), ce qui valut le choix de Ledoux (cf. Daniel Rabreau, *Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806). L'architecture et les fastes du temps*, annales du Centre Ledoux, t. III, Paris, 2000, p. 65).

Au reste cependant d'un autre cote je ne suis pas sans esperances. cochin [178] a qui j'ai fait parler et qui sçait assez les secrets de Mr de Marigny, m'a fait dire qu'il feroit pour moi tout ce qui seroit en son pouvoir et qu'il croyoit tres fort que cela ne souffriroit pas de difficultés et que j'aurois la place et Mr de Montuclas [179] est assez de vos amis et m'a promis la même chose.

a tout hazard Mr je vous renvoie la lettre que vous m'avez ecrite, afin que si vous en aviez besoin vous puissiez revoir ma lettre. je suis avec la plus vive reconnoissance et avec respect

Votre très humble et
Tres obeissant serviteur

Le Roy

ce jeudi 17 mars

Lettre du 22 mars 1768

Monsieur,

je croirois reconnaître mal tout l'interet que vous voulez bien prendre pour moi, si je differrois à vous informer de ce que j'ai appris hier. de quelque Manière que touche la maladie de Mr Le Camus, et sent qu'il sera incapable de faire ses places, et doit avoir a ce sujet Mercredi ou jeudi prochains une conference avec Mr Gabriel [180]. on m'en a prevenu et je verrai Mr gabriel. qui aura sans doute d'ici a peu de temps une autre conference avec Mr de Marigny pour disposer des places de Mr le camus en lui laissant peut etre des reserves ou des pensions tant qu'il vivra. il

178. Charles-Nicolas Cochin (1715-1790), éminent graveur et dessinateur des Menus Plaisirs du roi. Depuis 1739, il reproduisit tous les grands moments de la Cour. Sa réputation lui valut d'accompagner Marigny aux côtés de l'abbé Le Blanc et de l'architecte Soufflot dans son voyage d'Italie en 1749-1751 afin de le former à ses nouvelles fonctions de directeur des Bâtiments du roi. Membre de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture en 1751, il en fut l'historiographe l'année suivante. Il entama une carrière de théoricien et de critique d'art avec le poste de secrétaire en 1755. Il devint alors plus que jamais le conseiller artistique de Marigny.

179. Cf. note 159.

180. Ange-Jacques Gabriel (1698-1782), premier architecte du roi et directeur de l'Académie royale d'Architecture depuis 1742.

seroit donc de la plus grande concequence pour moi, Monsieur, que vous eussiez la bonte d'écrire a Mr de Marigny si vous ne L'aviez pas encore fait. si vous le jugez a propos, vous pouvez lui mander encore que je vous ai marqué la disposition de Mr le Camus, et que je vous ai prie de me servir aupres de lui. je suis avec respect

Votre tres humble et
Tres Obeissant Serviteur

de Paris ce mardi 22 mars 1768 Le Roy

Au verso :

A Monsieur
Monsieur Le Marquis de Voyer
Lieutenant General des Armees du
Roy, a sa Terre des Ormes en Poitou.
c Aux Ormes

Lettre du 27 mars 1768

Monsieur

La Maladie de Mr le Camus, qui l'a mis aux portes de la mort, semble se terminer plus heureusement qu on ne l'auroit imaginé, et il compte en jouissant de vos bienfaits aller prendre le lait a Vincennes [181] et s'y établir. je ne vous dissimulerois point que sa place que j'exerce presque toujours depuis tres long temps et qu'il semble que Mr de Marigny m'avoit destinée ne soit envie ici par beaucoup de personnes. Je suis bien trompé même si on n'a pas déjà a cet egard fait des demandes aupres lui. pour moi quoique desirant de l'obtenir, j'en aye parle a quelques personnes qui voyent Mr de Marigny je ne crois pas qu'on prenne l'air engagé ouvertement a m'etre favorable. je crois devoir vous prier Monsieur de me faire cette grace, et parce que je sçais combien Mr de Marigny est lié avec vous [182], et

181. Le marquis de Voyer fut gouverneur du château de Vincennes de 1754 à sa mort en 1782. De 1748 à 1754, le château abrita une célèbre manufacture qui fut transportée en 1756 à Sèvres par la marquise de Pompadour, sans doute une conséquence de la rivalité avec les D'Argenson (?).

182. Le Roy confirme ici qu'après la mort de la marquise de Pompadour, sœur de Marigny, en 1764, la rivalité entre les deux familles n'avait plus lieu d'être. Le marquis de Voyer ne fut jamais considéré comme

parce que me connoissant a fond vous pourrez seul lever des doutes qu'il semble avoir sur mon caractere, dont j'ai été, je vous assure, tres sensiblement affligé.

je sçais que Mr de Marigny est indisposé contre moi, et j'en suis peu surpris, ma conduite dont il n'a pu sçavoir les motifs a du lui paroitre irreguliere, elle ne vous a certainement pas paru telle a vous, Monsieur, a qui j'ai pu confier des choses que je n'ai pu ni dire ni ecrire a Mr de Marigny. me permettez vous de vous les retracer ici.

j'ai cru que dans une affaire comme celle de Dewailly ou il paroissoit incertain que Mr de Marigny eut le droit de le nommer. je ne devois pas balancer a me decider en faveur du bienfaiteur de L'Academie, de mon protecteur, et d'un artiste que vous aimiez et du meilleur de mes amis. ainsi en ayant reçu l'ordre de Mr de Marigny j'enregistroi la nomination de Dewailli[183]. Et touts mes discours et toutes mes actions, par rapport a cette affaire, entre cette seance et celle qui l'a suivit, ont été conforme a ma manière de penser, qui etoit qu'on ne mit aucun obstacle a son installation. vous me connaissez assez pour sçavoir assez combien le talent de Dewailly et les miens sont de nature differente, pour vous assure que je n'avois absolument aucune espece de jalousie de le voir a la place qui lui etoit donnée.

a la seconde seance de L'Academie, on me fit connoitre les lettres Patentes de 1756[184], que j'avoue a ma tres grande honte que je ne connoissois pas, et qu'il est vraisemblable que les personnes qui ont la confiance de Mr de Marigny n'avoient pas examinées avec la plus grande attention. il y est exprime si clairement que la place donnée a Dewailly, devoit être remplie par un Academicien de la seconde classe, que j'ai été contraint de ceder avec douleur a cette evidence. Ainsi, ce n'a point été par legerte que j'ai changé d'avis, ce n'a été que d'après la lecture des lettres patentes de 1756, et parce que j'ai cru que ma probité y etoit interessée. toute ma conduite jusqu'a la fin de cette affaire n'a été qu'une suite de cette persuasion, et du desir extreme que j'avois qu'elle se termina de façon, que l'autorité de Mr de

---

amateur d'art secondaire en son temps (cf. Ph. Cachau, *op. cit*. [n. 31]). Marigny recherchait indiscutablement ses avis.

183. À la première classe sans passer par la seconde.

184. Nouveau règlement de l'Académie royale d'Architecture dans lequel Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1711-1778), ancien protégé du marquis de Voyer et petit-fils du créateur du premier règlement de l'institution en 1699 (Hardouin-Mansart), joua un rôle non-négligeable (cf. Ph. Cachau, *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778)*, thèse d'histoire de l'art soutenue en 2004 sous la direction de Daniel Rabreau, t. I, p. 269-271).

Marigny ne soit point compromise, et que L'Academie n'éprouva point de desagrement.

au reste, ce n'a été qu'a la troisieme et derniere fois que L'Academie a nommé des commissaires ou des deputes. que j'ai été du nombre et quand cette compagnie nommeroit pour commissaire. Plus de la moitie des membres qui etoient a ses assemblées.

Comme ainsi que je l'ai déjà ecrit dans cette lettre beaucoup de personnes ferons parler a Mr de Marigny pour le prevenir en cas que Malheureusement nous perdions Mr le camus ou qu'il fut incapable de faire sa place je vous prirai donc Mr de vouloir me rendre le meme service aupres de Mr de Marigny. je suis avec respect

Votre très humble et
de Paris ce 27 mars 1768 tres Obeissant Serviteur
Le Roy

Lettre du 4 mai 1768

Monsieur

j'ai l'honneur de vous renouveller aujourd'hui les assurances de mon respect, et de vous informer que Mr Le Camus est mort cette nuit, à trois heures du matin. si cette nouvelle vous determine a me faire la faveur d'ecrire a Mr de Marigny a ce sujet, et de lui marquer que je vous en ai prié vous sçavez infiniment mieux que moi ce que je desirois vous mander dans cette circonstance.

LeRoy

ce mercredi 4 de may

Lettre du 9 mai 1768

Monsieur

j'acheve dans ce moment un ouvrage assez considerable que j'ai fait depuis quelques jours, par rapport a notre Academie [185], et par l'ordre de Mr de Marigny. c'est vous dire assez que votre lettre a été très efficace ; et que quoique je n'aye absolument aucune sureté d'obtenir la place, que j'aye même encore d'assez fortes craintes, j'ai tout lieu cependant de croire qu'il pense moins defavorablement sur mon compte [186].

je voudrois pour moi et j'ose, dire pour Mr de Marigny, qu'il m'accorda la place [187], car certainement je lui tiendrois tres exactement, la parole que vous lui avez donnée pour moi, mais je m'occuperois encore essentiellement d'illustrer s'il m'étoit possible par un ouvrage, une des branches des arts qu'il dirige et peut etre en ressentiroit il quelque plaisir.

j'ai même conçu l'idée d'un ouvrage qui pouroit faire epoque dans la direction de Mr de Marigny une histoire generale des beaux arts dont une partie seroit faite par L'Academie de Peinture et L'autre par la notre [188].

je voudrois que ces deux histoires particulieres, formant un même tout, fussent comprises sur des faits, qu'on montra par exemple d'après les gravures des tableaux les plus renommés, Les progres successifs des differentes branches de la peinture pendant le cours de plusieurs siecles, et chez differentes nations. ouvrage qu'on pourroit rendre peut etre plus philosophique et plus instructif que l'histoire des Peintres, qui est souvent trop chargée de details ; et que les Poemes sur la peinture, qui ne nous montrent la chaine interessante des decouvertes des hommes. dont un bout tient au plus grossieres, l'autre aux plus sublimes productions de L'esprit humain.

---

185. Christopher Drew Armstrong ne recense aucune publication cette année-là. Il s'agit probablement d'une reprise de son *Discours sur l'histoire de l'architecture civile*, préambule des *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* en 1758 dont il développa le propos dans l'édition de 1770 (cf. Chr. Drew Armstrong, *op. cit.* [n. 4], p. 156-182).

186. La défense du marquis de Voyer a convaincu visiblement.

187. Place de secrétaire en vue du décès prochain de Camus, le titulaire. On comprend mieux pourquoi Le Roy s'attelle à la rédaction d'une histoire de l'institution.

188. Intéressante idée de Le Roy qui montre que l'histoire de l'art est déjà dans les esprits. Le XIXe siècle la concrétisera.

combien dans ne trouveroit on pas de reference a L'Academie de Peinture, dans les secours que pourroient former les peintres de differents genres, pour faire pareille histoire ; cochin pourroit se charger. pour L'Academie de Peinture, j'en ferois de meme pour notre Academie et j'ai déjà tant de choses de faites que je n'auroi presqu'a metre en ordre ce que j'ai recueilli.

Voila Monsieur en quelques idees vagues qui me passent dans la tete, au moment ou je vous ecris, et dont je pourrois m'occuper plus fortement, si vous entrevoyiez que l'execution d'un tel ouvrage put faire honneur au diretora' de Mr de Marigny, et lui faire oublier des idees facheuses [189]. je suis Monsieur avec le respect et l'attachement que je vous dois pour toute ma vie.

Votre très humble serviteur LeRoy

ce jeudi 9 may

Lettre sans date (1768)

Monsieur

il faut que je compte bien sur vos bontés, pour vous prier encore d'écrire une nouvelle lettre. quoi qu'on m'eut a peine et des Academiciens qui sortoient de conferer avec Mr Le Camus qui vouloit et devoit demander qu'on nomma a sa place, cependant dans la conferance qu'il a eue avec Mr Gabriel, il ont résolu ensemble qu'il ne la demanderoit pas, qu'il demeureroit simplement un congé de quelques mois pour aller se remettre a la campagne. ainsi Mr, la demande que je vous ai prié de faire, paroissant prcecipitée. j'ai cru devoir profiter de la bonté que vous avez eue de m'envoyer. la lettre, pour ne la pas remettre, et vous prier d'en recrire encore une autre, plus conforme a l'état et aux demandes de Mr Le camus

j'ai fait la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser de manière que si vous croyez qu'il fut avantageux pour moi que vous l'envoyasses telle qu'elle est vous puissiez le faire ce que je soumets entierement à vos lumieres [190]

189. Autre motif pour s'atteler à l'histoire de l'Académie.
190. L'anxiété de Le Roy est ici patente.

je prends la liberte de garder votre lettre toute cachetee, afin de la donner s'il arrivoit a Mr le camus d'ici a quelques jours un accident imprevu, et je vous prirai a cause de cela de vouloir bien m'adresser la derniere lettre, de crainte que je n'aye été dans la necessite de remettre celle que j'ai déjà. des que j'en aurai fait remetre une. Je vous renvoirrai ou je bruleai L'autre selon ce que vous m'ordonnerai [La page qui suit est demeurée blanche] [191].

Autre lettre sans date (1768)

Monsieur

si votre terre des ormes n'avoit été qu'a quelques lieues de Paris je seroi parti sur le champ pour vous aller remercier de vos bontés et je vous avoue avec sincerité que l'interet que vous me marquez dans votre lettre a diminué beaucoup la peine que j'ai ressentie de la nouvelle facheuse pour moi, quelle contenoit. avant de la recevoir, j'avois quelques esperances, tres foibles et la verité, a present je n'en ai plus, les derniers mots de la lettre de Mr de Marigny ne me laissent plus aucun doute sur le parti qu'il prendra. vos remarques sur ce qu'on appelle raison me paroissent tres justes je sens que Mr de Marigny doit voir d'une autre manière que moi, mais je croyois qu'en ne pensant faire a mon egard qu'un acte de generosité, il en auroit fait un de justice, qui très certainement lui auroit fait honneur. puisque les choses ne sont pas ainsi, et qu'apres tout la perte que je ferai ne touche en rien aux qualités qui font estimer des honnetes gens ; je passerai L'éponge sur ce momment de ma vie comme sur beaucoup d'autres.

si j'avois été aussi libre avec Mr de Marigny, que vous mavez permis de l'etre avec vous, s'il avoit eu pour moi les honnetés que j'ai reçu de vous et de quelques personnes considerables et qu'il a eues pour beaucoup de gens ; qui ne me valoient peut etre pas, j'aurois sans doute eu avec lui une conduite differente, j'aurois peute etre ose lui dire des verités, ou ce que je regardois comme des verites ; mais j'avoue que je ne l'ai jamais abbordé sans une espece de crainte de timidité et de gène que les autres hommes ne m'inspirent pas ordinairement, et je ne suis pas le seul qui ait été saisi a son aspect, de ces sentimens qui empechent l'âme de se devoiler, à son aspect.

191. Aucune formule de politesse et aucune signature. Son anxiété pour obtenir la place est totale.

Quoique ma fortune soit assez mediocre et que je n'en aye pas fait meme de secret a Mr de Marigny, je compte qu'elle me suffira pour vivre ici sans rien obtenir de nouveau, si je voulois la rendre meilleure et que je ne preferois pas ma nation a toutes les autres, il y a trois etats dans l'Europe ou il me seroit peut etre pas difficile d'obtenir des places assez lucratives.

Pardon Monsieur si je vous entretiens de tant de choses ; mais vos bontes et votre confiance sont mon excuse. Je suis avec respect

Votre très humble et tres
Obeissant Serviteur
Le Roy

Autre (1768)

Monsieur

jesperois que vous me feriez l'honneur de m'écrire et n'ayant reçu aucunes nouvelles de votre part, j'ai craint ou que vous n'ayez fait en ma faveur sans me le communiquer quelque tentative très malheureuse ou que je n'aye été indiscret de vous prier successivement d'écrire tant de lettres pour une affaire dont vous esperiez peut être assez peu de succes. si la discorde cause ma peine de recevoir quelques mots de votre part vous mobligerez sensiblement d'oublier mon indiscretion [192].

j'ai assez peu d'esperence d'obtenir la place de secretaire de L'Academie qui depend entierement de Mr de Marigny. on m'a assuré qu'il me faisoit l'honneur de dire que je ne manquerois pas de talents necessaire pour le remplir, mais qu'il avoit a se plaindre de moi j'en suis très veritablement faché, mais comme on l'est des malheurs qui arrivent sans qu'on les ai merité. au reste de quelque manière qu'il est dispose je n'en murmurerois forcement pas.

je viens de rencontrer Poyette qui m'a dit que votre grange [193] faisoit assez bien pour la masse ; mais qu'il y avoit des choses a desirer pour les details. je suis bien

---

* Souligné dans le texte.

192. Le Roy prend conscience que ses demandes réitérées de protection finissent par lasser le marquis de Voyer.

193. Grange des Ormes, déjà évoquée précédemment (cf. *supra*).

impatient de voir les projets qu'il a faits pour votre château et qu'il doit m'apporter au premier jour [194].

j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre que vous m'avez cachetée pour Mr de Marigny et dont la mesentente dont je vous ai parlé, ou plustot le changement de Mr le Camus m'a empeché, par une trop grande delicatesse, de profiter. je suis Monsieur avec respect

Votre très humble et
Très Obeissant Serviteur

Le Roy

ce jeudi 28

Lettre du 30 septembre 1769

Monsieur

je suis enfin de retour de L'Angleterre [195] et je vis le pays avec le plus grand plaisir, relativement a mon grand nombre d'objets, et particulierement relativement au motif principal qui m'a fait entreprendre mon voyage [196]. si vous n'aviez été qu'a quelques lieues de Paris je n'aurois pas manqué de partir sur le champ pour vous aller voir. mais on murmuroit déjà de mon absence, et il faut que je finisse mon Edition. des Ruines [197]. je compte aller a versailles voir la personne que vous m'avez fait connoître [198], et qui m'a reçu si honnetement. et je prendrai ses ordres sur le temps ou je me rendrai à compiegne [199] faites moi l'honneur de me marquer ce que

194. L'apport de Poyet au château des Ormes, déjà évoqué à propos de la distribution (cf. lettre du 3 mars 1768), se confirme ici. On est bien dans un duo De Wailly-Poyet méconnu jusqu'à présent ici.

195. Voyage réalisé durant l'été 1769. Il n'est pas signalé dans l'ouvrage de Christopher Drew Armstrong (*op. cit.* [n. 4]) mais dans celui de Janine Barrier qui le situe à l'automne (cf. J. Barrier, *op. cit.* [n. 52], p. 61-62). Le Roy était venu visiter notamment son ami Chambers, correspondant étranger de l'Académie royale d'Architecture depuis 1762 (cf. J. Barrier, *op. cit.* [n. 52], p. 73).

196. Cf. lettres de 1777.

197. Édition augmentée parue l'année suivante.

198. M. Gayot, cf note 203.

199. La cour est à Compiègne à la fin d'été et en début d'automne.

je dois faire et quand je pourrai avoir le plaisir de vous voir. je suis avec l'attachement le plus inviolable

Votre très humble et
Très Obeissant Serviteur
Le Roy

oserois-je vous prier Monsieur d'assurer Madame la Marquise de mon respect, et de lui dire que j'ai tres fache d'apprendre l'accident qui la retient a mont-pipeaux [200]. chambers, sa femme, ses filles, vous font mille complimens. Nous avons bien souvent parlé de vous, et nous n'avons pas fait un diné que vous n'ayez été nommé dans nos tost [201].

de Paris ce 30 septembre

Lettre du 9 octobre 1769

Monsieur

j'ai beaucoup plus de confiance en vos lumieres que dans les miennes, sur la conduite que je dois tenir ; et je suis persuadé et c'est tres sincerement que je le dis,

---

200. Événement inconnu. Le château de Montpipeau (commune de Huisseau-sur-Mauves, Loiret), l'un des plus importants de l'Orléanais, fut démoli à la Révolution (vestiges).

201. William Chambers (1723-1796), architecte, décorateur et théoricien de l'architecture et des jardins, d'origine écossaise, né à Göteborg (Suède). Il étudia l'architecture à Paris en 1749, avec Le Roy, auprès de Jacques-François Blondel, puis à Rome, au début des années 1750, où il se lia notamment avec De Wailly, Peyre et Mique. Il se fixa à Londres en 1755 et devint conseiller (*architectural tutor*) du prince de Galles, futur Georges III, puis architecte de ses Bâtiments en 1757. En 1761, suite à l'arrivée du prince sur le trône en 1760, il fut nommé architecte de ses Bâtiments, puis contrôleur en 1769. Il acheva sa carrière en tant que contrôleur général en 1782. Chambers participa grandement à la diffusion des chinoiseries, suite à son séjour en Orient (Chine, Inde) dans les années 1740, à travers les fabriques du parc de Kew pour le prince et la princesse de Galles et son traité *Designs of Chinese Buildings*, *furnitures (…)* (1757). Son *Treatise on Civil Architecture*, publié in 1759, eut une influence déterminante sur l'architecture britannique et européenne. En 1768, il contribua à la création de la *Royal Academy*. Son influence sur l'art des jardins se fit également par son traité, *A dissertation on oriental gardening* (1772). Somerset House à Londres (1776-début XIX[e]) demeure sa réalisation majeure. Les liens de Chambers avec le marquis de Voyer devaient remonter à la fin des années 1750, quand Chambers collabora, avec Pierre Patte, disciple de Blondel, à la gravure de planches des *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (cf. J. Barrier, *op. cit*. [n. 52], p. 62). Janine Barrier a publié son importante correspondance avec la France dont celle avec Voyer, Le Roy et De Wailly, entre 1763 et 1774 (cf. J. Barrier, *op. cit*. [n. 52], p. 199-259). Cette correspondance, conservée dans différentes institutions londoniennes, et celle de Le Roy à Poitiers se complètent ainsi merveilleusement.

que vous voulez autant mon bien que moi-même. ainsi je ferai exactement ce que vous me conseillerez.

Voici ce je pense. si vous prévoyez que mon voyage soit de quelqu'utilité, si on est pressé ; s'il faut faire des memoires ; je crois qu'il est important que j'aille a fontainebleau [202] même avant votre retour, me loger, ne fusse que pour 24 heures, dans quelque cabaret ou vous me feriez retenir une chambre. je vous dirai plus de choses en un quart d'heures, que je n'en pourrois ecrire en un jour. et quand nous ne verrions que quelques instants M^r^ Gayot [203], nous reviendrons ici sachant très precisement ce que nous avons a faire, et nous parlerions a un second voyage des mémoires bien digerés.

si on vous fait des questions sur mon voyage, dites en general, s'il n'est pas necessaire que j'aille vous rejoindre dans ce momment, que j'ai eu occasion de voir le château de Douvre, et L'arsenal de Wolwich, que j'ai parcouru un assez grand nombre de provinces de L'Angleterre, et particulierement les parties de celles de Kent et de Sussex qui s'etendent le long de la mer, de Douvre à Londre, ou de Douvre à Porsmouth [204].

il seroit bon a votre retour de rapporter nos memoires ou les copies de nos mémoires si cela ne donne pas trop d'embaras a retrouver. et les brouillons que je vous ai laissés en partant. si on souhaite que nous continuions à travailler sur le projet, il seroit bon de demander s'il faut en approfondir toutes les parties, où simplement quelques unes ; et de sçavoir aussi les observations principales qu'on a faites sur son execution. afin que nous les examinions de nouveau. je suis avec respect et avec le plus grand attachement

---

202. Le séjour de la cour à Fontainebleau suit, en fin d'année, celui de Compiègne en raison des chasses avant le retour à Versailles pour l'hiver et l'été.

203. François-Marie Gayot (1699-1776). Natif de Strasbourg, il fut commissaire des guerres en 1742, puis subdélégué général. Il exerça de 1756 à 1759, soit pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), les fonctions d'intendant des armées du roi auprès du comte de Clermont et du maréchal de Contades. La qualité de ses services lui valut le poste d'intendant général. En 1767, Choiseul le plaça, avec Foullon, à la tête de ses bureaux qui réunissaient la Guerre et les Affaires étrangères. Il disposait à Versailles d'un crédit extraordinaire et fut promus au titre de conseiller d'État. Il mourut à Paris en 1776.

204. La monarchie profita des liens de Le Roy avec l'Angleterre et de sa connaissance de la langue pour l'envoyer espionner la défense anglaise (cf. lettre de décembre 1777 au prince de Montbarrey). Il s'agit là d'un aspect méconnu de sa vie.

Votre tres humble et tres Obeissant
Serviteur
Le Roy

de Paris le 9 octobre 1769.

j'ai cru devoir ecrire un mot a M^r^ gayot. voulez vous bien me faire le plaisir de faire cacheter ma lettre, avec le premier cachet qui vous tombera sous la main, et de faire ecrire sur l'adresse ses titres ou quartiers, que je ne sçai pas tres precisement. et dont je n'ai pas dans ce momment le loisir de m'informer.

Lettre du 21 février 1770

Monsieur

Persuadé de l'interet tout particulier que vous prenez a ce qui me regarde je me hate de vous marquer que j'ai été reçu de L'Academie des belles lettres et que j'y ai pris seance hier pour la premiere fois cette place est vacante depuis plus de deux mois, j'esperois que l'election seroit faite beaucoup plutôt et c'est ce qui ma' fait differer si long temps a avoir l'honneur de vous ecrire [205].

j'ai eu un concurrant assez grand avec, dit-on, mais plus redoutable par ses protection, c'est M^r^ du Terpe [206] officier aux gardes, mais je l'ai tellement emporté sur lui que j'ai eu pour obtenir la place 27 voix contre lui 8. on desire beaucoup a L'Academie que j'y lise successivement mes recherches sur la marine ancienne. je vais travailler à force a mettre au net le premier mémoire, que je lirai vraisemblablement à la rentrée publique de Pacques, mais je le composerai de manière, qu'on n'en puisse pas tirer aisement, toutes les consequences que nous avons tirées. peut-etre même irai-je avant, voir l'ami qui comme vous s'est interessé à cette recherche. quand quiterrai vous votre petit etat, (car c'est le nom qu'on a donné a vos grandes possessions) [207], pour venir vous voir. je brule d'impatience de vous retirer les assurances de mon respect, et de mon entier devouement.

Votre tres humble et tres

205. Le Roy fut reçu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres en tant que membre associé, le 13 février 1770, après deux tentatives (4 décembre 1767 et 23 janvier 1770). Il prit place le 20 février (cf. Chr. Drew Armstrong, *op. cit*. [n. 4], p. 68).

206. Non identifié.

207. Sur les possessions du marquis en Touraine, Poitou et Creuse, cf. N. de Blomac, *op. cit*. (n. 23), p. 104-105.

Obeissant serviteur
Le Roy

de Paris ce mercredi 21 fevrier

Lettre du 28 août 1772

[En haut à gauche, mention manuscrite du marquis de Voyer]
Mon Cher Le Roi
Remercier amicalement des Vers
Charmans qu'il m'a envoié feliciter
sur le recouvrement des deniers de sa Parente
dire des Nouvelles de ma Convalescence

j'ai partagé, Monsieur, et cher protecteur avec vos amis la peine qu'ils ont ressenti de votre maladie. et je viens d'apprendre avec grand plaisir par le cousin de Mr Tourneporte [208] que votre fievre avait cessé et que vous esperez qu'elle vous quitteroit tout a fait. vous allez bientot vous retrouver dans cet état de santé qu'on ne goûte bien que quand on en a été privé pendant quelques instans. C'est le malheur de la vie, elle est semé tres inegalement de peines et de plaisirs dans les differens ages de l'homme. La vie des etats n'est pas plus uniforme que la nôtre. C'est ce que voltaire a payé de Peindre dans les vers que je vous envoie qu'il a faits sur la Saint Barthelemy [209].

Paris le 24 aout

Tu reviens apres deux cents ans,
pour affreux, pour fatal au monde
que l'abime eternel du temps,
le couvre de sa nuit profonde !
à jamais enseveli,
dans le grand fleuve de l'oubli,

208. René-Pierre-Louis Tourneporte (1713-1778), lieutenant général civil et de police du baillage de Chinon, président du grenier à sel de Sainte-Maure-de-Touraine ; ou son père, René Tourneporte (dates inconnues), bailli d'Argenson (?). Il s'agit là de collaborateurs du marquis en ces fiefs. La terre d'Argenson (Indre-et-Loire) se trouve sur la commune de Maillé, près de Sainte-Maure-de-Touraine.

209. Cette ode subversive, fustigeant l'absolutisme de Louis XV et les excès du catholicisme, fut d'abord publiée sous le titre *Stances pour le 24 août 1772*. Elle fut réimprimée peu après, à la suite des *Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp*. Sur les liens de Voltaire avec les D'Argenson, cf. note 43.

le pont de notre antique histoire
mortels a souffrir condamnés
ce n'est que des jours fortunés,
qu'il faut conserver la mémoire.

C'est après le triumvirat,
que Rome devint florissante.
un poltron Tyran de l'état,
L'embelit de sa main sanglante.
c'est après les proscriptions,
que les enfans des Scipions,
se croyaient heureux sous Octave.
Tranquille et soumis a sa loi,
On vit danser le peuple Roi
en portant des chaines d'esclaves.

Virgile, Horace, Pollion,
couronnés de Myrthe et de lierre,
sur la cendre de Ciceron,
chantoient les baisers de Glicere ;
ils chantoient dans les mêmes lieux,

ou tomberent cent demi Dieux,
sous des assassins mercenaires ;
et les familles des Proscrits
Rassembloient les jeux et les Ris
entre les tombeaux de leurs peres.

Bellone a devasté nos champs,
Par tous les fleaux de la guerre ;
Cérès par ses dons renaissants,
a bientôt consolé la terre.
L'Enfer engloûtit dans ses flancs
Les déplorables habitans,
de Lisbonne aux flames livrées.
abbandonna-ton son séjour ?…
On y revint on fit l'amour
et la perte fut réparée.

Tout mortel a versé des pleurs.
chaque siecle a connu les crimes.
le monde est un amas d'horreurs,
De coupables et de victimes.
Des maux passés le souvenir,
et les terreurs de l'avenir,
seroient un poids insuportable.
Dieu prit pitié du genre humain ;
il le créa frivole et vain,
Pour le rendre moins miserable.

Le Poême sur le Bonheur, de Mr Helvetius[210], dont vous avez sans doute entendu parler commence à paroître. ce Poême est peu considerable et n'est pas terminé et on croit qu'il ajoutera peu a la reputation que ce grand homme s'est fait dans les lettres mais il est precede d'un essai sur sa vie et sur ses ouvrages qui m'a paru fait avec beaucoup de soin et bien écrit.

je termineroi ma lettre par des remerciemens. celle que vous avez bien voulu écrire [à] Mr de Mortemar[211] pour qu'il écrivit lui-même a Mr Perier[212] a eu tout l'effet qu'on pouvoit attendre. mes parentes ont reçu des lettres de change, pour la valeur de l'argent qu'elles avoient porté à ce genre d'homme pour avoir sa compagnie je suis pour la vie mon cher protecteur

ce 28 aout Votre tres humble et
tres Obeissant Serviteur. Le Roy

---

210. *Le Bonheur* par Claude-Adrien Helvétius (1715-1771), poème allégorique en six chants (1772), réédité en 2006 par Les Belles Lettres avec une intéressante introduction de Michel Onfray. La proximité d'Helvétius avec Voltaire et les D'Argenson – le poète-philosophe fut convié aux Ormes – explique sans doute l'enchaînement avec l'ode précédente. Comme au début de la série, Le Roy poursuit ici l'actualité littéraire parisienne auprès du marquis, demeuré aux Ormes.

211. Victurnien-Bonaventure de Rochechouart, marquis, puis duc de Mortemart (1752-1812) à la mort de son père Jean-Victor en 1771. Ce dernier, capitaine commandant au régiment de Navarre, fut sans doute un compagnon d'armes du marquis. La terre de Mortemart est située en Haute-Vienne quand celle des Ormes est en Vienne.

212. Constantin-Joseph Périer (1706-17??), trésorier payeur triennal des gages des officiers de la prévôté de France. Il disposait de plusieurs biens au faubourg Saint-Honoré (rue Saint-Honoré, près la porte du même nom, rue de la Ville l'Évêque et rue Royale), quartier où Voyer avait aussi les siens (rues d'Anjou et du marché Daguesseau). Son fils Jacques-Constantin (1742-1818) était ingénieur-mécanicien, constructeur du bateau à vapeur de la société d'Auxiron et fut l'un des fondateurs de la Compagnie des Eaux de Paris (1778-1788). La *Gazette de France* relate le 21 mars 1777 le projet de machine des Périer pour l'alimentation en eau de la capitale sur le modèle de celle de Londres (p. 103-104). Ils eurent pour protecteurs les ducs d'Orléans et de Chartres (cf. Th. Claeys, *op. cit*. [n. 102], t. II, p. 1902-1904).

Lettre du 11 juillet 1777

Vous m'avez donné si souvent, Monsieur, des marques d'amitié et de bonté, que je crois devoir vous faire part de ce qui m'arrive d'heureux. j'ai eu sur le livre sur la marine que je vais publier[213], plusieurs conversations longues avec Mr de Sartine[214]. Et j'ai cru le momment favorable, pour lui parler des dépenses que j'ai faites en 1763 dans mon voyage de Brest[215], et qui ne m'ont point été remises, et de celles que j'ai fait dans l'été de 1769 dans le voyage d'Angleterre que je fis par votre conseil et celui de Mr Gayot[216], et dont comme vous le sçavez je n'ai jamais rien reçu.

D'après des notes que j'ai retrouvées, je suis entré même dans plusieurs details de nos projets, dans un écrit que j'ai remis en main propre à Mr de Sartine. et etant seul avec lui.

Mon livre sera fini la semaine prochaine. Mr de Sartine a trouvé bon que je le presentasse au Roi, et même il me presentera, ou me conduira quand je le presenterai.

Vous m'obligerez donc sensiblement, si vous voulez m'envoyer une lettre que je puisse remettre de votre part a Mr de Sartine, ou vous lui parlerez de la connaissance que vous avez de mes recherches sur la marine, et des droits que j'ai de reclamer les depenses que j'ai faites dans le voyage que je fis en Engleterre, parce que j'ai dit à ce Ministre, que je me flatois que vous voudriez bien certifier la moitié de ce que je lui ai avancé à cet égard.

Si en m'envoyant une lettre pour Mr de Sartine, vous aviez la bonté de lui écrire une particuliere, ou vous lui manderez de moi tout ce qu'il vous plaira, vous

---

213. *Premier mémoire sur la marine des anciens*, commencé en 1770. Il débouchera sur *La Marine des anciens peuples (…)*, publié en 1777 (fig. 16).

214. Antoine-Raymond-Juan-Gabriel de Sartine, comte d'Alby, fut successivement conseiller du roi en 1752, lieutenant criminel au Châtelet en 1755, et surtout lieutenant général de police de 1759 à 1774, date à laquelle il devint le secrétaire d'État à la Marine de Louis XVI jusqu'à sa disgrâce en 1780. Né à Barcelone en 1729, il mourut également en Espagne, à Tarragone, en 1801.

215. Ce voyage fut sollicité auprès de Marigny en février 1763 afin d'examiner les différents types de navires et d'effectuer ses propres expérimentations en matière de marine. Suite à l'accord de Marigny, il reçut la permission de Choiseul de s'absenter de juin à août. Sur ce voyage, cf. Chr. Drew Armstrong, *op. cit*. (n. 4), p. 242, et *infra*, la lettre à Montbarrey du 30 novembre 1777.

216. Cf. note 203.

m'obligerez infiniment, et je ne douterois pas que les demandes que je fais, et qui sont prestes ne me fussent accordées.

des qu'il me sera possible, dans la semaine prochaine. Je vous enverrai mon livre. Je suis Monsieur avec respect et avec le plus sincere attachement et si vous me le permettez avec amitié

Votre tres humble
Et tres Obeissant Serviteur
Le Roy

Au dos :

A Monsieur
Monsieur le Marquis de Voyer,
Lieutenant général des armées du Roi,
en son château, aux Ormes en Poitou.
Aux Ormes.

Lettre du 30 novembre 1777 (copie au marquis de Voyer de la lettre adressée au prince de Montbarrey [217])

Mon cher général

Quiconque avec moi s'entretient,
semble disposer de mon âme ;
s'il sent vivement il m'enflamme,
s'il est fort il me soutient [218].

Voltaire dans ces vers que vous connoissez mon cher général, a peint ce que hier en vous écoutant. j'ai revé toute la nuit marine et debarquement, et il m'est venu sur ce sujet une foule d'idées nouvelles. j'ose vous assurer que j'en ai eu qui sont du plus grand interet pour l'état. pardon si je m'exprime ainsi, mais le jugement

217. Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris-Monbatrrey, comte puis prince de Montbarrey et du Saint-Empire en 1776. Né à Besançon en 1732, il fut lieutenant général des armées du roi et secrétaire d'État à la Guerre de Louis XVI, de 1777 à 1780. Il mourut à Constance (Allemagne) en 1796.

218. Quatre premiers vers de l'*Épître dédicatoire* à *M. Falkener, marchand anglois* de Voltaire (1733).

favorable qu'ont porté de mon dernier ouvrage, les marins les plus celebres, me donne la confiance de juger à cet egard mes oppinions moi même.

Si d'après les papiers que je vous ai remis, j'obtiens la demande que je fais, dont vous connoissez la justice, Si on me donne dans la marine, ou dans la guerre quelques places qui, sans que je perde celle que j'ai à L'Académie, me mettent à portée de faire au commencement de l'année prochaine quelques voyages au havre ou a Dunkerque ; si on m'accorde quelque confiance ; je vous reponds de rendre un service important à l'état, en cas que nous ayons la guerre ; et même d'être utile à la marine si nous conservons la paix. Si je n'obtiens rien de tout cela je garderai toutes mes idées et je végeterai.

Les Ministre à qui vous parlerez de moi, auront de la peine à croire qu'un savant de L'Academie des belles lettres, qu'un Professeur de L'Academie d'architecture ; puisse avoir sur la Marine et sur la guerre des idées utiles ; mais j'ose vous prier de leur faire considerer, que je suis Le fils et le frere des plus grands mechaniciens de L'Europe [219] ; que je n'ai point apauvri mon esprit par l'étude des détails de L'Architecture ; que je n'ai jamais voulu rien bâtir, que je n'ai enfin étudié, que je n'enseigne de L'architecture, que ce qui a rapport à L'histoire, aux lettres et aux parties de la Théorie les plus sublimes de cet art.

faites leur je vous prie observer encore, que depuis 23 ans que j'ai pris dans mon voyage de grece les premieres idées sur la marine, cette science a été ma principale passion et ma principale étude, qu'avant d'être envoyé en 1761 [220] par L'ordre du Roi à Brest, pour mon projet de marine, j'avois sacrifié plusieurs années et beaucoup d'argent à faire faire des modeles de vaisseaux. reparlez leur enfin de mon dernier ouvrage sur <u>la marine des anciens peuples</u>, d'après lequel tous les sçavans et tous les marins me rendent justice, que personne n'a une aussi grande connoissance que moi de toutes les espece differentes de navires des anciens.

Si d'après mon principal état qui est celui d'homme de lettre, on me donnoit une place d'historiographe de la marine [221] ; et que pour faciliter l'execution de mes profils, on y joignit une autre place qui me donnat une sorte d'inspection sur la

219. Les prétentions de Le Roy n'ont plus de limites.
220. Confusion de l'auteur (cf. note 215).
221. Après celle de l'Académie royale d'Architecture en 1758.

structure des corvetes, ou d'autres vaisseaux plus petits, tels que les corsaires quelque peu de finance qu'on attacha a ces places, je serois parfaitement content.

je suis avec avec respect Mon cher général et attachement sincere Votre Serviteur Le Roy

dimanche 30 novembre

Piece jointe au marquis de Voyer :

j'ai remis mon ouvrage chez Mr Le Prince de Montbarey. il n'a vraisemblablement pas eu le temps de l'ouvrir. je vous en envoie un exemplaire ou j'ai mis quelques marques de papier et des croix. si vous aviez le temps de lui faire lire ce qui est entre ces croix, il se formeroit une idee de L'avantage du vaisseau impérissable que je decris. Mais je n'ai pas dit a ce sujet tous mes secrets. Comme vous m'avez dit que vous ne reviendrez que demain j'ai cru devoir vous faire remettre cette lettre.

Lettre du 18 août 1777

je vous fais mille remercimens Mon cher protecteur de la marque d'amitié que vous m'avez donnée. La réponse de Mr de Sartine me donne quelques expériences, mais j'ai si souvent à cet égard éprouvé des mécomptes que j'attends L'evenement, et les seules qui auront sa lettre. j'ai fait pour Mr de Sartine tout ce qui dépendoit de moi. on trouve ma dedicace bien. j'ai donné mon livre au Roy, à la famille Royale, à tous les ministres [222].

J'ai eu tout lieu de croire que les gens de lettres en sont consciens ; et voier le jugement qu'en a porté un officier de premier ordre dans la marine. Dans le billet qu'il a ecrit a Monsieur, qui demeure a Passy et qui lui avoit prêté mon livre.

222. *La Marine des anciens peuples*, ouvrage avec dédicace au ministre Sartine (1777). Il était de coutume pour les savants et inventeurs de présenter leurs productions à la cour (cf. *Gazette de France* et *Journal des Savants*).

M^r Le Roy (dit M^r Deslaing[223]) est suplié d'agréer tous les remerciemens de son voisin. il a lu avec le plus grand plaisir le livre qui traite si bien de la marine des anciens, il a l'honneur de le lui renvoyer, et il a chargé son colporteur de le lui acheter : cela est profondement vu, tres sçavament approfondi, et agréablement écrit.

Pardon si je vous envoie mon livre si tot Mais j'ai voulu vous en dire quelque choses je suis avec tous les sentimens de regret et d'amitié que je vous dois.

Votre très humble et
Très Obeissant Serviteur
Le Roy

Paris ce 18 aout

Lettre du ministre Sartine à Le Roy du 19 septembre 1777 (copie au marquis de Voyer)

A Versailles le 19 septembre 1777

J'ai reçû, Monsieur, votre lettre du 10. de ce mois par laquelle vous m'informez que le prix de votre ouvrage est de 3 #.12.^s [224] broché. Comme je suis persuadé qu'il contient des recherches utiles, je vous prie d'en faire remettre cent exemplaires au Depôt General des cartes Plans et Journaux de la Marine en observant de vous en faire delivrer par le Garde du Depôt un reçû que vous m'enverrez, afin que je puisse ordonner le payment des 360#. qui vous seront dues pour les cent exemplaires.

D'après le detail dans lequel vous etes entré au Sujet du voyage que vous avez fait à Brest en 1761 [225]. il m'a paru juste de vous dedommager de la depense qu'il

223. Charles-Henri d'Estaing (écrit Deslaing) (1729-1794), lieutenant général des armées navales, gouverneur de Saint-Domingue de 1764 à 1766, inspecteur et commandant de la marine à Brest et gouverneur du port en 1772. Il fut promu vice-amiral pendant la guerre d'Indépendance américaine où il combattit de 1778 à 1780. Il deviendra gouverneur de Touraine en 1785 et commandant de la Garde nationale de Versailles en 1789. On comprend l'intérêt que Le Roy porta à son jugement en ce début de la guerre d'indépendance américaine, soulignant le propos dans sa lettre.

224. 3 livres 12 sols.

225. Sartine reprend l'erreur commise par Le Roy dans sa lettre.

vous a occasionnée ; en conséquence je vous ai procuré une gratification de 1200#. que vous toucherez incessament.

A l'égard du voyage en Angleterre comme vous l'avez entrepris en execution d'un Ordre secret du Ministre de la Guerre, c'est à ce département que vous devez arrester vos representations.

Je Suis Monsieur, votre très humble et très obeissant Servieteur./.

de sartine

Lettre du 14 décembre 1777 au comte de Vergennes (copie au marquis de Voyer)

Monseigneur

je dois principalement à l'honneur que vous me fites en 1754, de me recommander à Mr Desaleurs [226], le succes de mon voyage de grece, et vous m'avez donné de nouvelles marques de bonté et d'interêt quand je suis entré à L'Academie des belles lettres. me permettrez vous de me prevaloir de ces droits que j'ai en quelque sorte à votre bienveillance pour vous demander votre protection près de Mr Le Prince de Montbarrey. L'ouvrage que je viens de publier sur la marine des anciens Peuples, et que j'ai remis chez vous, Monseigneur, le jour que je le presentai a Sa Majesté, m'a autorisé à demander le remboursement de deux voyages que j'ai faits pour le roi ; et qui avoient pour objet la marine et la guerre. L'un de ces voyages m'a été remis par Mr de Sartine. je sollicite l'autre que j'ai fait en Angleterre, dans les vues, et par un ordre secret, que Mr le Marquis de Voyer voudra bien vous expliquer. Si, comme j'ose le croire, Monseigneur, vous trouvez ma demande juste, et que vous voulez bien l'appuyer en disant un mot en ma faveur au ministre de la guerre, je ne doute pas qu'il m'accorde le remboursement du voyage que je sollicite. je suis avec le plus profond respect, Monseigneur,

226. Roland Puchot, comte des Alleurs (16??-1755), diplomate et ancien capitaine des gardes françaises. Après sa nomination en 1741 comme envoyé extraordinaire près le roi de Pologne, il devint ambassadeur de France près la Sublime Porte de 1747 à 1755. Il décéda à Constantinople en janvier de cette année (cf. Aubert de La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. I, Paris, 1770, p. 195-196).

Votre très humble et
Tres Obeissant Serviteur

Le Roy.

De Paris le 14 decembre 1777.

Lettre de décembre 1777 au prince de Montbarrey (copie au marquis de Voyer)

A Monseigneur
Le Prince de Montbarey
Ministre et secretaire d'état au département de la guerre

Monseigneur

D'apres un projet que je proposai en 1769 pour faire une descente en Angleterre, j'allai dans cette isle par un ordre verbal et secret du ministre de la guerre[227], qui me fut donné par Mr Gayot. Mr de Choiseul ayant été déplacé au momment ou j'arrivois à peine de voyage[228], je n'en pus reclamer les frais, et je n'en ai reparlé depuis à aucun des Ministres de la guerre qui vous ont précédé.

Apres avoir publié L'ouvrage sur la marine des Anciens peuples, que j'ai eu l'honneur de remettre chez vous il y a quelques mois, le jour que je le presentai au Roi, je crus pouvoir reclamer aupres de Mr de Sartine, le remboursement de la depense de ce voyage. Ce Ministre, Monseigneur, comme vous le verrez par la lettre dont je joins ici copie, me marque que ma demande regarde votre département.

Mr le Marquis de voyer a la plus grande connoissance de mon projet de descente, de mon voyage de toutes les conferences que j'ai eues a cet egard avec Mr gayot et dont il a été témoin. il sçait que je n'ai entrepris ce voyage que pour être utile à l'état s'il en etoit possible, dans un temps ou tout sembloit faire prévoir la guerre. j'ose esperer, Monseigneur, que la justice que Mr le Marquis de voyer me rendra si vous lui faites part de ma demande, me meritera vos bontés, et le remboursement des frais de mon voyage qui se monte à environ 40 louis.

---

227. Choiseul.

228. Il était rentré fin septembre 1769 (cf. lettre du 30 septembre 1769). Confusion ou prétexte de Le Roy : Choiseul ne fut démis de ses fonctions qu'un an plus tard, le 24 décembre 1770.

j'espère encore, Monseigneur, mériter votre bienveillance a un autre titre ; et en vous soumettant quelques observations que j'ai faites, sur les côtes de L'Angleterre les plus favorables pour y faire une descente si jamais la France etoit dans le cas de la faire [229], et vous en faisant part aussi de plusieurs idées nouvelles que j'ai eues, sur la structure des navires les plus propres pour le transport des Troupes. je suis Monseigneur avec un tres profond respect

Votre tres humble
Et tres Obeissant Serviteur
Le Roy.

De L'Academie des inscriptions et belles lettres

Lettre du prince de Monbarrey au marquis de Voyer du 21 décembre 1777

M. le Roy de l'Academie des Sciences reclame Monsieur, le payment d'une gratification pour un voyage qu'il a fait dans l'année 1769 en Angleterre comme il paroit par ce qu'il avance que vous avéz été informé de l'objet de son voyage, et du compte qu'il en a rendu, je vous prie de me donner les Eclaircissements qui peuvent dependre de vous, non seulement sur la commission dont il a prétendu avoir été chargé, mais aussi sur ce qui en a résulté, Et si vous avéz connoissance du travail qu'il a pu faire à ce sujet, Je vous serai très obligé de me faire savoir à qui vous pensés qu'il a été remis.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur, Votre très humble et très Obeissant Serviteur.

M^r^ de Montbarey

M. Le M.^is^ de Voyer.

229. Cela rejoint le propos de sa lettre du 9 octobre 1769.

Bibliographie

Janine Barrier, 2010, *William Chambers. Une architecture empreinte de culture française*, suivi de *Correspondance avec la France* (Art'Hist), Paris.

Nicole de Blomac, 2004, *Voyer d'Argenson et le cheval des lumières*, Paris.

Philippe Cachau, 2004, *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778)*, thèse d'histoire de l'art soutenue en 2004 sous la direction de Daniel Rabreau (3 tomes).

—, 2013 , *Les décors de l'hôtel de Voyer d'Argenson, dit Chancellerie d'Orléans (1765-1772). Recherches et analyse des trois pièces sur le jardin du Palais-Royal*, étude pour le World Monuments Fund Europe.

—, 2014 (2013), « Le mécénat du marquis de Voyer au château et aux haras d'Asnières-sur-Seine : enjeux politiques et culturels (1750-1755) », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 2013, p. 139-171.

—, 2014, « Le "goût de la bâtisse" du marquis de Voyer », *Annales de la Journée d'Histoire 2013*, Château des Ormes, Châtellerault, p. 21-58.

Catherine Cardinal et Jean-Claude Chabrier (sous la direction de), 1987, *La dynastie des Le Roy, horlogers du roi*, catalogue de l'exposition (Tours, Musée des Beaux-Arts de Tours, 11 avril-14 juin 1987), Tours.

Thierry Claeys, 2011, *Dictionnaire biographique des financiers en France au XVIII^e siècle*, Paris (2 tomes).

Yves Combeau, 1999, *Le comte d'Argenson Ministre de Louis XV* (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 55), Paris.

Yannick Comte, 2002, *Les Ormes. Grande grange du château dite « Bergerie ». Note historique d'après les documents d'archives*, CRMH Poitou-Charentes.

—, 2011, *Poitou-Charentes. Vienne. Château des Ormes, dossier documentaire de protection au titre des monuments historiques*, C.R.M.H. Poitou-Charentes.

Bon-Joseph Dacier, 1815, « Notice historique sur la vie et les ouvrages de Julien-David Leroy », *Mémoires de l'Institut royal de France : classe d'histoire de littérature ancienne*, t. I, Paris, p. 267-284.

James David Draper et Guilhem Scherf, 1997, *Pajou, sculpteur du roi, 1730-1809*, catalogue de l'exposition (Paris, Musée de Louvre, 20 oct. 1997-19 janvier 1998), Paris.

Christopher Drew Armstrong, 2012, *Julien-David Leroy and the making of architectural*

history, New York.

Noël Francœur, 1984, *L'Hôtel de la chancellerie d'Orléans, ancien Hôtel d'Argenson, du Palais-Royal au Marais*, Paris.

Annie Gilet (dir.), 1987, *La dynastie des Le Roy, horlogers du roi*, catalogue exposition, musée des Beaux-Arts de Tours, Tours.

Anne Leclair, 2002, « Les plafonds peints de l'hôtel d'Argenson : commande d'un amateur parisien (1767-1773) », *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 2002, p. 273-306.

Julien-David Le Roy, 1756, *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce ; ou le recueil de desseins et de vues de ces monuments, avec leur histoire et des réflexions sur les progrès de l'architecture*, Paris.

—, 1758, *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce : ouvrage divisé en deux parties. Où l'on considère, dans la première, ces Monuments du côté de l'Histoire ; et dans la seconde, du côté de l'Architecture*, Paris et Amsterdam.

—, 1764, *Histoire de la disposition et des formes différentes que les Chrétiens ont donné à leurs Temples, depuis le règne de Constantin le Grand, jusqu'à nous*, Paris.

—, 1770, *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce, considérées du côté de l'Histoire et du côté de l'Architecture*, Paris (2 tomes ; édition revue et augmentée).

—, 1777, *La Marine des anciens peuples expliquées et considérées par rapport aux lumières qu'on peut en tirer pour perfectionner la Marine moderne avec des figures représentant les vaisseaux de guerre de ces peuples*, Paris.

—, 1783, *Les Navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on en pourroit faire dans notre marine*, Paris.

—, 1786, *Nouvelles recherches sur les vaisseaux longs des anciens, sur les voiles latines, et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs*, Paris.

—, 1788, « Troisième lettre de M. David Leroy, à M. Franklin, Sur la Marine & particulièrement sur les moyens de perfectionner la Navigation des Fleuves », *Observations et Mémoires sur la physique, l'histoire naturelle et sur les arts et métiers dédiées à Mgr le comte d'Artois*, par l'abbé François Rozier, Jean-André Mongez et Jean-Claude de La Métherie, juillet 1788, t. XXXIII, Paris, p. 136-144.